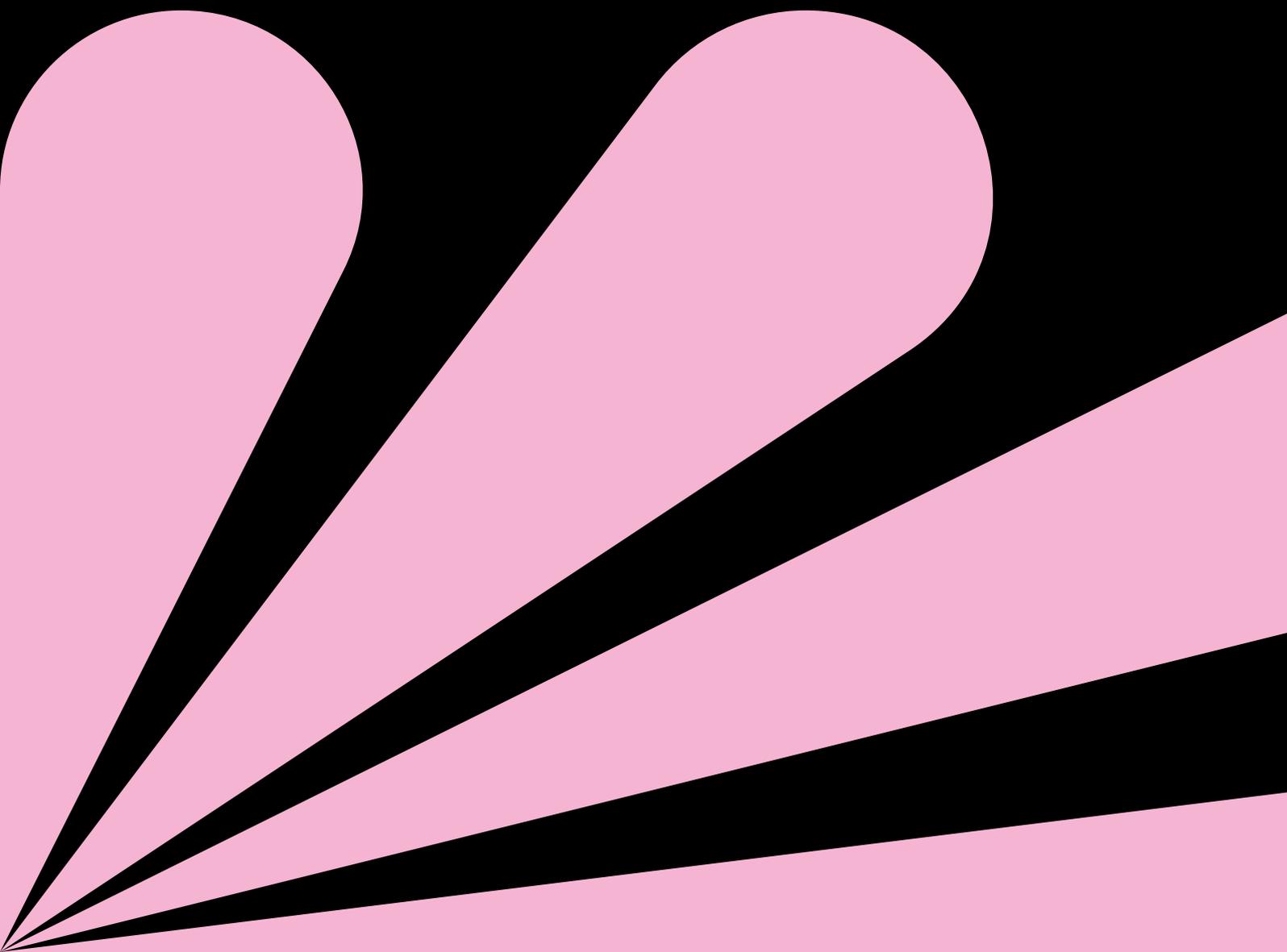

La nouvelle voix

Rapport d'activité ————— 2023 → 2024



Nous sommes
la voix
des entrepreneurs
du spectacle
vivant privé

Sommaire

P.06

Première partie
Ekoscènes,
un nouveau
récit commun

P.28

Deuxième partie
Ekoscènes,
moteur
pour la culture
et l'économie

P.48

Troisième partie
Ekoscènes,
laboratoire
managérial

P.68

Quatrième partie
Ekoscènes,
engagé pour
la transition
écologique

P.82

Cinquième partie
Les mandats
d'Ekoscènes,
ses délégués en
région et son équipe
permanente



Édito d'Olivier Darbois, président d'EkhoScènes

Porter fièrement les couleurs d'une culture diverse, pour tous

Le 1^{er} janvier 2024 se concrétisait la fusion du SNDTP et du CAMULC au sein du PRODISS, engagée avant la crise COVID. En devenant EkhoScènes, notre organisation a élargi son périmètre aux théâtres et aux cabarets, avec une ligne commune : représenter ensemble tous les entrepreneurs du spectacle vivant privé, sans distinction géographique, d'esthétique et de taille. Ensemble, nous serons plus forts encore pour peser auprès des pouvoirs publics et faire avancer les sujets prioritaires de nos entreprises. Les sujets économiques, évidemment : la poursuite de la structuration du Centre national de la musique (CNM) et le renforcement de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP) ; la nécessité de la création d'un droit des producteurs ; les crédits d'impôt ; et la réflexion indispensable sur le modèle de la production en France et sur le modèle des festivals. Mais nous voulons également être pleinement acteurs des transformations numériques, de la transition écologique et des mutations sociales et sociétales qui impactent et impacteront nos modèles. Ce sont désormais les intérêts de tout un secteur que nous défendons, en préservant les particularités et les singularités de chacun des métiers.

Nous sommes fiers de nos activités. Nous sommes riches de notre diversité, avec un ADN commun : celui de la prise de risque au quotidien, économique et artistique, au service d'un spectacle vivant populaire, partout, pour tous, y compris ceux éloignés d'autres formes de culture.

Non, la culture n'a pas déserté les territoires périurbains : nos artistes et nos productions sillonnent la France ; nos salles, nos cabarets, nos théâtres et nos festivals sont implantés sur tout le territoire. N'ayons pas honte de rappeler que le monde culturel peut vivre, se développer, se réinventer en partie grâce aux acteurs privés que nous sommes ! Plutôt que des oppositions stériles, partageons le constat que la culture a besoin de tous : du secteur subventionné, de celui de l'économie sociale et solidaire mais aussi de notre secteur privé !

Nous avons conscience de notre rôle et de notre responsabilité, avec des actions concrètes au quotidien en faveur d'une culture inclusive où le spectateur est considéré au premier plan. Je suis fier de participer à cet aventure, et très honoré de la confiance que m'ont fait nos adhérents, le 30 septembre, en m'élisant président pour les trois prochaines années, avec à mes côtés des élus de talent et de conviction, représentant le spectacle vivant privé dans toute sa diversité.

Soyons fiers de ce que nous faisons chaque jour. Soyons fiers de nos métiers. Soyons fiers, enfin, de notre contribution au vivre-ensemble dans un monde toujours plus fracturé. Avec espoir et confiance en l'avenir !

Édito de Malika Séguineau, directrice générale d'EkhoScènes

Un nouveau nom, de nouveaux membres, une responsabilité renforcée

Grâce à cette fusion, EkhoScènes consolide sa position de première organisation professionnelle du secteur. Avec un taux de représentativité de 67%¹ et un périmètre élargi aux théâtres et aux cabarets, EkhoScènes est aujourd'hui une voix incontournable sur l'ensemble des sujets relatifs au spectacle vivant privé. Cette visibilité accrue se double d'une responsabilité importante : celle d'être la voix qui porte les revendications de tous nos adhérents, quelles que soient leurs singularités, celle également de parler d'une seule voix au nom d'un secteur et celle enfin d'ouvrir la voie, de ne pas avoir peur de poser des questions – parfois difficiles –, et d'être une force motrice pour les adhérents d'EkhoScènes et au-delà.

Notre rôle est d'être des pionniers sur l'ensemble des mutations auxquelles le spectacle vivant doit faire face. Ne pas attendre que l'on prenne les décisions à notre place, mais être proactifs, présenter des solutions, relever des défis. Proposer, tester, expérimenter. Et entraîner l'ensemble du secteur, à l'image de la création du Centre national de la musique (CNM) en 2020, qui découle de la création

plusieurs années auparavant d'un Fonds de soutien devenu ensuite le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), à l'initiative de notre syndicat.

Cette vision prospective, nous la déployons plus que jamais aujourd'hui, à travers les journées de réflexion que nous organisons et les programmes que nous lançons : les ekhos du travail et de l'emploi, la 1^{re} rencontre sur les enjeux RH organisée au mois de juin 2024 ; le programme « *Que/ cap ?* », autour des enjeux de transition écologique ; « *Les femmes d'EkhoScènes* », pour faire émerger de nouvelles figures au sein de notre syndicat ; ou encore le programme de formation élaboré avec l'Afdas et Les Déterminés pour permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'apprendre le métier de machiniste de spectacles.

Les défis ne manquent pas pour les prochains mois et les prochaines années. Vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement, et celle de l'ensemble de l'équipe d'EkhoScènes pour que le syndicat prenne pleinement sa place, pour porter la voix de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, et pour inventer un nouveau récit mobilisateur valorisant l'entrepreneuriat privé.

1 — Arrêté rectificatif du 9 avril 2024 sur la représentativité dans la branche du spectacle vivant privé, publié au Journal officiel du 28 avril 2024

Ekhoscènes, un nouveau récit commun

P.08 Panorama
2023 – 2024

P.12 Ekhoscènes
en chiffres

P.16 Les métiers
des adhérents
d'Ekhoscènes

P.18 Les instances
d'Ekhoscènes

P.24 Le grand entretien :
Jean-Claude Camus

Début 2024, le PRODISS est devenu Ekhoscènes à la suite de la fusion avec le Syndicat national des théâtres privés (le SNDTP) et le Syndicat des cabarets et music-halls (le CAMULC). En élargissant son périmètre aux théâtres privés et aux cabarets, le Syndicat renforce sa position de première organisation professionnelle du spectacle vivant privé en nombre d'entreprises et en masse salariale.

Une nouvelle identité pour mieux représenter les adhérents et le secteur

Le nouveau nom Ekhoscènes et la nouvelle identité visuelle du syndicat veulent faire résonner la voix des plus de 500 entreprises adhérentes, des dizaines de milliers de salariés qu'elles emploient et de la multitude de scènes qu'elles font vivre chaque jour. Cette nouvelle appellation incarne également l'élargissement du PRODISS à toutes les scènes : musique, théâtre, humour, variété, cabaret...

Une représentation renforcée et diversifiée

Ekhoscènes représente les scènes dans toute leur diversité (acteurs indépendants, groupes, ...) et accompagne producteurs de spectacles, exploitants de salles de concerts, directeurs de théâtres et de cabarets, diffuseurs et organisateurs de festivals pour encourager et soutenir la création dans un écosystème en profonde mutation.

Un rapprochement qui vise à apporter une réponse collective aux enjeux à venir

Dans cet écosystème, Ekhoscènes est un lieu de plaidoyer auprès des acteurs publics. C'est également un réseau au service de ses adhérents, qui les accompagne en leur offrant un lieu de réflexion et de propositions, mais aussi un espace de partage, de rencontres et de coopérations pour répondre collectivement aux enjeux sociaux et sociétaux, économiques et environnementaux et soutenir la prise de risque au profit de la création.

Une voix unie pour un nouveau récit commun

Grâce à ce rapprochement, Ekhoscènes parle plus haut, plus fort et d'une seule et même voix pour défendre les intérêts des professionnels du spectacle vivant privé, et entraîner tous ceux qui partagent les mêmes convictions et la même passion.

Jouer collectif permet de mutualiser les pratiques sur des sujets comme la transition écologique, la transition numérique ou la diversité, et de relever les défis auxquels est confronté le secteur du spectacle vivant et ceux à venir, notamment en matière de modèles économiques, développés dans les pages qui suivent.

Panorama

2023
2024

📅 Temps forts 🗨️ Participation à des débats, tables rondes et événements

Sept. 23



› Assemblée générale du PRODISS, vote de la fusion avec le SNDTP et le CAMULC

Oct. 23



› Déclaration commune du SMA, de l'UPFI et du PRODISS pour appeler à la mise en place d'une contribution des plateformes de streaming

› Conception et déploiement par le PRODISS, le SNDTP, le CAMULC et 13 autres organisations professionnelles et l'association ARVIVA d'une journée de formation inédite à la transformation écologique à destination des dirigeants des structures du spectacle vivant

Nov. 23



› Auditions à l'Assemblée nationale dans le cadre de la loi de finances pour 2024

› Création d'une direction de la Transition écologique et de la RSE au sein du PRODISS

› Signature de l'accord de branche sur la prévention contre les VHSS (spectacle vivant privé)

Déc. 23



Adoption dans la loi de finances pour 2024 des mesures portées avec détermination par le PRODISS :

› Création d'une contribution des plateformes de streaming au financement du CNM

› Prolongation des crédits d'impôt spectacles vivants et théâtre jusqu'en 2027 et instauration d'une date dérogatoire pour les concerts de musiques actuelles

Jan. 24



› **Fusion-absorption du SNDTP et du CAMULC au sein du PRODISS devient effective**

› Publication du Baromètre annuel PRODISS – Harris Interactive du public du spectacle vivant, étendu aux pièces de théâtre et aux spectacles de cabaret

› Présentation avec ARVIVA du plan d'action commun pour une transformation écologique du spectacle vivant signé par le PRODISS et 13 autres syndicats, réseaux et fédérations

› Publication du catalogue des spectacles à l'affiche dans les théâtres privés et en tournées à partir de janvier 2024

› Lancement du groupe « Les nouveaux entrepreneurs » autour des politiques RH



Fév. 24



› Soirée de présentation de notre nouvelle identité : Ekoscènes

› Victoires de la musique

09
2310
2311
2312
2301
2402
24

2023



› MaMA : acte II du cycle L'Obs x Afdas « *Diriger autrement dans la culture* », table ronde sur le thème de l'adaptation au changement climatique, organisée par Ekoscènes en partenariat avec l'association ARVIVA, table ronde « *Politiques publiques / privées et développement durable : Les actions soutenables en 2023 ?* » organisée par le Réseau MAP

› Rencontres Virage organisées par le festival Nancy Jazz Pulsations et Grabuge : table ronde « *La diffusion de demain, nouvelles pratiques nouveaux métiers* »

› Club culture et management de Beaux Arts Consulting débat « *Le prix de la culture : la culture est-elle trop chère ?* »



› **Sénat :** table ronde sur le financement de la filière musicale

› We are French Touch

› **Journées Techniques du Spectacle et de l'Évènement :** table ronde « *Les conditions de travail vis-à-vis des changements climatiques* »

Auditions :

› Par l'IGAC dans le cadre de la mission d'évaluation de l'impact du pass Culture sur les pratiques culturelles

› Dans le cadre de la proposition de loi d'Erwan Balanant visant à soutenir la filière musicale par la création d'une contribution streaming

› Contribution d'Ekoscènes, « *Quel avenir pour les grandes tournées musicales ?* », dans l'ouvrage édité par La Scène *Rendre le spectacle durable pour rester vivant*



› Comité interministériel de l'IA

BIS de Nantes :

› Tables rondes « *Quelle Stratégie collective pour l'avenir du Live ?* » et « *Syndicats, réseaux, collectifs, institutions : quel rôle pour chacun dans la transformation écologique culturelle ?* »

› Animation de l'atelier « *Lutte contre les violences sexuelles et agissements sexistes : les entreprises du secteur privé du spectacle vivant s'engagent* »

2024



Mars. 24



- › Rendez-vous avec le ministère de l'Intérieur pour évoquer la réglementation relative aux ensembles démontables
- › Audition par la mission IGAC dédiée au Printemps de la ruralité
- › Dîner Ekhoscènes organisé avec des parlementaires
- › Lancement par le CNM d'un chantier de réforme de ses aides pour 2025. Installation d'un COPIL Ekhoscènes dédié
- › Lancement du dispositif d'accompagnement « *Quel cap pour mon organisation ?* »

03
24

- › Dépôt du dossier « *De la tournée type à la tournée test : mesures d'impacts et expérimentation collective pour une évolution systémique du live* » dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir les Alternatives vertes 2 » (projet M.A.T.R.I.C.E)



- › **Sénat** : table ronde « *JOP et festivals* »
- › **Convergence** : Évènement sur la diversité et l'inclusion dans les industries culturelles et créatives

Avr. 24



- › Publication de l'arrêté rectificatif sur la représentativité dans la branche du spectacle vivant : Ekhoscènes, avec un poids de 67%, renforce sa position de première organisation professionnelle en nombre d'entreprises et en effectif salariés
- › Audition d'Ekhoscènes au Sénat par la mission dédiée au bilan de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP)
- › Rendez-vous avec Sylvain Maillard, député et président du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale
- › Rencontre d'Ekhoscènes et de la filière musicale avec Madame la ministre Rachida Dati dans le cadre du Printemps de Bourges

04
24

- › Rendez-vous avec le préfet de police, Laurent Nunez, pour anticiper l'impact des JOP 2024 sur les lieux parisiens
- › Lancement au Printemps de Bourges de Synergies Live !, un dispositif pour accompagner l'émergence, en partenariat avec la Sacem



- › **Printemps de Bourges** : table ronde organisée en partenariat avec AUDIENS, l'Afdas, Ekhoscènes, le SMA et le CNM sur la thématique du travail et l'attractivité de nos métiers, table ronde « *Musique et ruralité, une ambition collective* » organisée par le CNM, groupe de travail initié par le CNM sur la place de la filière musicale française dans le cadre de « Bourges capitale européenne de la culture 2028 »
- › Cycle analyse économique des politiques culturelles de Sciences-Po Paris

Mai. 24



- › Audition d'Ekhoscènes par la Cour des comptes sur le bilan du pass Culture
- › Lancement du programme « Femmes d'Ekhoscènes », dédié aux femmes dirigeantes membres d'Ekhoscènes
- › Soirée des Molières 2024

05
24

- › Journée d'échange organisée par le CNM entre l'écosystème de la musique française et les institutions françaises et européennes « Europe et Musique : un avenir à composer - Quelle place pour la musique dans la politique culturelle de l'Union européenne ? »

Juin. 24



- › Organisation de la première journée du nouveau cycle de réflexion « *les ekhos* » sur le thème du travail et de l'emploi
- › Rendez-vous avec le directeur de cabinet de la ministre de la Culture
- › Accueil d'une délégation de conseillers ministériels et de parlementaires au festival *We Love Green*
- › Diffusion du programme des spectacles proposés par les adhérents d'Ekhoscènes au Festival d'Avignon 2024 « *Profession Productrices & Producteurs* »
- › Journée de rencontre des Cabarets en Nouvelle-Aquitaine

06
24

- › **Entreprendre dans la Culture** : tables rondes « *Développer sa marque employeur pour mieux recruter* », « *Adaptation au changement climatique : quelles stratégies, initiatives et mesures ?* » et « *Le métier d'éco-conseiller : quelles compétences ? quelles légitimités ? quels besoins ?* »
- › **Iomma** : table ronde « *Construisons les enjeux stratégiques de l'Océan Indien* »

24

Juil. 24



- › Le premier Banquet du théâtre à Avignon le 16 juillet

07
24

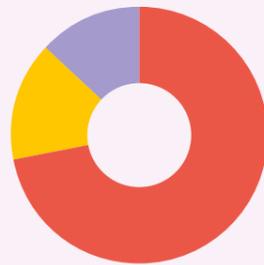
- › Ekhoscènes partenaire de la 4^e édition de « *Quel spectacle vivant en 2050 ? Prospective à l'échelle d'une génération* », organisée par News Tank les 13 et 14 juillet à Avignon sur le thème « *Le spectacle vivant peut-il rester universel ?* »
- › Table ronde « *Face aux atteintes à la liberté d'expression ou aux menaces, quelle réaction des producteurs, des programmeurs et des artistes concernés ?* »

Ekhoscènes

+500
entreprises adhérentes

qui reflètent la diversité du secteur du spectacle vivant privé

Une diversité de disciplines :
> 3 pôles et 5 grandes disciplines



● **Pôle Musique et Variété :**
musique, humour et comédies musicales
72 % des adhérents

● **Pôle Théâtre**
15 % des adhérents

● **Pôle Cabaret**
13 % des adhérents

Une diversité de métiers
> 8 métiers différents

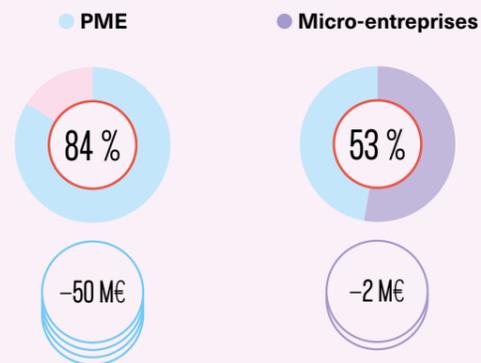
- › Cabarets
- › Compagnies de cabarets
- › Théâtres producteurs
- › Producteurs tourneurs de théâtre
- › Diffuseurs de spectacles
- › Producteurs de spectacles
- › Exploitants de salles
- › Organisateurs de festivals

Une diversité de tailles
> de la TPE au groupe

● ETI ou grands groupes



Seules 16% des entreprises adhérentes d'Ekhoscènes ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€ ou sont contrôlées par un groupe dépassant ce seuil et ne relèvent donc pas de la catégorie des PME.



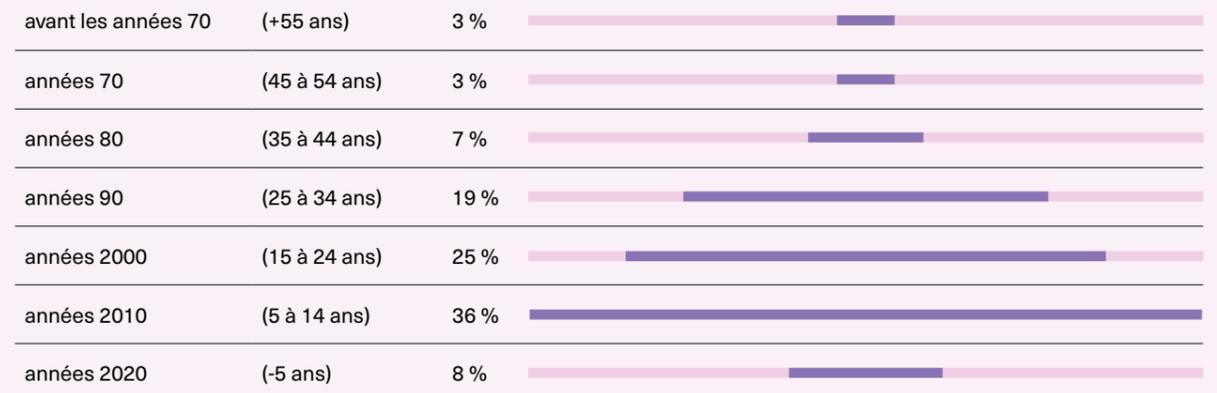
Ekhoscènes compte donc 84 % de PME. Plus encore, 53 % des adhérents d'Ekhoscènes ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 M€ et s'apparentent ainsi à la catégorie des micro-entreprises.

Méthode : répartition réalisée sur les entreprises adhérentes d'Ekhoscènes pour lesquelles le chiffre d'affaires 2022 ou l'appartenance à un groupe sont connus. La classification en PME et micro-entreprise a été réalisée en prenant en compte les liens capitalistiques mais sur le seul critère du CA 2022, et non de ceux du total bilan et de l'effectif.

en chiffres

Une diversité de générations d'entreprises

Classement des adhérents d'Ekhoscènes selon leur date de création



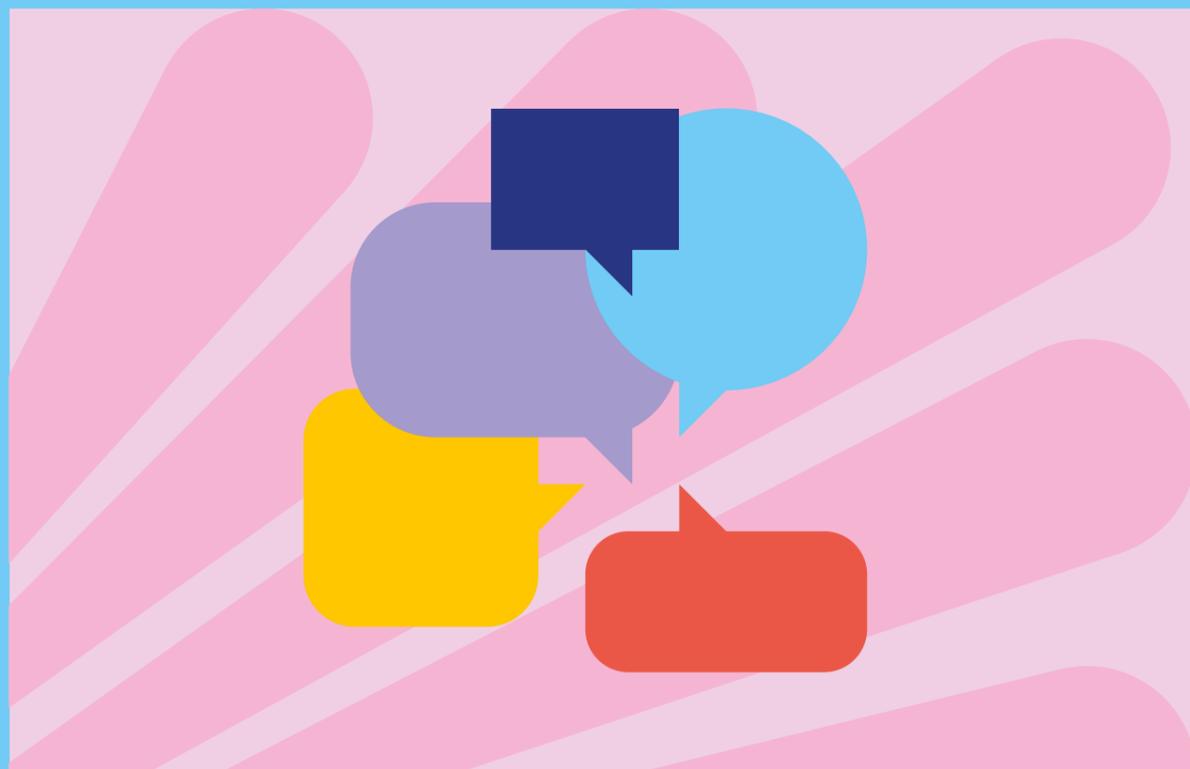
Ekhoscènes renforce sa position de première organisation professionnelle

2,6
Mrds €

c'est le chiffre d'affaires cumulé des entreprises adhérentes d'Ekhoscènes.

67 %

c'est le poids d'Ekhoscènes dans la branche du spectacle vivant privé, selon l'arrêté rectificatif du 29 avril 2024 portant sur la représentativité.



Focus

Ekhoscènes → une place prépondérante dans la négociation sociale

La convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant définit le champ sur lequel Ekhoscènes représente près des deux tiers de la représentativité patronale, avec 67 % de l'audience salariés. La convention collective en vigueur a été signée en 2012 et a fait l'objet depuis de nombreux avenants.

Le spectacle vivant privé se caractérise par un dialogue social constructif qui, depuis de nombreuses années, s'est nourri de l'implication forte du SNDTP pour le théâtre privé, du PRODISS pour le secteur musical et des variétés, puis du CAMULC pour les cabarets, avec une action significative après sa création en 2016 pour faire exister et reconnaître les spécificités métier des cabarets.

Avant même la fusion du SNDTP et du CAMULC au sein du PRODISS, devenu Ekhoscènes, les trois syndicats ont travaillé de façon très concertée sur la structuration du secteur.

Dès 2006, le SNDTP et le PRODISS ont œuvré en vue du regroupement des conventions collectives existantes¹ au sein d'un texte unique qui aboutira à la convention collective du spectacle vivant privé. Preuve que ces syndicats n'ont pas attendu la crise COVID ou la potentielle menace de regroupements de champs conventionnels pour s'entendre sur la mise en place d'un dialogue social de progrès et de responsabilité dans l'intérêt des entreprises et de l'emploi.

Au-delà du dialogue social, Ekhoscènes et ses représentants passés et actuels ont toujours été et restent des moteurs pour animer le paritarisme dans le champ de la culture dans le sens le plus vaste.

Cette implication est pleinement reconnue par les autres organisations du spectacle vivant et enregistré qui ont confié à Ekhoscènes les mandats des présidences employeurs des deux institutions sociales du champ culturel : Isabelle Gentilhomme, secrétaire générale d'Ekhoscènes, à l'Afdas, et Bertrand Thamin, directeur du théâtre Montparnasse et ancien président du SNDTP à la Sommitale du Groupe Audiens.

1 — Sur les bases de la convention collective nationale de 1977 (étendue en 1993) des théâtres privés et de la convention collective chanson, variétés, jazz, musiques actuelles de 2003

Les métiers des adhérents d'Ekhoscènes

Ekhoscènes représente et accompagne des entreprises privées du spectacle vivant. Sur tout le territoire, ces entreprises œuvrent pour faire se rencontrer les artistes et le public. Le syndicat est riche de la diversité des métiers de ses adhérents.

La musique et les variétés

Le producteur de spectacles

il crée le spectacle avec l'artiste, conçoit et gère la tournée du spectacle dans les différentes salles et festivals ainsi que la communication autour du spectacle. Il prend le risque financier d'investissement dans le projet, seul ou en partage avec d'autres acteurs de la chaîne.

Le diffuseur de spectacles

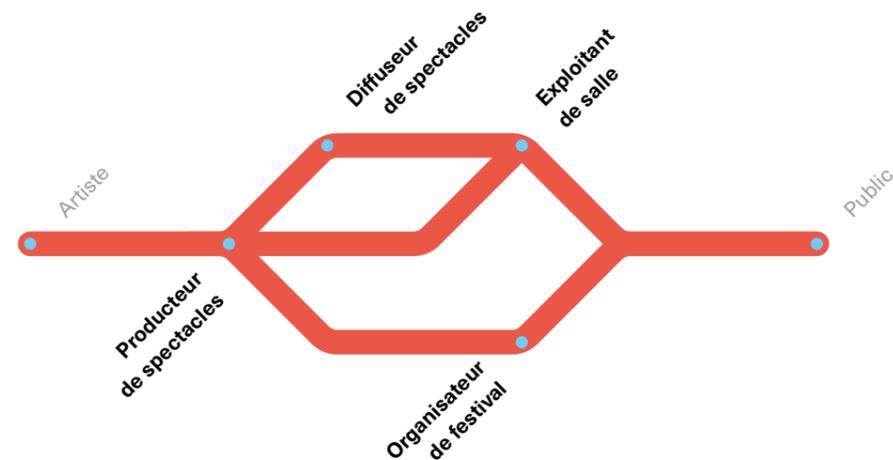
il assure le rôle de relais local entre le producteur et les salles. Il prend en charge la communication locale, la commercialisation et la supervision technique et logistique de la représentation.

L'exploitant de salle

il conçoit la programmation artistique et communique autour d'elle et du lieu. Il accueille les artistes et les spectacles en prenant en compte leurs besoins techniques et logistiques. Il s'efforce de proposer la meilleure expérience possible au public.

L'organisateur de festival

il conçoit la programmation artistique de son événement, la conception et la mise en place de l'ensemble du lieu (scènes, modes d'accès, de restauration, d'hébergement, activités annexes, etc.) ainsi que la communication et la commercialisation des billets.



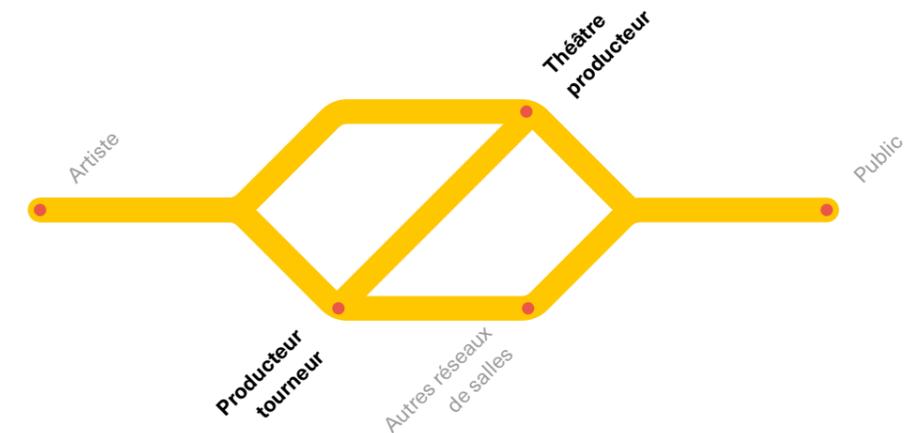
Le théâtre

Le théâtre producteur

il conjugue à la fois le rôle de producteur et celui de lieu de création, de promotion et de diffusion d'œuvres originales et de nouveaux talents. Il est dirigé par des femmes et des hommes qui assument leur prise de risque dans le cadre d'une économie privée, seuls ou dans le cadre de coproductions.

Le producteur-tourneur

il est le lien entre le spectacle de théâtre produit par d'autres et/ou lui-même et sa diffusion dans les différents réseaux de spectacles (théâtres de villes, scènes nationales, théâtres privés...).



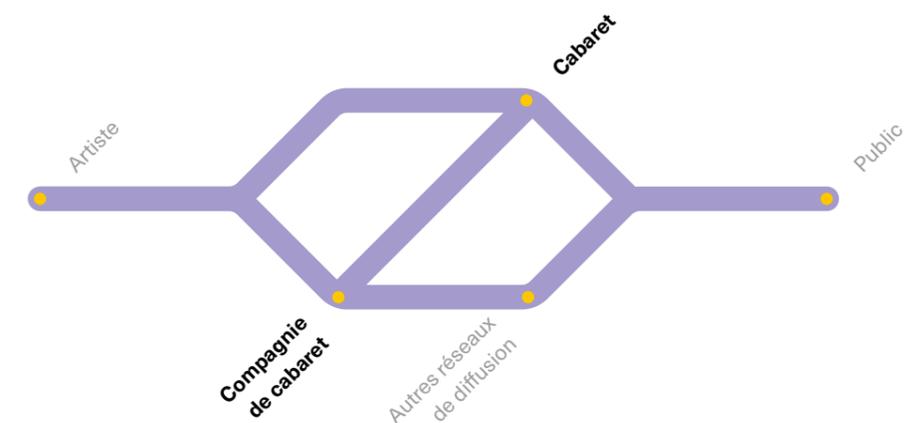
Le cabaret

Le cabaret

lieu de création, de promotion et de diffusion de spectacles de cabarets et de music-hall, il propose généralement une prestation de restauration avant le spectacle pour un moment festif et de convivialité. Au-delà des grands cabarets parisiens ou de l'est de la France, les cabarets sont présents sur tout le territoire et pas uniquement dans les grandes agglomérations.

La compagnie de cabaret

structure légère portée par un ou plusieurs artistes, elle ne dispose pas systématiquement d'un lieu attitré et propose ses créations dans divers réseaux de diffusion.



Les instances — d'Ekhoscènes

Le Bureau

Le Bureau décide des orientations stratégiques du syndicat.

Il est composé de 15 membres élus, dont le ou la présidente et a minima 1/3 de femmes. Le ou la présidente est élu(e) par l'ensemble des adhérents d'Ekhoscènes. Les 14 autres membres sont élus par les adhérents de leur pôle et désignent un vice-président ou une vice-présidente en leur sein.

Il se réunit au minimum une fois par mois.

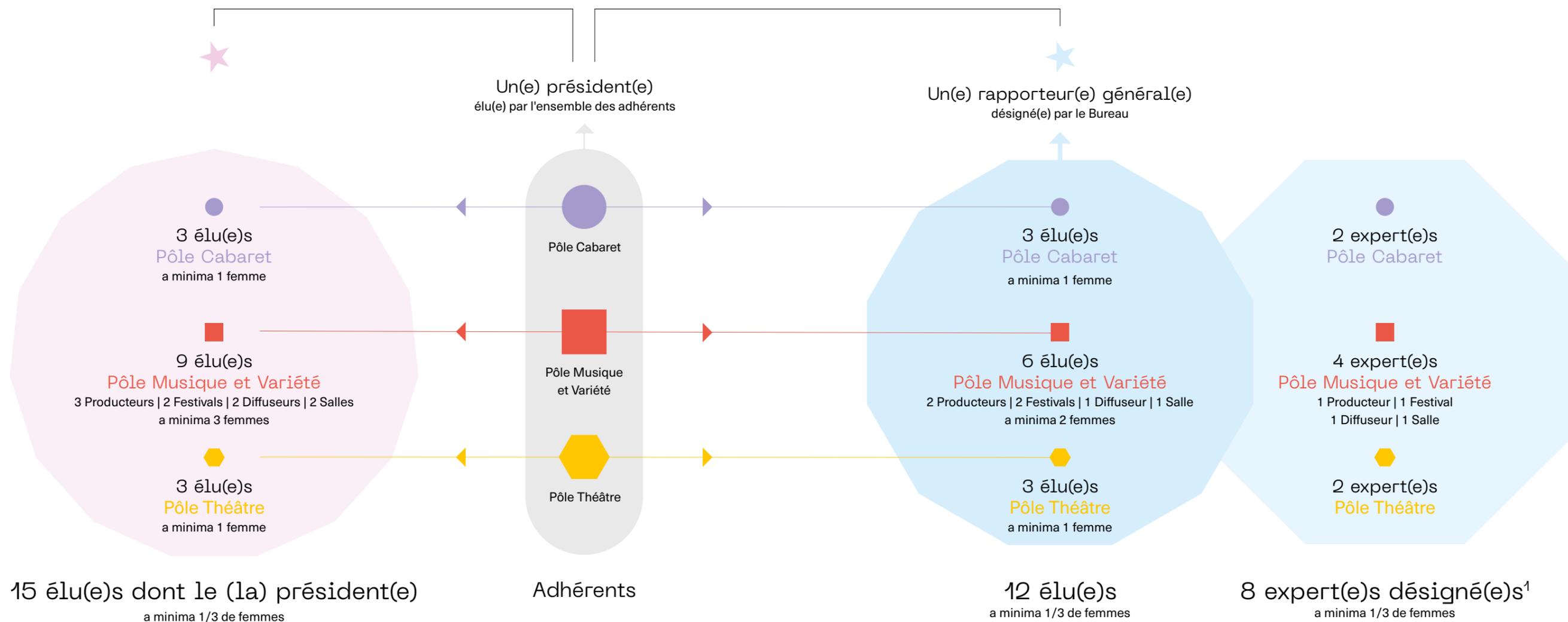
Le Conseil professionnel

Le Conseil professionnel a une mission d'expertise sectorielle et professionnelle. À ce titre, il peut :

- › examiner toute question intéressant l'évolution du secteur et des métiers composant le syndicat sur mandat confié par le Bureau ;
- › organiser des groupes de travail sur des sujets secteurs, pôles et/ou métier ;
- › sur proposition de la majorité de ses membres, formuler toutes recommandations ou propositions au Bureau.

Le Conseil professionnel se réunit en format plénier au minimum une fois par trimestre.

Il est composé de 12 membres élus par pôle et de 8 membres experts désignés sur propositions des membres élus du Conseil et après validation du Bureau, comptant chacun a minima 1/3 de femmes. Le Bureau désigne chaque année un ou une rapporteur(e) général(e) parmi les membres élus de ce dernier.



1 — Sur proposition des membres élus du CP et après validation du Bureau

Les élus d'Ekhoscènes

Elections
du 30/09/2024



Le président d'Ekhoscènes

Olivier Darbois
Corida

Les élus du Bureau

Pôle Théâtre



Vice-présidente :
Caroline Verdu
La Pépinière théâtre



Laurent Bentata
Stage Entertainment France
Théâtre Mogador



Camille Torre
ACMÉ

Pôle Cabaret



Vice-président :
Philippe Lhomme
Crazy Horse



Jean-Victor Clérico
Le Moulin Rouge



Isabelle Lichtfouse
La Belle Entrée

Pôle Musique et Variété



Vice-président et trésorier
d'Ekhoscènes :
Aurélien Binder
FIMALAC Entertainment



France Allègre
La Cigale



Olivier Cauchon
Diogène Productions



Christophe Davy
Radical Production



Sophie Hazebroucq
Ruq Spectacles



Julien Lavergne
AZ PROD



Marie Sabot
We Love Green



Pierre-Alexandre Vertadier
Décibels Productions

Les élus du Conseil professionnel

Pôle Théâtre



Thibaud Houdinière
Théâtre Actuel La Bruyère
Atelier Théâtre Actuel



Salomé Lelouch
Théâtre Lepic
Matrioshka Productions



Morgan Spillemaecker
Théâtre de la Renaissance, Splendid Saint Martin
et Comédie de Paris

Pôle Cabaret



Patrice Chevalier
Grand Cabaret
Hauts-de-France



Frédéric Grateau
Cabaret Éléance



Emmanuelle Thénot
Cabaret Extravagance

Pôle Musique et Variété



Virginie Dubois
Universal Music France
Events (UMFE)



Fanny Jourdan
Tcholélé Productions



Marie Rigaud
Le Printemps de Pérouges



Jean-Paul Roland
Les Eurockéennes de Belfort



Charlotte Guiot
Arachnée Concerts



Laurent de Cerner
Paris la Défense Arena

« Femmes d'Ekhoscènes »

Un programme volontariste pour atteindre plus de parité dans les instances du syndicat et inspirer de manière pérenne les dirigeantes.

Ekhoscènes s'est engagé en 2024 dans une démarche volontariste pour augmenter le nombre de femmes dans ses instances, à travers le nouveau programme « Femmes d'Ekhoscènes » qui cherche à identifier et à accompagner les dirigeantes adhérentes qui le souhaiteraient à travers des moments d'échange, des rencontres, des webinaires, des masterclasses...

Au-delà de l'appel à candidatures et de la mise en place de quotas de femmes au sein du Bureau et du Conseil professionnel d'Ekhoscènes, « Femmes d'Ekhoscènes » s'inscrit comme un programme pérenne pour les femmes dirigeantes adhérentes d'Ekhoscènes. Il veut permettre à chaque dirigeante de venir s'inspirer des succès d'hier pour trouver l'audace de faire entendre sa voix demain. Le lancement de ce programme est un signal fort d'ouverture et de progrès envoyé à la filière et à la nouvelle génération des entrepreneuses de spectacles.

Le programme rassemble aujourd'hui une trentaine d'adhérentes d'Ekhoscènes, issues des trois pôles du syndicat. Des rencontres ont notamment été organisées sur la question du leadership autour de Marjane Satrapi, autrice de bande-dessinée et réalisatrice franco-iranienne, puis

de Pénélope Bagieu, dessinatrice de bandes dessinées et figure désormais incontournable du féminisme tricolore. Les dirigeantes ont pu discuter de thématiques telles que le plafond de verre, le sexisme, l'âgisme, le rapport à l'argent ou encore l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, la confiance en soi, la prise de parole en public, le management et l'autorité... Chacune a pu s'inspirer des épreuves et réussites menées par ces artistes pour raconter ses propres expériences et les réinterpréter. Des expériences de vie qui ont d'ailleurs mené ces artistes au plus haut niveau de succès, de reconnaissance et d'épanouissement.



Salomé Lelouch,
directrice du Théâtre Lepic et membre du programme, dresse un premier bilan particulièrement positif :

« C'est avec beaucoup de curiosité que j'ai souhaité participer à ce programme. Confronter nos points de vue, partager les problématiques qui s'offrent à nous : tous ces échanges sont vraiment utiles et permettent d'atténuer la solitude que l'on ressent parfois en tant que dirigeantes. »

Ce programme, ouvert à toutes, a vocation à s'inscrire dans le temps long, au-delà de la séquence spécifique de l'assemblée générale. « C'est une très bonne chose, et c'est aussi le rôle d'Ekhoscènes en tant que syndicat d'ouvrir la voie sur ces thématiques. Même si j'ai hâte que ce ne soit plus un sujet ! », conclut Salomé Lelouch.



Le grand entretien

Jean-Claude Camus, président d'honneur d'Ekhoscènes

Figure emblématique du spectacle vivant, passionné aussi bien par la musique que par le théâtre, Jean-Claude Camus a été producteur de spectacles (Johnny Hallyday, Michel Sardou, Madonna...) et a dirigé les théâtres de la Porte Saint-Martin et de la Madeleine. Aujourd'hui à la retraite, il fait aussi partie des membres fondateurs d'Ekhoscènes (ex-PRODISS), syndicat du spectacle vivant privé qu'il a présidé pendant 10 ans et dont il est président d'honneur. Il est à l'origine de plusieurs avancées majeures qui ont déterminé l'avenir du secteur.

« Il est extrêmement important d'avoir un seul acteur, fort, qui parle au nom d'un secteur professionnel. »

Comment avez-vous débuté en tant que producteur de spectacles ?

Ce n'est pas une légende, je n'étais réellement pas né pour ça. Mes parents étaient tous les deux ouvriers. J'ai d'abord dormi à la Gare de Lyon lorsque je suis monté à Paris. J'ai trouvé un poste de plongeur dans un restaurant de la rue Lepic, qui m'a permis de payer une chambre de bonne. J'ai vraiment démarré de zéro. J'ai commencé à organiser des bals, la plupart du temps sans salle. Un jour, le propriétaire d'un restaurant en face de la porte Saint-Martin me dit qu'il faut absolument que j'aie voir un groupe qui se produit en caf-conc'. Je vais les voir au culot dès la fin de la représentation, et leur demande s'ils ont une maison de disques et un producteur. Ce groupe deviendra Dick Rivers et les Chats sauvages. J'ai ensuite continué à organiser des bals, mais aussi de plus en plus de concerts, en inventant un métier qui n'existait pas encore.

C'est-à-dire ?

Ce métier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'existait pas auparavant. Il y avait un imprésario, qui se mettait en relation avec des contacts locaux, qui se chargeaient à leur tour de la location de salles ou, plus souvent, de chapiteaux, avec beaucoup de bonne volonté mais parfois aussi pas mal d'amateurisme. J'ai professionnalisé la production de spectacles, en organisant les premières vraies tournées (plutôt que des concerts épars partout en France) ou en introduisant le catering, par exemple. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler sur certains concerts de Johnny Hallyday (avec un premier concert le 15 mars 1975 à Rouen) ou de Michel Sardou. J'organisais tout sur place : le chapiteau, les affiches, le matériel, la sécurité, l'arrivée du public... À cette époque, quand Johnny arrivait pour un concert, il demandait à son équipe : « C'est comment ce soir ? » Invariablement, son équipe répondait : « Ce soir c'est les vacances, c'est Camus. »

« Ce métier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'existait pas auparavant. »

Vous commencez aussi à travailler avec des artistes internationaux.

Oui, j'ai monté à cette époque Zéro Production, en association avec Pascal Bernardin. Nous avons notamment organisé les deux derniers concerts de Bob Marley en France, le fameux concert de Madonna à Sceaux devant 130 000 personnes, et beaucoup d'autres artistes majeurs (les Rolling Stones, Michael Jackson, The Police...). C'est d'ailleurs à l'issue d'un concert de Supertramp que j'organisais à Paris que Johnny Hallyday est venu me voir pour me demander si j'accepterais de m'occuper de lui pour tous ses concerts. Je ne pouvais bien sûr pas dire non, et j'ai bien fait. Ces décennies de collaboration avec Johnny ont été une aventure extraordinaire. →

C'est alors que vous décidez de créer un syndicat des producteurs de spectacles ?

Nous décidons effectivement avec quelques amis de créer en 1983 l'Union nationale de la Chanson et des Variétés, qui deviendra en 1988 le Syndicat national des producteurs de spectacles (SNPS), puis le SYNPOS en 1996, et enfin le PRODISS de 2000 à 2024, avant la fusion avec le Syndicat national des théâtres privés (SNDTP) et le Syndicat national des cabarets, music-halls et lieux de création (CAMULC), qui a donné naissance à EkhoScènes cette année. Ma collaboration avec Johnny Hallyday, entre autres, me conférerait un poids important auprès des pouvoirs publics, alors que j'ai représenté jusqu'à un tiers du chiffre d'affaires de la profession en France. Je suis donc resté président du syndicat pendant dix ans, durant lesquels j'ai mené de nombreuses batailles.

Lesquelles ?

J'ai notamment œuvré pour le doublement de la taxe parafiscale, un système éminemment vertueux qui permet de prélever un pourcentage des recettes de billetterie pour financer de nouvelles créations. Elle était alors à 1,75 %, alors qu'elle était à 3,5 % pour le théâtre. Nous souhaitons son doublement pour davantage d'efficacité et de redistribution, et nous poussions dans ce sens auprès des pouvoirs publics. C'est alors que Michel Charasse, qui était ministre du Budget, vient voir Johnny Hallyday en concert avec son ami Eddy Mitchell, puis organise un dîner. J'avais demandé en amont à Véronique Colucci, qui était proche de lui à l'époque, d'interpeller le ministre, en lui disant : « Jack Lang a sauvé la profession en

installant la taxe parafiscale, vous pouvez sauver la profession en la doublant. » Lors du dîner, Johnny Hallyday m'interpelle et me demande combien il paye à la Sacem pour ses concerts. Je lui répons, et ajoute qu'il paye également 1,75 % de taxe parafiscale. C'est alors que le ministre intervient : « Non, j'ai signé ce matin, à partir de maintenant c'est 3,5 % ! » C'était une victoire importante pour les producteurs de spectacles, même si je n'ai pas passé une fin de soirée très agréable : Johnny avait demandé à Eddy Mitchell de lui expliquer ce qu'était la taxe parafiscale, et ce dernier lui avait répondu : « C'est du pognon qu'on pique sur tes recettes pour financer les jeunes qui vont te pousser vers la sortie ! »

« J'ai notamment œuvré pour le doublement de la taxe parafiscale, un système éminemment vertueux qui permet de prélever un pourcentage des recettes de billetterie pour financer de nouvelles créations. »

Vous êtes également à l'initiative de la baisse de la TVA.

Cela part d'abord d'une injustice. La TVA était à 7 % pour les Français et à 2,1 % pour les Anglo-Saxons. Nous avons remué ciel et terre pendant des années pour réparer cette inégalité, mais sans succès. Un jour, alors que je roulais vers Bruxelles pour un concert de Johnny Hallyday, Monique Le Marcis, programmatrice musicale de RTL, m'appelle et me dit qu'Édouard Balladur, ministre des Finances et grand fan de Johnny, souhaite qu'il participe à une émission de RTL avec lui. Je prends contact avec le directeur du cabinet du ministre, que je préviens d'emblée : « Je ne voudrais pas que le ministre soit surpris de la question que lui posera Johnny Hallyday : pourquoi la TVA est à 2,1 % pour Madonna et à 7 % pour moi ? » Dans la semaine, la question était réglée ; j'ai même réussi à obtenir la rétroactivité de la mesure. Après dix ans à la présidence du syndicat, marquée par ces deux batailles et beaucoup d'autres, j'ai décidé de laisser ma place.

Quel rôle avez-vous joué ensuite ?

J'ai pris la présidence du fonds de soutien (alimenté par la taxe parafiscale), que j'ai transformé pour créer le Centre national de la chanson, des Variétés et du Jazz (CNV)¹, qui est aujourd'hui devenu le Centre national de la musique². J'ai ensuite souhaité quitter le conseil d'administration, mais le ministre de la Culture m'a demandé de rester ; pour lui aussi mes colères et mes coups de gueule étaient parfois utiles pour obtenir des arbitrages favorables ! Il est vrai que la visibilité que m'ont donnée les artistes m'a permis de débloquer un grand nombre de situations, y compris au plus haut niveau de l'État. Cela a beaucoup aidé pour les dossiers que nous suivions au nom de la profession de producteur de spectacles.

Pensez-vous que les producteurs de spectacles devraient être plus visibles ?

Le grand public ne se rend pas compte du travail que ce métier représente. C'est aussi le cas pour certaines parties prenantes de notre secteur. La question du droit des producteurs de spectacles sur les captations est un exemple intéressant. Aujourd'hui, une maison de disques, propriétaire de l'image de l'artiste, peut filmer un concert et exploiter cette captation, mais pas le producteur de spectacles qui a investi pour ce concert. C'est une anomalie totale ! C'est le producteur qui a pris des risques pour que le concert puisse avoir lieu, pour que la tournée existe en France et aussi parfois à l'international, et il n'a aucun droit de regard sur l'œuvre créée et exploitée ensuite. C'est inacceptable aujourd'hui. Je ne comprends toujours pas comment ce système peut encore perdurer. C'est une aberration qui est cautionnée par le ministère de

la Culture qui n'a jamais voulu ouvrir ce dossier. Il faut un vrai droit pour le producteur de spectacles au même titre que les autres acteurs de la chaîne, mais aussi, et c'est important, une solidarité entre le producteur et l'artiste. L'artiste doit pouvoir imposer à sa maison de disques une juste place de son producteur de spectacles, surtout quand on sait que la grande partie des revenus des artistes dépend aujourd'hui de leur activité de spectacles.

« Il faut un vrai droit pour le producteur de spectacles, au même titre que les autres acteurs de la chaîne. »

Quel regard portez-vous sur l'action d'EkhoScènes au cours des dernières années ?

Le syndicat a pris beaucoup de place dans les instances. Il a un poids et une puissance indéniables, qui permettent de traiter efficacement un grand nombre de sujets qui touchent le secteur. En particulier, le travail réalisé pendant la période du COVID a été formidable. Nous aurions pu aller vers une grave catastrophe pour nos entreprises, qui ont finalement très largement été sauvées. J'en profite pour remercier également le ministère de la Culture et l'État, avec qui il est souvent facile d'être injuste. Les artistes, les techniciens et les entreprises ont été bien protégés.

Pensez-vous que la fusion du SNDTP et du CAMULC avec le PRODISS permettra d'accroître cette dynamique ?

Je suis persuadé que cette fusion sera très favorable pour tous. Plus nous aurons d'adhérents, plus nous aurons du poids auprès de l'État. Avoir un seul acteur, fort, qui parle au nom d'un secteur professionnel, c'est extrêmement important ; nous devons parler d'une même voix. Je ne vais pas dire le contraire : j'ai commencé comme producteur de concerts, j'ai monté une société de production avec Pascal Bernardin (fils du fondateur du Crazy Horse), j'ai créé des comédies musicales, puis j'ai attrapé le virus du théâtre et j'en ai dirigé plusieurs... Je suis très heureux de voir aujourd'hui un secteur uni, au service de tous les professionnels. Et je souhaite longue vie à EkhoScènes !

1 — Créé par l'article 30 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002
2 — Créé par la loi n° 2019-1100 du 30 octobre 2019

Ekhoscènes, moteur pour la culture et l'économie

P.30 Ekhoscènes, vecteur de dynamisme sur tout le territoire

P.42 La nécessaire reconnaissance d'un droit de propriété intellectuelle aux producteurs de spectacles

Pour 91 % des Français¹, assister à des spectacles ou à des festivals est un moyen de ressentir des émotions et de vivre des moments exceptionnels. C'est l'essence même du spectacle vivant : proposer des performances uniques, en proximité avec les artistes et le public. Mais l'action au quotidien des plus de 500 adhérents d'Ekhoscènes est bien plus large, avec un impact positif sur la diversité culturelle et le dynamisme économique local. Une contribution à protéger et à préserver, notamment à travers la reconnaissance d'un droit de propriété intellectuelle aux producteurs de spectacles.

Le spectacle vivant, vecteur de dynamisme culturel

Les adhérents d'Ekhoscènes, présents sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, proposent des spectacles dans les grandes villes et les métropoles, mais aussi dans des territoires ruraux, avec une prise de risque supplémentaire. Ils créent des espaces de sociabilisation et de souvenirs partagés et jouent un rôle central dans l'accès à la culture.

Une contribution au dynamisme économique local

Au-delà du lien social, le spectacle vivant a toujours été considéré comme un acteur majeur du dynamisme territorial. Il a des retombées économiques importantes dans les territoires : pour 1 euro et 1 emploi équivalent temps plein (ETP) dans le secteur du spectacle vivant, 1 euro et 1 ETP supplémentaire sont créés parmi les prestataires et au sein de l'économie touristique, sur tout le territoire. Les liens tissés avec les entrepreneurs locaux (hôtellerie, restauration, transports, etc.) entraînent de véritables synergies économiques qui profitent à tous au sein de ces territoires.

Droit de propriété intellectuelle du producteur de spectacles : une anomalie à corriger

Cet apport du spectacle vivant à l'économie et à la vivacité culturelle en France sont les conséquences directes des risques pris par les producteurs de spectacles. C'est pourquoi Ekhoscènes demande la reconnaissance d'un droit de propriété intellectuelle spécifique aux producteurs de spectacles, qui leur permettra de protéger et de valoriser leurs investissements. Cette question est tant une question de reconnaissance du métier de producteur qu'une garantie de sécurisation des investissements, et donc de pérennité, du secteur du spectacle vivant privé.

¹ — Baromètre du spectacle vivant, Toluna-Harris Interactive pour Ekhoscènes.



Ekhoscènes, vecteur de dynamisme sur tout le territoire

Alors qu'un tiers des Français – 22 millions de personnes – vit en milieu rural, les adhérents d'Ekhoscènes, entrepreneurs du spectacle vivant privé, jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle hors des villes. Consciente des enjeux forts et spécifiques de cette offre culturelle en milieu rural, Rachida Dati, ministre de la Culture, a lancé au début de l'année 2024 une concertation nationale sur ce sujet, le « Printemps de la ruralité », puis annoncé en juillet 2024 [un Plan triennal « culture et ruralité »](#).

Les adhérents d'Ekhoscènes présents et actifs sur l'ensemble du territoire français, à travers leurs différents métiers

Les producteurs et les diffuseurs de spectacles organisent des représentations et des tournées partout en France et notamment en ruralité. En particulier, les diffuseurs de spectacles y jouent un rôle essentiel. Ces entrepreneurs louent des salles communales et prennent le risque d'y produire des spectacles à la place de la commune, avec un équilibre économique compliqué à atteindre pour des artistes rassemblant un large public, en conservant des prix attractifs dans des salles de faibles jauges et parfois peu équipées. Depuis quelques années, ils sont devenus de réels partenaires des communes et des festivals associatifs ruraux (programmation, co-production, rôle de tiers de confiance avec les producteurs nationaux), et contribuent pleinement à la détection et à l'émergence des talents locaux.

De nombreux lieux de spectacles privés, salles de concerts, théâtres et cabarets sont implantés dans les espaces ruraux. En particulier, plus d'un tiers des cabarets adhérents d'Ekhoscènes sont situés en zone rurale, où ils proposent des revues mais aussi des spectacles jeune public et des concerts. Pour les habitants, ces cabarets constituent une porte d'entrée vers le spectacle plus facile à emprunter de par sa proximité.

Plusieurs festivals privés d'ampleur sont également implantés en milieu rural. Ils permettent aux habitants de ces zones d'accéder à des spectacles se produisant habituellement dans des Zénith, et contribuent à dynamiser fortement l'écosystème économique local.

Des leviers pour faciliter l'accès à la culture en zone rurale

Les habitants des zones rurales sont moins nombreux à se rendre au moins une fois par an à un spectacle que l'ensemble de la population (43 % le font contre 51 % au national) et les Français habitant dans les grandes villes (54 % et 61 % à Paris) selon le [Baromètre annuel Harris Interactive – Ekhoscènes du public du spectacle vivant](#).

Les entrepreneurs privés de spectacle facilitent déjà l'accès à la culture pour les habitants des zones rurales, mais plusieurs leviers pourraient être actionnés pour amplifier leurs actions :

- un renforcement du soutien public, actuellement faible pour ces entrepreneurs ;
- des actions en faveur de la mobilité des habitants des zones rurales vers la culture ;
- une facilitation de la communication locale sur les événements culturels notamment en levant les obstacles au déploiement de la signalétique.

Tour d'horizon des enjeux et des solutions avec Marie Rigaud (Printemps de Pérouges), Benoît Piquet (Le Live), Sylvie Liogier (Zénith de Saint-Étienne) et Olivier Cauchon (Diogène Productions).

1 — www.culture.gouv.fr/printemps-de-la-ruralite-renforcer-la-place-de-la-culture-au-caeur-des-territoires-ruraux

2 — Enquête réalisée chaque année depuis 2014 par Harris Interactive pour Ekhoscènes, à retrouver sur <https://ekhoscenes.com>



🗨 Interview d'un cabaret → Cabaret Le Live

Benoît Piquet, co-fondateur d'un cabaret en zone rurale

Le Live est un cabaret situé à Château-Gontier-sur-Mayenne (53), commune de 11 653 habitants en zone rurale. Proposant une nouvelle revue chaque saison, Le Live s'attache à proposer de la musique live tous les soirs, à l'occasion du spectacle et, une vingtaine de dates dans l'année, à l'occasion de concerts à l'issue des représentations. Très engagé écologiquement, Benoît Piquet, co-fondateur du cabaret, partage également sa volonté de dynamiser le tissu économique local.

« J'espère que, grâce à nous, certains spectateurs découvrent une autre facette du spectacle vivant. »

Quelle est l'histoire de votre cabaret ?

Avec mon épouse Cindy, nous avons ouvert en 2017 le cabaret Le Live, à Château-Gontier-sur-Mayenne (53). Nous avons tous deux des parcours de musiciens : bassiste et contrebassiste, j'ai été pendant plus de dix ans musicien itinérant, sur des tournées en France et à l'international ; Cindy est de son côté chanteuse et danseuse. Avec 3 enfants, nous avons voulu créer un lieu qui nous ressemble et qui nous rassemble, pour continuer de faire ce métier mais de façon différente. Le Live est né, avec une vraie particularité : nous proposons chaque soir de la musique live, tout le long de la soirée, avec un groupe sur scène aux côtés des danseuses et des danseurs. Notre autre particularité, c'est notre engagement profond en faveur de la transition écologique et des acteurs économiques locaux.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Cela passe d'abord par le repas que nous proposons. Fils d'agriculteurs bio, j'ai tout de suite eu à cœur de proposer une nourriture locale et bio. Notre objectif, c'est d'abord de bien nourrir nos convives, mais aussi de faire découvrir ce que notre territoire peut produire de meilleur. Nous créons

un cercle vertueux : en achetant son billet, qui nous permet de payer le bon prix à notre traiteur, qui paye lui-même le bon prix aux agriculteurs qui le fournissent, un spectateur qui vient dans notre cabaret dynamise toute une chaîne économique. Cet engagement écologique nous oblige, mais il est devenu un marqueur fort de notre identité et il est aujourd'hui très attendu de notre public.

Au-delà de la restauration, quels liens tissez-vous avec les acteurs locaux ?

Nous faisons aussi en sorte de travailler avec des entreprises locales pour l'ensemble de notre activité (artistes, techniciens, costumiers...) et de créer des partenariats, à l'image des visites communes que nous organisons avec une brasserie locale bio. Nous permettons aussi au public de découvrir une autre facette du spectacle vivant. Certains peuvent avoir une vision parfois poussiéreuse du cabaret ; j'espère que nous contribuons modestement à moderniser cette image.

« Le fait d'être en zone rurale nous permet aussi d'expérimenter beaucoup plus facilement, à l'image de notre réflexion en cours sur la réutilisation des eaux de pluie. »

Qu'attendez-vous d'Ekhoscènes ?

Je tiens d'abord à remercier Daniel Stevens, qui nous a énormément accompagnés au CAMULC et qui nous a aiguillés sur tellement de sujets ces dernières années, en particulier pendant le COVID. Il nous a notamment permis de mieux appréhender les aides à la création de nouveaux spectacles proposées par le CNM, qui nous permettent désormais de

rémunérer tous nos artistes et tous nos musiciens pour la création, y compris durant les répétitions. Concernant la fusion, je suis ravi du rapprochement du CAMULC et du SNDTP avec le PRODISS, qui est devenu Ekhoscènes. Le PRODISS avait un poids, une solidité et un professionnalisme qui seront utiles à tous les adhérents au sein d'Ekhoscènes. À titre personnel, je suis très heureux de pouvoir échanger avec d'autres entrepreneurs et de participer au comité de pilotage sur la transition écologique, que j'ai rejoint cette année.

Le cabaret Le Live en chiffres



18 000 à 22 000
spectateurs chaque saison



80 – 90 dates
chaque année



20 artistes et techniciens



🗨 Interview d'un festival → Printemps de Pérourges

Marie Rigaud, fondatrice et directrice du festival le Printemps de Pérourges

Créé en 1997, le Printemps de Pérourges est un festival de musique qui se déroule chaque année au cœur de l'Ain, entre fin juin et début juillet. Au fil des années, le festival s'est diversifié et a réussi à s'imposer comme l'un des événements culturels majeurs de la région. Marie Rigaud, fondatrice et directrice du Printemps de Pérourges, défend un modèle de festival original, qui valorise le patrimoine et l'écosystème local.

Comment est né ce projet et comment a-t-il évolué ces dernières années ?

Nous avons créé ce festival, sous la forme d'une association, il y a 27 ans avec mes deux sœurs. C'est aussi ce qui a donné à cette manifestation son supplément d'âme. Les premières éditions étaient assez confidentielles : nous proposons de la musique classique dans un lieu unique, l'église de Pérourges. Puis, nous avons fait évoluer ce format grâce à des initiatives originales, notamment en organisant des concerts dans des sites industriels en activité, comme la centrale nucléaire de Bugey. C'est à partir de notre 20^e édition, en 2016, que le format a le plus évolué et que le festival a pu se développer et gagner en notoriété. Aujourd'hui, le Printemps de Pérourges est le premier événement culturel du département de l'Ain et accueille une multitude d'artistes, émergents ou de renommée mondiale. Il est devenu un événement que l'on pourrait qualifier d'« électron libre », original et singulier, qui s'affranchit des codes traditionnels du monde du spectacle vivant privé. Ce cadre nous permet d'innover en expérimentant des formats artistiques différents.

Comment décririez-vous le public qui fréquente votre festival ?

Le public du Printemps de Pérourges est très largement local. En 2023, 47% des spectateurs du festival étaient des habitants du département de l'Ain. Le festival permet à ces habitants de venir écouter des têtes d'affiche qui se produisent habituellement dans des Zénith en zone métropolitaine. Le festival cherche à toucher toutes les catégories de ce public local en travaillant sur l'accessibilité et en offrant des places à destination des publics éloignés de la culture via des structures comme Culture pour tous ou les Maisons d'Enfants. Notre public est aussi très familial. Lors de l'édition de 2022, 40% des festivaliers avaient entre 40 et 60 ans. Cette spécificité s'explique notamment par le confort que nous garantissons aux festivaliers (places assises...), différent du format habituel d'un festival. Le Printemps de Pérourges ne diffuse pas seulement la culture dans cette

zone rurale mais permet à ses habitants d'en être des acteurs. Ainsi, les 400 bénévoles qui participent à la préparation et à l'organisation du festival sont très majoritairement locaux. Le festival participe également à la détection des talents locaux avec l'organisation de tremplins qui permettent aux finalistes de monter sur scène.

« Le Printemps de Pérourges ne diffuse pas seulement la culture dans cette zone rurale ; il permet aussi à ses habitants d'en être des acteurs. »

Quel est l'impact du Printemps de Pérourges sur l'écosystème local ?

Si la musique reste notre activité centrale, nous développons d'autres offres, qui sont une part importante de l'attractivité de ce festival. Nous avons ainsi mis en place une offre gastronomique haut de gamme : notre restaurant gastronomique affiche complet chaque soir. Des corners gastronomiques permettent également de valoriser le savoir-faire local, à travers les concours gastronomiques de la région (championnat du monde de pâté-croûte, mondial de la praline, concours de Paul Bocuse...). Il nous tient à cœur, autant qu'aux festivaliers, de mettre en avant ces étendards locaux. Nous mettons aussi à la disposition des festivaliers des food trucks, que nous sélectionnons de manière exigeante, en privilégiant un circuit court et local.

« Il nous tient à cœur, autant qu'aux festivaliers, de mettre en avant les étendards locaux. »

Quelles sont vos attentes vis-à-vis d'Ekhoscènes ?

Le syndicat a toujours fait preuve de dynamisme pour représenter le secteur privé auprès des institutions et porter les réformes. Je sais que les équipes d'Ekhoscènes sont mobilisées actuellement sur la refonte du programme d'aides du CNM. Je soutiens ces efforts, d'autant plus que nous avons parfois du mal à accéder à ces aides en raison de la particularité de notre festival qui ne correspond à aucun autre événement. À titre personnel, en tant qu'élue au sein du comité festival, j'ai toujours apprécié les échanges positifs et enrichissants que j'ai pu avoir avec les autres membres. Dans ce contexte, la fusion du CAMULC et du SNDTP avec le PRODISS au sein d'Ekhoscènes ne peut qu'être positive.

Le Printemps de Pérourges en chiffres



1 semaine de concerts



+/- 10 000 spectateurs / jour
45 000 visiteurs en 2024



Environ 30 artistes
sur la durée du festival



🗨 Interview d'un diffuseur → Diogène Productions

Olivier Cauchon, diffuseur de spectacles en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine

Olivier Cauchon codirige Diogène Productions et est l'un des fondateurs de 4ème Sens, sociétés de diffusion actives en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine. Il partage sa vision du rôle pivot du diffuseur privé pour amener les spectacles jusque dans les zones rurales et évoque ses enjeux spécifiques, notamment en termes d'équilibre économique.

Comment définiriez-vous le rôle du diffuseur ?

Nous diffusons des spectacles sur une zone géographique définie, la Bretagne et le Sud-Ouest. Cela signifie que nous organisons des spectacles pour le compte des producteurs ou que nous leur achetons, nous louons les salles, puis nous gérons tout ce qui doit être mis en œuvre pour que le spectacle puisse avoir lieu : la billetterie, la technique, la communication, la logistique... La plupart du temps, nous prenons les risques de l'organisation de ces spectacles – et du manque à gagner éventuel – à la place des communes. Depuis quelques années, notre rôle auprès des communes et des festivals ruraux s'est encore affirmé : nous sommes devenus leurs partenaires, nous les accompagnons dans leur programmation, nous coproduisons des spectacles avec eux et nous jouons un rôle de tiers de confiance entre eux et les producteurs de spectacles nationaux. Ce rôle pivot du diffuseur privé pour amener les spectacles dans les zones rurales n'est pas assez connu à mon sens. Pourtant, sans nous, de nombreux spectacles n'auraient tout simplement pas lieu dans un grand nombre de communes de France.

« En zone rurale, nos événements sont des marqueurs forts de mixité sociale et de rassemblement. »

Quelles spécificités pour les spectacles en zone rurale ?

Une des spécificités des spectacles qui ont lieu dans des lieux éloignés des centres urbains, c'est leur dimension beaucoup plus sociale que dans les grandes villes. Quand on propose un spectacle dans des petites villes, on sort du cadre du divertissement. J'habite moi-même dans une commune rurale. Je sens combien nos événements sont des marqueurs importants de mixité sociale, de

rassemblement. Il y a quelque chose de très fort, qui a réellement du sens, qui nous motive au quotidien.

Y a-t-il aussi des difficultés supplémentaires ?

En effet, produire des spectacles en zone rurale coûte plus cher qu'en ville car les salles ont moins de moyens, des équipements parfois moins adaptés et des jauges réduites. Et pour toucher des publics qui viennent de loin, qui doivent se déplacer sans transports en commun, nous devons cibler des artistes qui disposent d'une vraie notoriété tout en maintenant des coûts de production acceptables et un niveau de prix pas trop élevé. C'est la quadrature du cercle !

Or, comme l'ensemble des adhérents d'Ekhoscènes, nous sommes une société privée, c'est-à-dire que la très grande majorité de nos recettes provient de la billetterie, et non de subventions. C'est un gage de liberté, puisque nous ne dépendons de personne et pouvons faire nos choix en toute autonomie. La contrepartie, c'est que nous devons composer avec des marges très faibles.

De quel soutien auriez-vous besoin ?

Le Centre national de la musique (CNM) soutient la création de spectacles et accompagne les diffuseurs à travers un programme d'aide. Malgré son faible budget¹, ce programme nous permet de prendre le risque élevé de l'organisation de spectacles en zones rurales et d'y cultiver leur pratique. Sans ces aides, il est clair que nous ne pourrions pas proposer certaines dates. Et si ce programme était renforcé, nous pourrions en faire encore plus ! De manière générale, le CNM est une absolue nécessité pour notre métier. Si le CNM n'est plus là, tout s'écroule.

Quel bilan tirez-vous de votre implication en tant qu'élu pour Ekhoscènes ?

Je retiens notamment notre mobilisation pendant la crise du COVID. Je suis très fier d'avoir fait partie de cette équipe, qui s'est battue pour dessiner l'avenir de notre métier et faire en sorte que notre voix soit entendue. Au-delà de la crise, je tire un bilan extrêmement positif et enrichissant, en ayant pu échanger avec de nombreux professionnels, avec la même passion en partage. Cette année, nous avons engagé des chantiers importants avec le syndicat, à l'image de la réflexion sur les enjeux RH, qui est un sujet majeur pour nos entreprises pour les prochaines années. La fusion avec le SNDTP et le CAMULC est une excellente opportunité pour continuer à porter les revendications de tous, quel que soit notre métier. En tant qu'entrepreneur, c'est extrêmement sécurisant de me dire que la voix de mon syndicat pèse encore plus lourd. Plus on est de fous, plus on est forts !

Diogène Productions en chiffres



120 dates par an



170 000 billets vendus sur la saison 2023-2024



41 salles partenaires



95 % du chiffre d'affaires issu de la billetterie

1 — 300 000 € par an pour tous les diffuseurs de France, plafonné à 20 000 € par an par structure, à raison de 1 500 € par dossier et uniquement pour les lieux inférieurs à 800 places.



🗨 Interview d'une salle → Zénith de Saint-Étienne

Sylvie Liogier, directrice du Zénith Saint-Étienne Métropole

Plus grande salle de concerts du département de la Loire, le Zénith Saint-Étienne Métropole, situé au nord de la commune stéphanoise, a été inauguré en 2008. Lieu résolument ancré dans son territoire, il fait avant tout appel aux entreprises locales et contribue ainsi, aux côtés des autres établissements culturels de la ville, à créer une vraie dynamique culturelle locale. D'abord administratrice du Zénith, Sylvie Liogier en a pris la direction en 2013. Elle défend pour sa ville et sa région une offre culturelle accessible, ouverte à tous et qui conserve un lien étroit avec le territoire et ses habitants.

Pouvez-vous présenter l'histoire du Zénith et notamment sa genèse ?

À u début des années 2000, il a été décidé de construire un autre lieu à Saint-Étienne pour l'accueil de spectacles, en remplacement du Palais des spectacles, dont les dimensions ne permettaient plus d'accueillir les spectacles dans des conditions satisfaisantes. C'est ainsi que la conception du Zénith de Saint-Étienne a été confiée à un architecte de renommée internationale, Norman Foster, qui a travaillé sur ce projet en association avec le cabinet local Berger. Inauguré en 2008, le Zénith se distingue par sa construction très avant-gardiste, s'inscrivant dans une démarche de valorisation du développement durable. Il a d'ailleurs reçu, en 2009, un prix d'architecture, le « Riba Award » décerné par le Royal Institute of British Architects. Avec une capacité de 5 400 places assises et 7 200 places en assis/debout, il s'agit de la plus grande salle de concerts du département, par ailleurs bien implantée dans la région.

Quel rapport le Zénith entretient-il avec les territoires environnants et sa population ? Quel est son impact sur l'écosystème local ?

J e crois que les habitants se sont approprié cette salle, devenue incontournable dans la région. Au-delà de proposer une programmation de spectacles très variée et qui s'adresse à des publics différents, nous avons eu à cœur de l'ouvrir à d'autres types d'événements : dons du sang, *speed datings* pour les entreprises qui recrutent ou encore des événements et spectacles caritatifs, dont les bénéfices sont reversés à des associations.

« Nous avons toujours voulu ancrer ce bâtiment dans son territoire. »

Nous avons toujours voulu ancrer ce bâtiment dans son territoire, en conservant un lien étroit avec les acteurs locaux et l'ensemble de la

population. Nous veillons aussi à favoriser l'accès à la culture pour permettre au public d'assister à un concert sans avoir à se déplacer à Paris ou à Lyon, et en contribuant à créer une dynamique culturelle locale vivace. Cette accessibilité passe par une offre de transports adaptée, grâce à la création d'une ligne de tramway qui s'arrête aux portes du Zénith.

Enfin, nos prestataires sont choisis à proximité y compris pour nos *goodies* qui sont confectionnés par des artisans locaux : nous offrons des bretelles fabriquées à Villars, ville contiguë à Saint-Étienne, et bientôt des *tote bags* tissés à Saint-Étienne. Le tissage fait partie des fleurons de notre ville ; par notre activité, nous avons donc un impact économique et nous maintenons un lien fort avec l'histoire et les savoir-faire de la ville.

« La législation — par exemple sur la réglementation sonore et les ensembles démontables — doit être une aide et non une entrave. »

Quel regard portez-vous sur la fusion du SNDTP et du CAMULC avec le PRODISS, devenu Ekhoscènes, et quelles sont vos attentes vis-à-vis du syndicat ?

L a crise sanitaire que nous avons traversée a mis en avant notre besoin de disposer d'un syndicat fort qui puisse être un interlocuteur solide et reconnu des pouvoirs publics. Entre le pôle musique et variété, le pôle théâtre et le pôle cabaret, nous avons beaucoup de points communs. Cette association nous oblige à repenser l'évolution du syndicat et à nous structurer autrement pour créer un avenir commun. À cet égard, je crois que la fusion est enrichissante pour nous tous.

Élue au comité Salles et impliquée dans le COPIL écoresponsabilité, j'attends d'Ekhoscènes qu'il puisse être à nos côtés pour défendre nos métiers, sur un plan pratique et technique, mais aussi notre indépendance et notre liberté. Je souhaite aussi qu'Ekhoscènes défende une politique culturelle forte et engagée, pour soutenir l'emploi permanent et intermittent, pour défendre le crédit d'impôt et pour renforcer la collaboration entre les représentants des syndicats professionnels et le législateur. La législation doit être avant tout une aide et non une entrave. Je pense notamment au décret sur la réglementation sonore ou encore à l'arrêté qui concerne les structures provisoires et démontables. Tout cela doit nous permettre de créer les conditions favorables à l'impulsion d'une véritable dynamique culturelle.

Le Zénith de Saint-Étienne en chiffres



Plus de 157 000 spectateurs accueillis en 2023-2024



9 872 m² de surface



5 400 places assises et 7 200 places en assis/debout



30 configurations différentes



Entre 45 et 50 spectacles organisés chaque année



Focus

Une mission d'étude du ministère de la Culture souligne le dynamisme, la diversité et la richesse du secteur du cabaret et du music-hall.

En janvier 2022, le directeur général de la création artistique Christopher Miles a confié à Pascale Laborie et Annabel Poincheval, inspectrices de la création artistique, une mission d'étude consacrée au secteur du cabaret et du music-hall.

Ce rapport, publié en 2024, décrit un secteur dynamique et qui revêt une grande diversité et une grande richesse tant sur le plan humain, des savoir-faire que de la création. Par son existence même, ce rapport indique un changement de regard sur le cabaret.



3 questions à l'une des deux co-rédactrices du rapport, Annabel Poincheval

Pouvez-vous nous présenter le contexte et les objectifs de la mission qui vous a été confiée ?

Cette mission d'étude a été confiée par Christopher Miles, directeur général de la création artistique, à l'Inspection de la création artistique, dans le cadre de son rôle d'observation et d'analyse de l'évolution des différents secteurs artistiques. Il s'agissait de prendre connaissance du secteur du cabaret et du music-hall dans toutes ses dimensions afin d'établir un état des lieux de la filière et de poursuivre par un travail de diagnostic et d'identification des différents enjeux.

Quels ont été vos constats sur la situation actuelle du secteur du cabaret et du music-hall ? Quel état des lieux de la filière avez-vous établi ?

C'est un secteur actuellement dynamique, tant en nombre et variété de propositions qu'en attractivité pour le public et pour les artistes. La création (sous diverses formes : costumes et autres artefacts, recherche de numéros, performance, rapport à l'actualité, etc.) y est vivante, nourrie,

inspirée et inspirante pour les autres arts de la scène. Le public est présent et diversifié en termes de provenance sociale et d'âge. De plus en plus d'artistes, quelle que soit leur formation, s'essaient au cabaret, soit en s'inspirant des codes dans leurs propres créations, soit en venant y performer. Cela s'observe dans le champ du spectacle vivant mais aussi dans celui des arts plastiques et visuels, du cinéma, de la mode, etc. Cette porosité enrichit nombre de créateurs qui s'y intéressent.

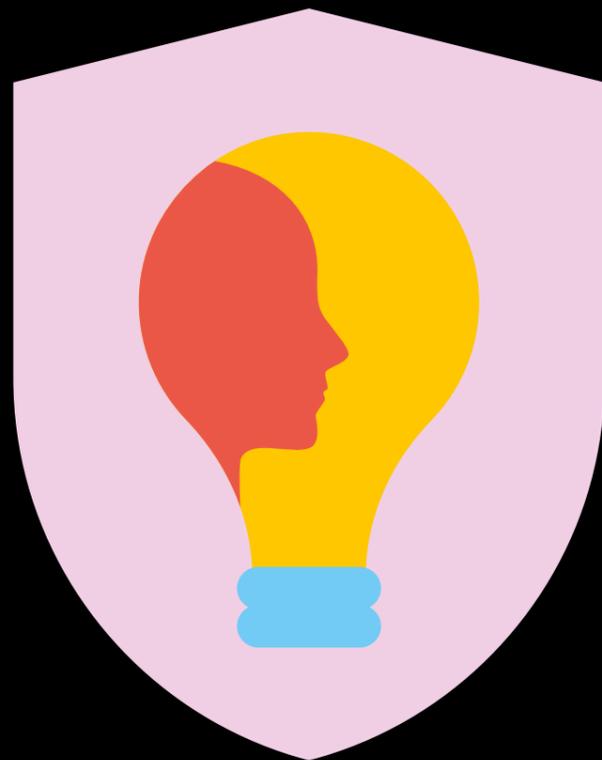
C'est aussi un secteur en cours de structuration, grâce notamment au travail mené par le CAMULC et repris par Ekhoscènes : les dialogues de filière s'établissent, les ouvertures vers divers accompagnements et diverses aides se mettent en place et cela oblige aussi le secteur à continuer de se définir pour ne pas s'éparpiller ou ne pas se conformer aux cadres pré-existants. Le rapport du cabaret à son histoire est un point d'appui important dont chacun se revendique et qui unit les artistes, directeurs, créateurs.

À travers les entretiens et les visites que vous avez effectués, quels sont les principaux enjeux d'avenir que vous avez identifiés pour ce secteur ?

Notre prisme d'observation, bien que nourri des nombreux et riches entretiens que nous avons

menés, nécessiterait d'être approfondi à travers des échanges plus ciblés avec le secteur. Mais il nous semble important aujourd'hui qu'il continue à se structurer, à travers son rapport à l'histoire (repérer, écrire, collecter, documenter, en partenariat avec des journalistes, chercheurs, universitaires, conservateurs du patrimoine, etc.), mais aussi à travers les instances existantes, qu'elles soient dédiées (Ekhoscènes) ou en lien (SACD, CNM, Sacem, ONDA, etc.).

Une meilleure appréhension des publics et formations des artistes grâce à des études affinées permettrait au secteur d'identifier de nouvelles marges de manœuvres et de consolider ses richesses. Le dialogue qui s'est amorcé avec diverses institutions et réseaux (le ministère de la Culture via la Direction générale de la création artistique, le Centre national du costume et de la scène, les lieux labellisés, les universités, conservatoires et écoles d'enseignement supérieur, etc.) a permis d'élargir la visibilité du cabaret et du music-hall afin de rayonner au-delà d'un « premier cercle ». Ces liens restent à consolider et à développer, y compris au-delà des partenaires désormais acquis, avec l'aide et l'accompagnement de chaque institution dans son champ d'action.



La nécessaire reconnaissance d'un droit de propriété intellectuelle aux producteurs de spectacles.

Les producteurs de spectacles, investisseurs indispensables dans la chaîne de valeur du secteur, n'ont aucun droit de propriété intellectuelle sur les spectacles qu'ils produisent. Ils sont rémunérés par les seules recettes de billetterie.

Cela signifie, par exemple, qu'ils n'ont aucun droit sur les captations filmées de spectacles qu'ils ont produits, qu'elles soient réalisées par des professionnels ou par le public. Ces vidéos génèrent pourtant ensuite des recettes pour les plateformes qui les diffusent.

Les auteurs, les compositeurs, les artistes, les producteurs de phonogrammes et de films ou encore les organisateurs de manifestations sportives peuvent tous obtenir une rémunération en contrepartie d'une telle exploitation ou le blocage de l'accès en ligne aux contenus sur lesquels ils détiennent des droits exclusifs.

Seuls les producteurs de spectacles sont exclus d'une telle protection juridique sur des créations qui n'auraient pas existé sans eux, et donc exclus de la rémunération de leurs investissements par les autres modes d'exploitation de leurs spectacles.



Sophie Hazebroucq,
directrice générale de Ruq Spectacles

« La scène est un vecteur majeur de développement des artistes. Le producteur de spectacles doit être un acteur identifié dans la chaîne de valeur. »

Un droit en lien avec la prise de risque du producteur de spectacles

Les producteurs de spectacles investissent de plus en plus pour le développement de leurs artistes et l'organisation de spectacles. Ils prennent tous les risques financiers, d'autant plus grands pour les dates à l'international.

Avant qu'un spectacle puisse être présenté au public, le producteur doit investir plusieurs mois voire plusieurs années au cours de nombreuses étapes parmi lesquelles :

- la création du spectacle avec l'artiste (direction artistique, scénographie, lumière, construction des décors, costumes) ;
- l'organisation de périodes de répétitions en conditions réelles dans des lieux loués à cet effet avec de nombreuses personnes mobilisées (artistes et techniciens) et qui peuvent s'étirer sur plusieurs mois. Ces « résidences » permettent non seulement de calibrer le spectacle mais également de perfectionner sa conception ;
- la définition de la stratégie de la tournée : publics à cibler, types de salles à louer, prix des billets, stratégie de communication, etc. ;
- les locations des salles, parfois nécessaire des années à l'avance ;
- la mise en œuvre de la campagne de communication ;
- la commercialisation des billets de spectacles, qui doit être organisée pour débiter de nombreux mois avant l'évènement.

C'est grâce à ce travail du producteur de spectacles et à ses investissements qu'un artiste peut acquérir et entretenir une renommée et que le public peut profiter des spectacles. C'est cette prise de risque qu'il faut désormais valoriser et protéger.

Aussi, il est indispensable de reconnaître un droit de propriété intellectuelle pour le producteur de spectacles, sur le modèle de ce qui a été instauré pour les autres acteurs dans les industries créatives et du divertissement (le producteur de disques, le producteur de films ou l'organisateur de manifestations sportives).

Selon une étude réalisée par Deloitte sur l'année 2022, les recettes de billetterie de la Ligue 1 de football en France s'élevaient à 225 millions d'euros.

Selon le CNM, les recettes de billetterie en France des spectacles musicaux et de variétés s'élevaient à 1,1 milliard d'euros en 2022.

En France, les recettes de billetterie des spectacles, sur le périmètre restreint des musiques actuelles et des variétés, sont donc plus de quatre fois supérieures à celles du football.

Selon la même étude Deloitte, les droits de diffusion de la Ligue 1 représentaient 729 millions d'euros en 2022. Ces recettes sont négociées par la Ligue 1 grâce au droit exclusif dont disposent les organisateurs de manifestations ou de compétitions sportives. Les producteurs de spectacles ne disposent pas, quant à eux, de ce droit exclusif leur permettant de valoriser les exploitations des captations des spectacles qu'ils produisent.

Ainsi, c'est sur le fondement du droit exclusif de l'organisateur de manifestations sportives que le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) a obtenu du tribunal judiciaire de Paris en juillet 2024 des blocages de sites de billetterie illicites. Ce droit permet en effet d'activer une procédure de blocage de sites en application de la loi pour la confiance dans l'économie numérique de 2004. De même, c'est parce que les producteurs de disques sont titulaires d'un droit voisin que la SCPP¹ a pu assigner, en février 2024, les sociétés Orange, Free, SFR, SFR Fibre et Bouygues Telecom, en vue d'obtenir des mesures de blocage car ces sites mettaient à disposition, sans autorisation, de nombreux titres de son répertoire, via des liens de téléchargement. Dans le même contexte, les producteurs de spectacles seraient dépourvus de toute protection juridique. Ils sont simplement pillés et leurs investissements non protégés au mépris de leur poids économique.



Aurélien Binder,
président de Fimalac Entertainment

« Comme les éditeurs, les producteurs phonographiques, cinématographiques et audiovisuels, les producteurs de spectacles financent la création. Ils investissent, embauchent et prennent le risque de l'échec. Mais à la différence de tous les autres, ils sont dépossédés de toute la valeur générée par les spectacles au-delà de leur première diffusion : la scène. »

Une question rendue encore plus pressante avec l'essor de l'intelligence artificielle générative

Les spectacles font depuis longtemps l'objet de captations, notamment par les spectateurs. Les smartphones permettent de capter des séquences de très bonne qualité. Certaines captations sont diffusées « en direct » pendant le spectacle, en particulier sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram ou TikTok. Certaines captations font également l'objet de montages sophistiqués, puis l'intégralité du concert est ensuite rendue accessible sur des plateformes comme YouTube.

Des dizaines et dizaines de milliers d'heures de spectacles sont accessibles en ligne sans que le producteur des spectacles diffusés ne puisse ni autoriser leur diffusion, ni l'interdire.

Il s'agit de captations de concerts d'artistes internationaux ou français de genres multiples (rock, variété, musique urbaine, chant lyrique, etc.), de comédies musicales, de spectacles d'humour ou encore de spectacles de cabarets et de pièces de théâtre.

Aujourd'hui, toutes ces heures de spectacles, de mêmes que toutes les photographies de spectacles, sont autant de contenus absorbés et exploités par les moteurs d'intelligence artificielle comme données d'apprentissages. Les producteurs de spectacles doivent être identifiés parmi les ayants droit qui ont généré ces contenus et doivent percevoir une juste rémunération en contrepartie de leur exploitation.

C'est au gré des innovations techniques et de l'évolution des modes d'exploitation des contenus que des droits de propriété intellectuelle ont été créés au profit de différents ayants droit, et ce dans plusieurs secteurs d'activité. Le moment est venu pour les producteurs de spectacles d'obtenir cette protection.



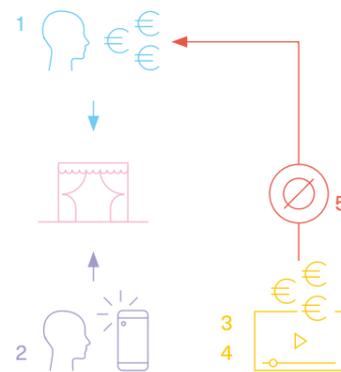
Bertrand Thamin,
président des théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse

« La pièce de théâtre est l'actif essentiel du producteur de théâtre. Le priver de droit de propriété intellectuelle, c'est nier son travail, son engagement, son investissement, et le priver de sources de financement indispensables à son développement. »

Trois exemples :

L'exploitation d'un spectacle sur les plateformes, la production d'un film basé sur une pièce de théâtre et les spectacles comme données d'apprentissage des moteurs d'intelligence artificielle.

Musique & variété, cabaret, théâtre : aucun revenu en contrepartie de l'exploitation du spectacle sur les plateformes



1 — Le producteur de spectacles investit et prend des risques pour créer le spectacle et pour en faire un événement unique.

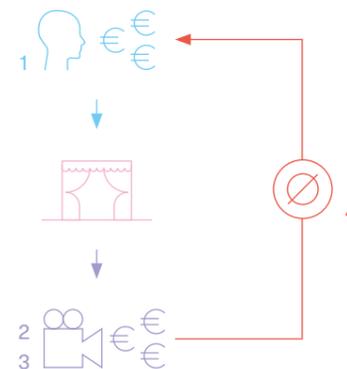
2 — Le spectacle est capté, par une équipe de professionnels ou par les spectateurs.

3 — Les captations sont diffusées en ligne sur différentes plateformes.

4 — La plateforme monétise ces contenus : elle perçoit des revenus publicitaires ou d'abonnements générés par l'exploitation des captations du spectacle.

5 — Le producteur de spectacles ne perçoit aucun revenu en contrepartie de cette exploitation du spectacle qu'il a produit.

Théâtre : aucun revenu garanti en cas de production d'un film basé sur une pièce de théâtre



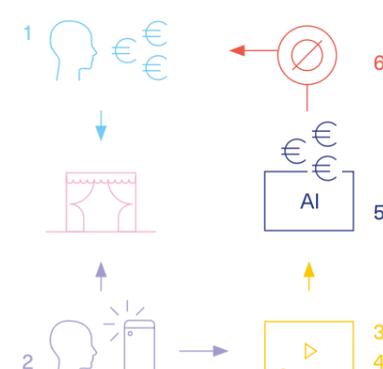
1 — Le théâtre-producteur investit et prend des risques pour créer le spectacle pour faire de la pièce un événement unique.

2 — Le producteur audiovisuel reprend la pièce pour en faire un film.

3 — Le théâtre-producteur peut disposer d'un droit contractuel de préférence pour produire le film, mais produire un film n'est ni son métier ni son expertise ni dans ses capacités financières.

4 — En dehors de possibles contrats conclus de gré à gré dans une relation souvent déséquilibrée, le théâtre-producteur ne perçoit aucun revenu au titre de la reprise de la pièce sous forme de film.

Intelligence artificielle : aucun revenu en contrepartie de l'utilisation des spectacles comme données d'apprentissage



1 — Le producteur de spectacles investit et prend des risques pour créer le spectacle et pour en faire un événement unique.

2 — Le spectacle est capté, par une équipe de professionnels ou par les spectateurs.

3 — Les captations sont diffusées en ligne sur différentes plateformes.

4 — Ces contenus sont aspirés et deviennent des données d'apprentissage pour les moteurs d'IA générative.

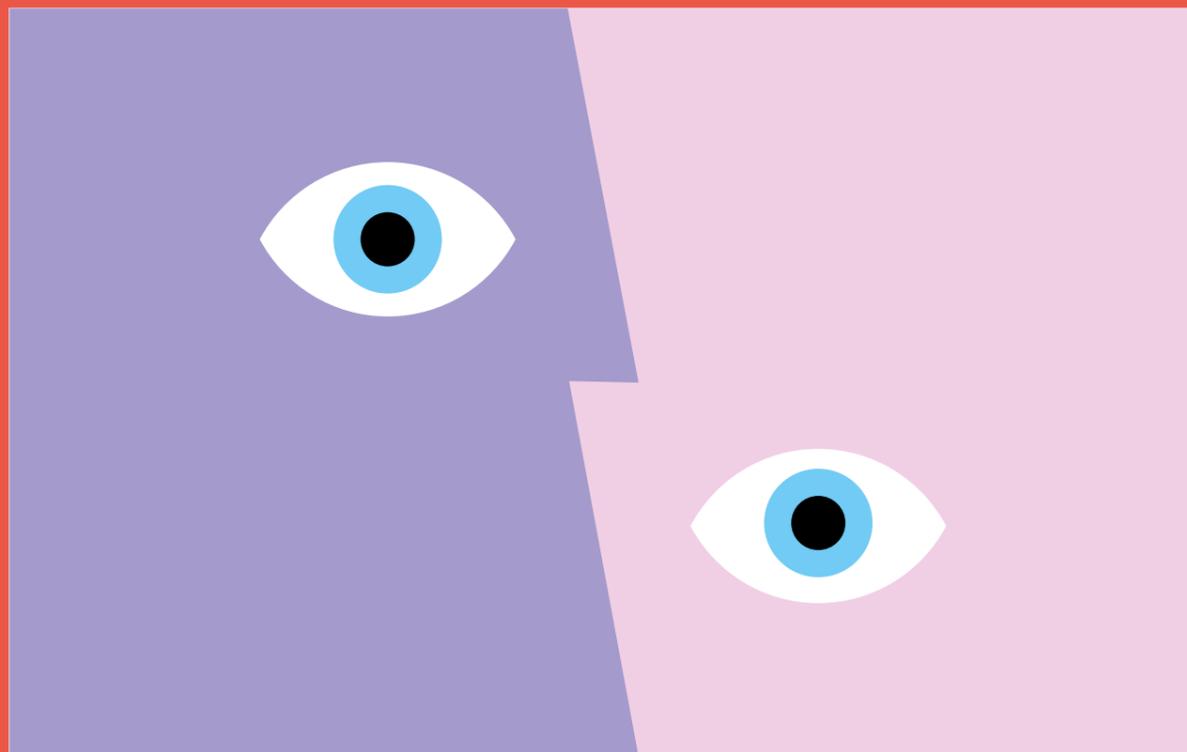
5 — Les fournisseurs d'IA monétisent ces contenus : ils font payer des abonnements à leurs utilisateurs pour que ces derniers puissent produire de nouveaux contenus générés par intelligence artificielle.

6 — Le producteur de spectacles ne perçoit aucun revenu en contrepartie de cette exploitation du spectacle qu'il a produit.

Ces trois exemples illustrent les conséquences de l'absence de droit de propriété intellectuelle du producteur de spectacles sur les spectacles qu'il contribue à créer, liée à la méconnaissance de son rôle et de la valeur qu'il crée. Le rôle du producteur ne se limite pas au financement du spectacle, qui est évidemment un préalable indispensable à la création de nouvelles productions. Il prend aussi l'initiative de la production du spectacle et les risques associés ; il réunit les créateurs, les artistes et les techniciens et il loue ou finance le lieu. Ce sont l'ensemble de ces éléments qui rendent le spectacle unique et contribuent à son succès.

Les solutions juridiques et économiques dont disposent les producteurs de spectacles sont très largement insuffisantes. Dans le cas d'un film tiré d'une pièce qu'il aurait produite, le producteur de théâtre ne dispose ainsi que de deux choix : devenir soi-même producteur de films, ce qu'il n'est pas, ou entrer dans une négociation particulièrement déséquilibrée. Dans le cas d'un concert ou d'un spectacle dont certains extraits généreraient des revenus pour les plateformes où ils sont diffusés, le producteur n'a aucune possibilité de percevoir une rémunération pour l'exploitation de ce spectacle, et donc de valoriser sa prise de risques et son investissement. Enfin, alors que les données d'apprentissage sont le carburant nécessaire au fonctionnement de tout système d'intelligence artificielle générative, les producteurs de spectacles ne perçoivent aucune rémunération pour l'exploitation des contenus qu'ils ont produits.

Le syndicat se mobilise depuis de nombreuses années auprès des pouvoirs publics pour obtenir un droit de propriété intellectuelle pour les producteurs de spectacles. Il a ainsi contribué à des rapports (rapport Lescure en 2013), a suscité des missions de l'Inspection générale des affaires culturelles (deux rapports en 2014 et 2023) et sensibilise régulièrement le gouvernement et les parlementaires à ce sujet. Dans un contexte de mutations importantes, le ministère de la Culture doit enfin donner sa juste place au producteur de spectacles dans la chaîne de valeur.



Focus

Les producteurs de spectacles en soutien à l'émergence : focus sur le dispositif Synergies Live !

Ekhoscènes a lancé en mars 2024 la première édition de « Synergies Live ! », en partenariat avec la Sacem. Pendant six mois, neuf artistes émergents, soutenus en autoproduction par la Sacem, ont bénéficié de l'accompagnement de neuf productrices et producteurs de spectacles, adhérents d'Ekhoscènes.

« Nous croyons beaucoup en ce programme. En plus de favoriser l'émergence de talents, ce dispositif valorise aussi le rôle du producteur de spectacles auprès des artistes, à l'heure où le live prend une place croissante dans leur carrière. »

Malika Séguineau,
directrice générale d'Ekhoscènes

Après une phase de diagnostic de leurs besoins et de leurs attentes, les jeunes talents ont pu profiter de temps d'échanges et de rencontres proposés régulièrement de mars à septembre 2024.

Au programme : de la découverte avec des ateliers pour approfondir leurs connaissances et des masterclasses pour découvrir des parcours inspirants ; mais aussi un apprentissage pratique avec des pitch sessions centrées sur la présentation des projets devant un panel de professionnels ainsi que de la mise en réseaux autour de tables rondes et de rencontres professionnelles.

Points d'orgue de l'accompagnement, quatre temps forts avec des rencontres *in situ* au Transbordeur (Villeurbanne) et à l'occasion du Printemps de Bourges, des Nuits de Fourvière et de Rock en Seine.

Ce programme a également permis aux artistes de découvrir le rôle de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du spectacle vivant. À la clé, une meilleure compréhension de l'écosystème pour eux, en faveur d'une meilleure synergie entre tous les acteurs de la filière musicale.

Les duos de la première promotion

AEG x Quentin Bruneaud

accompagne

Yadam

Live Nation x Jessica Castanier

accompagne

Reijn

AFX Agency x Dorothée Oury

accompagne

Museau

Öctopüs x Cyril Bahsief

accompagne

Caroline

Astérios x Alex Fallourd

accompagne

Asfar Shamsi

UNI-T x Thierry Langlois

accompagne

Woody

Caramba x Alice Pourcher

accompagne

J-Silk

WART x Anne-Claire Levron

accompagne

Yaaster

Furax x Pierre-Pascal Houdebine

accompagne

Soumeya

Ekhoscènes, laboratoire managérial

P.50 Une journée d'échanges et de réflexion, « Les ekhos du travail et de l'emploi »

P.64 Un nouveau parcours de formation inclusif au métier de machiniste spectacle, avec l'Afdas et les Déterminés

P.66 Un programme expérimental de six mois pour changer la vision de son organisation, « Campus RH »

Ekhoscènes a lancé de nombreux programmes ces derniers mois pour contribuer à faire évoluer le management au sein de nos entreprises vers une meilleure prise en compte des évolutions sociales, sociétales et environnementales. L'objectif : faire avancer la réflexion et les habitudes de nos entreprises sur ces sujets par des actions collectives. Les moyens : des échanges, des débats et de nouveaux programmes de formation ouverts aux dirigeants et à leurs collaborateurs.

Une large diversité de programmes

C'est dans cette optique qu'Ekhoscènes a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs du secteur le 10 juin 2024 à l'occasion des premiers « ekhos du travail et de l'emploi », une journée d'échanges autour des enjeux de ressources humaines, de management, de pratiques sociales et d'attractivité des entreprises du spectacle vivant privé. À cette occasion ont été présentés les résultats d'une étude commandée par Ekhoscènes sur le rapport des jeunes à l'emploi dans nos secteurs. Ekhoscènes et ses adhérents ont également lancé de nouveaux programmes de formation tels que le parcours de formation inclusif au métier de machiniste, en partenariat avec l'Afdas et l'association [Les Déterminés](#), ou « Campus RH », groupe de travail expérimental réunissant des membres du groupe "Les nouveaux entrepreneurs", afin de réfléchir à leur politique de ressources humaines.

« Il est de la responsabilité d'une organisation comme la nôtre d'ouvrir des voies et de faire bouger les lignes. »

Olivier Darbois,
président d'Ekhoscènes

Un rôle moteur au sein du secteur

Avec un poids de 67% de représentativité, Ekhoscènes a la capacité d'entraîner l'ensemble des acteurs du spectacle vivant privé vers une transformation de ses pratiques pour répondre au mieux aux défis que rencontre le secteur. Un travail de réflexion, mais aussi d'apport de solutions, appelé à se renforcer dans les années à venir.



🗨️ Une journée d'échanges et de réflexion organisée par Ekhoscènes le 10 juin

Les ekhos du travail et de l'emploi

Le 10 juin 2024, Ekhoscènes a organisé la première édition de son nouveau cycle de réflexions intitulé « Les ekhos », au Conservatoire national des arts et métiers à Paris. Destinée à rassembler les acteurs et décideurs du secteur pour réfléchir ensemble autour des enjeux sociaux et sociétaux, présents et futurs, du spectacle vivant, cette édition avait pour thème « Le travail et l'emploi dans le spectacle vivant ».

À l'occasion de ces premiers « ekhos du travail et de l'emploi » et grâce à 23 intervenants mobilisés pour une journée d'échanges, nous avons interrogé les questions cruciales qui structurent ces sujets dans notre secteur :

- les facteurs de motivation, dont celui de la rémunération, et en particulier les attentes et aspirations de la nouvelle génération alors que le sujet de la crise des vocations émerge dans notre secteur ;
- la promotion d'un environnement de travail plus sûr, respectueux et égalitaire, notamment via la lutte contre les discriminations de tous types (parité, diversité et handicap), à la fois à l'embauche et dans l'entreprise, et contre les violences sexuelles et sexistes dans nos métiers ;
- les métiers actuellement en tension, les métiers émergents et l'évolution des formations face aux défis de notre temps, tels que l'intelligence artificielle ;
- l'impact de la transition écologique sur nos manières de travailler et sur les métiers de demain ;
- les évolutions de la marque employeur, pour un parcours professionnel plus clairement balisé, du recrutement à la fidélisation des talents.

À travers une série de keynotes et de témoignages, d'une table ronde, puis d'ateliers thématiques concrets ou plus prospectifs, nous avons donné la parole à un panel de professionnels et de futurs professionnels, mais aussi à des universitaires et à des personnalités inspirantes issues du monde syndical et associatif, de la formation ou de l'accompagnement, tous « croqués » en direct par une illustratrice spécialisée dans la prise de note en images et la réalisation de fresques synthétiques. Le public a également été invité à entrer dans l'échange et l'exploration d'idées lors d'un grand débat participatif en format « fishbowl », pour avancer dans la compréhension des mutations à l'œuvre et la recherche de solutions.



Malika Séguineau,
directrice générale d'Ekhoscènes

« Désormais, notre objectif commun c'est écrire un nouveau récit de l'emploi et du travail dans le spectacle vivant, en corriger l'image de précarité qui y a été trop longtemps associée, la modifier pour faire de ce sujet un levier pour notre secteur. »

Les keynotes
& les entretiens



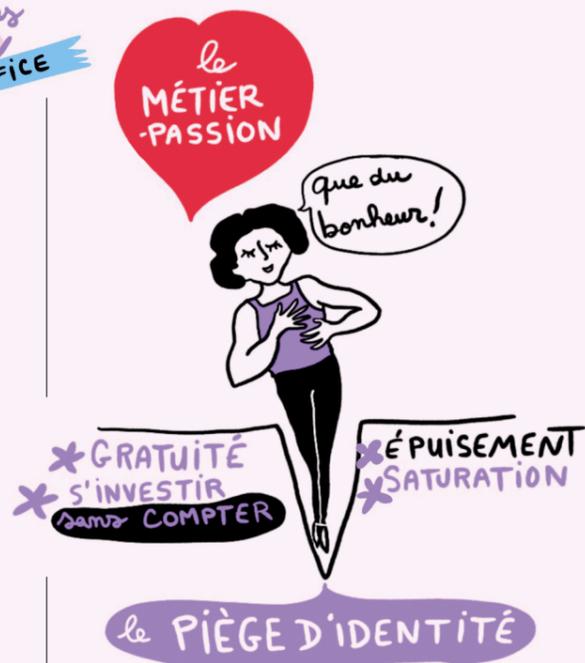
Anne-Claire Genthialon
 journaliste, autrice de l'ouvrage *Le piège du métier-passion*

« Au nom du métier-passion, nous pouvons être amenés à accepter des salaires moindres et des conditions de travail loin d'être satisfaisantes. (...) C'est un piège, car on se sort nous-mêmes, travailleurs passionnés, des conditions de travail normales. Au bout d'un moment, est venu le temps de la désillusion ».



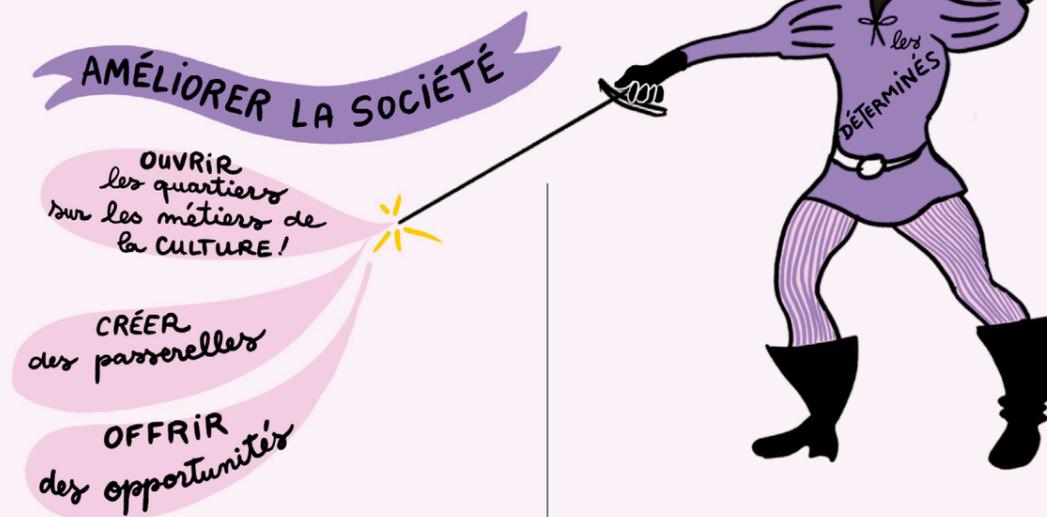
Denis Maillard
 co-fondateur du cabinet de conseil en relations sociales Temps commun et animateur du dispositif Social Demain

« Tous les mondes du travail semblent aujourd'hui traversés par « le sens de la fête ». On vit la fin du bonheur différé au profit du bonheur immédiat. Cela s'exprime à travers le besoin d'une plus grande autonomie, de plus d'équilibre, de pouvoir donner son avis sur le travail et l'entreprise. »



Frédéric Olivennes
 directeur général d'Audiens

« Nous avons deux convictions : la performance sociale n'est pas l'ennemi de la performance économique, au contraire. Le top management des structures doit porter une vision dans le domaine de la prévention santé afin de faire valoir ses atouts dans le domaine de la marque-employeur. »



Moussa CAMARA

Moussa Camara
 président fondateur de l'association Les Déterminés, auteur de l'ouvrage *Déterminé*

« Avec les Déterminés, nous offrons un outil à des jeunes talentueux pour pouvoir s'épanouir professionnellement. Le secteur de la culture, tout particulièrement, a de nombreuses opportunités à offrir et ne doit pas laisser certains jeunes de côté ».

La table ronde – Repenser les organisations face aux aspirations des nouvelles générations ?

Laurent Bentata
directeur général de Stage Entertainment France

« On dit que le travail forme la jeunesse, mais aujourd'hui la jeunesse réformule le travail. Les jeunes qui arrivent nous amènent à nous dépasser sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain. (...) Ils arrivent avec la même passion et une volonté d'évoluer rapidement, peut-être trop, en brulant des étapes importantes. On fait du spectacle vivant, donc toutes les volontés des nouveaux arrivants doivent être confrontées au principe de réalité et c'est en cela que nous devons prendre en considération la réalité et les besoins de notre activité : ouvrir un rideau. »

Daniel Findikian
directeur et fondateur de l'EMIC

« Il y a toujours énormément de passion et d'envie d'entrer dans le secteur. Il y a seulement des ajustements à faire entre les besoins de chacun. Les points qui ressortent le plus sont l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, la flexibilité géographique (attente de télétravail), et le moindre attachement au statut du contrat de travail, l'important c'est le contenu. Enfin certains ont du mal avec le management pyramidal et préfèrent un management collaboratif ou qui s'impose par son expertise. »

Luesy Malanda
étudiante à l'EMIC

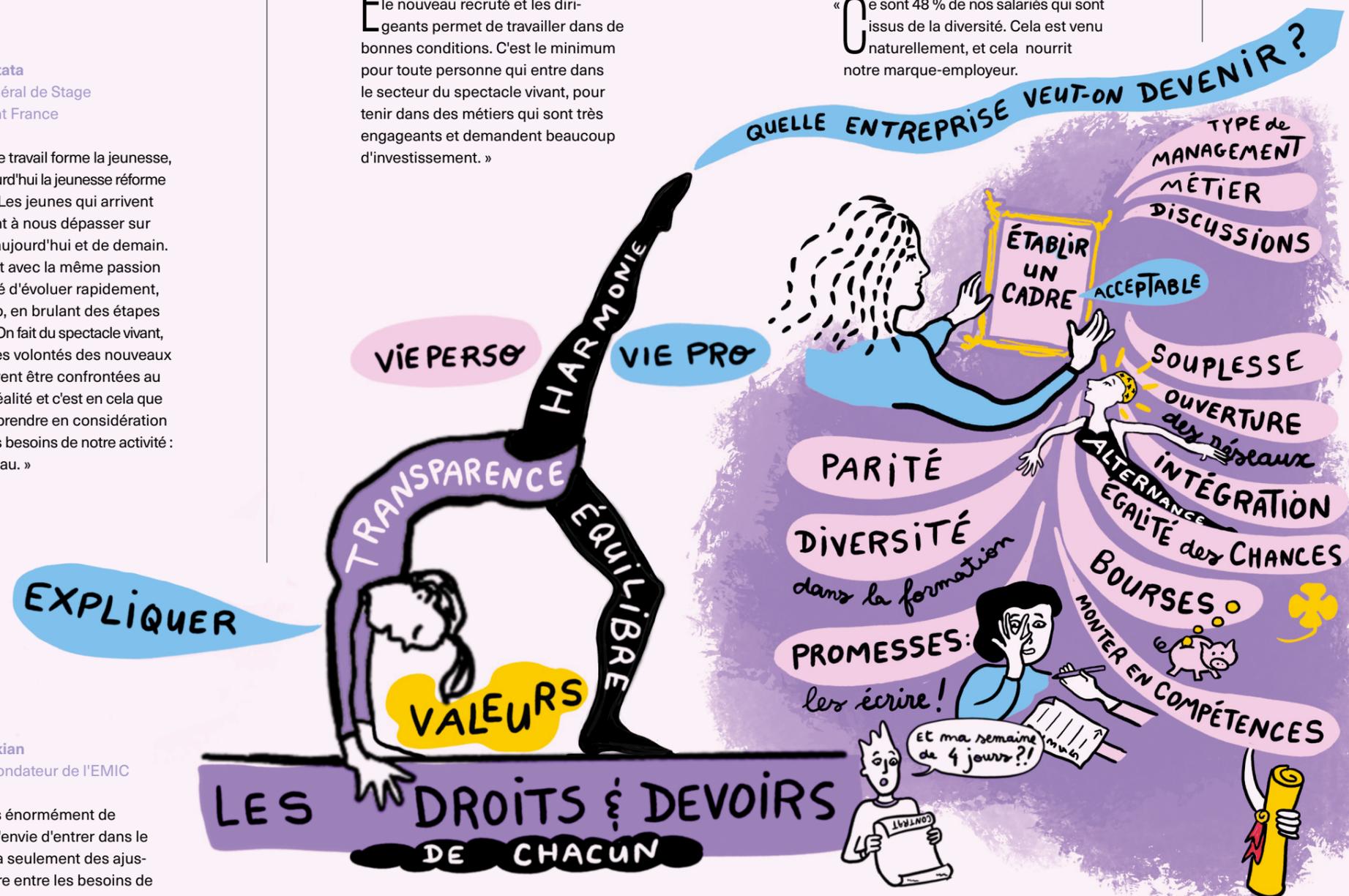
« Établir un cadre et un dialogue entre le nouveau recruté et les dirigeants permet de travailler dans de bonnes conditions. C'est le minimum pour toute personne qui entre dans le secteur du spectacle vivant, pour tenir dans des métiers qui sont très engageants et demandent beaucoup d'investissement. »

Angelo Gopee
directeur général de Live Nation France

« Ce sont 48 % de nos salariés qui sont issus de la diversité. Cela est venu naturellement, et cela nourrit notre marque-employeur. »

Un chef d'entreprise participant

« Je me pose la question des futurs chefs d'entreprise au regard des aspirations de cette jeune génération à laquelle je crois pourtant profondément. Comment concilier ces aspirations relativement court-termistes avec le rôle des futurs gérants ? Comment préparer cette génération à prendre notre suite ? Être gérant d'une entreprise c'est y consacrer son temps, sa vie, ses nuits... pour le bien-être de nos salariés et essayer de répondre le plus possible à leurs aspirations. Ou bien est-ce que cette jeunesse pense "Tant que quelqu'un consacre sa vie pour moi, je n'ai pas à le faire" ? »



Claire Voivenel
étudiante à l'ICART

« À l'école, nous avons des formations sur la RSE ou encore les VHSS, qui contribuent à faire grandir des convictions que nous recherchons à voir exister dans les entreprises auprès desquelles nous postulons. »

« La culture est un entre-soi où la diversité a du mal à s'implanter. Aujourd'hui, nos entreprises, nos ministères, nos institutions doivent représenter la France actuelle. Nous avons un devoir de transmission : nous travaillons avec les RH et l'Afdas pour ouvrir nos métiers à ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un réseau... »

Les ateliers

Atelier « Orienter et former avec la réalité virtuelle »

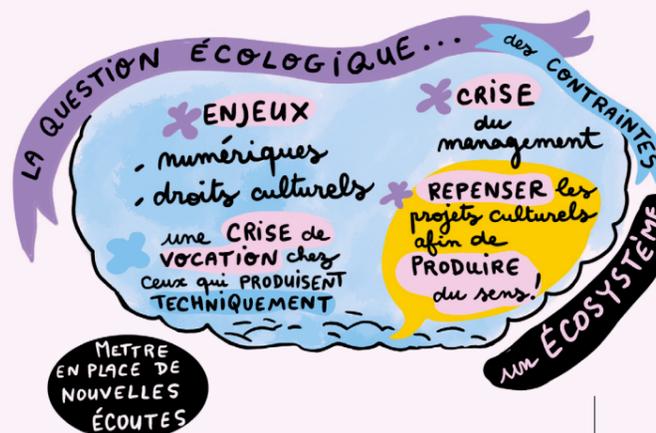
Avec : **Alain Bidjeck, Catherine Faure** et **Maxime Garnier**, Le MOCA

Immersio est un parcours innovant d'ateliers d'orientation et de formation en réalité virtuelle, spécialisé dans les industries culturelles et créatives, avec un dispositif dédié aux métiers de la technique et de la production de spectacle.

Atelier « Les étapes incontournables pour réussir vos recrutements »

Avec : **Marilyne Maigrat**, fondatrice et dirigeante d'HUNIC Conseil - cabinet de recrutement spécialisé dans les industries culturelles et créatives

De la définition précise des besoins à l'intégration fluide des nouvelles recrues, présentation des quatre étapes clés pour attirer et fidéliser les talents, chacune cruciale pour la réussite de l'entreprise. Marilyne Maigrat a proposé une approche efficace pour permettre aux entreprises de se différencier en rendant les recrutements plus percutants sur un marché de l'emploi ultra-compétitif.



Atelier « Au-delà de la rémunération : les clés de l'engagement et de la motivation au travail »

Avec : **Karine Aubertin**, DRH et coach professionnelle – ADEOS et **Fabien Blanchot**, professeur de management à Paris Dauphine - PSL, directeur du MBA management des RH

La rémunération ne suffit pas à motiver et à générer de l'enthousiasme dans les équipes. Chaque dirigeant, quelle que soit la taille de son entreprise, le sait et le constate chaque jour. Au cours de cet atelier, Karine Aubertin et Fabien Blanchot ont proposé de réfléchir à des stratégies pratiques pour renforcer l'engagement et la motivation des collaborateurs au-delà des aspects financiers et de découvrir quelques leviers essentiels pour améliorer l'engagement, la motivation et donc la performance au sein des équipes.

Atelier « Enjeux sociaux et environnementaux : quelles mutations dans le travail ? »

Avec : **Lucie Marinier**, professeure du Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la Chaire d'ingénierie de la culture et de la création, responsable du projet d'école des transitions, **Jean-François Naton**, rapporteur de l'avis du CESE « Travail et santé-environnement : quels défis relever face aux dérèglements climatiques et **Céline Portes**, déléguée générale de l'ensemble Correspondances, co-fondatrice de l'association ARVIVA, Arts Vivants – Arts Durables

La réalité physique du dérèglement climatique et les exigences de la transition écologique viennent heurter de façon grandissante les modalités et les conditions de travail, et deviennent progressivement un des paramètres du dialogue social. Des nouveaux risques aux nouveaux métiers en passant par l'évolution des besoins en compétences et des processus de création, de production et de diffusion, les conséquences sont déjà multiples pour les entreprises et les salariés. Cet atelier mené sous forme de conversation a combiné approche théorique et illustrations concrètes pour appréhender les changements déjà à l'œuvre et leur complexité.



Le fishbow! – Discussion ouverte à tous, intervenants et public

Animé par **Sacha Conkic**
directeur général adjoint
de Bona fidé

Tous les participants ont été installés en cercle, avec un espace de parole central. L'animateur a invité 4 premières personnes à s'installer au centre en laissant une chaise vide, et a lancé l'échange en leur posant une question. Toute autre personne souhaitant se joindre à la discussion se levait pour aller s'asseoir sur la chaise vide et intégrait l'échange. En contrepartie, une des personnes assises au centre quittait sa place et rejoignait une chaise disponible dans le cercle extérieur. Il restait toujours une chaise libre, comme une parole ouverte.

Un participant

« On parle beaucoup des jeunes, « les jeunes veulent ceci, les jeunes veulent des CDI ou pas de CDI », il faut faire attention à ne pas traiter les jeunes de façon homogène. On était à table entre « jeunes » ce midi et on n'était pas du tout d'accord. Attention à ne pas considérer les jeunes comme une masse globale et homogène. »

Une participante

« Est-ce que dans notre profession les quinquas ou les quadras ont toujours leur place ? Le rythme est difficile à tenir au bout d'un temps, et je vois de plus en plus la jeunesse remplacer l'expérience, à des tarifs inférieurs. »

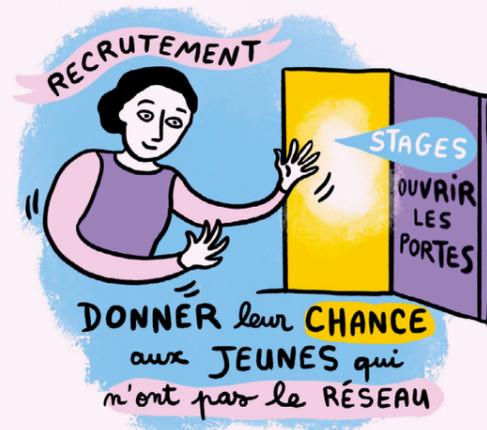
Une étudiante de l'ICART

« Moi je ne veux pas une semaine de quatre jours, je ne veux pas être en télétravail, je veux être sur le terrain en apprenant le plus possible. On n'est pas tous dans ce cadre assez général qui a été évoqué et je ne suis pas là seule à être dans ce cas-là. »



Fabien Blanchot
professeur de management à Paris
Dauphine - PSL, directeur du MBA
management des RH

« L'une des clefs de l'engagement au travail c'est la confiance que l'on donne aux collaborateurs dans leur avenir : si on ne peut pas garantir l'emploi, on peut proposer un développement de l'employabilité. Le salarié à la sortie sera plus compétent qu'en entrant dans l'entreprise. On va te développer et t'apporter des choses qui font que tu as envie de rester. C'est la confiance éventuellement dans des perspectives d'évolutions professionnelles et d'évolution dans la rémunération. »



Nos intervenants

Karine Aubertin
coach professionnelle - ADEOS

Laurent Bentata
directeur général de Stage Entertainment France

Alain Bidjeck
fondateur de Movement
Of Creative Africas, Le MOCA

Fabien Blanchot
professeur de management à Paris Dauphine - PSL,
directeur du MBA management des RH

Lionel Bordeaux
fondateur de Flying Sheeps
animateur de la journée

Moussa Camara
fondateur et directeur de l'association
Les Déterminés
auteur de l'ouvrage *Déterminé*

Sacha Conkic
directeur général adjoint de Bona fidé

Catherine Faure
administratrice, Le MOCA

Daniel Findikian
directeur et fondateur de l'EMIC

Maxime Garnier
chargé de projet VR, Le MOCA

Anne-Claire Genthialon
journaliste, autrice de l'ouvrage
Le piège du métier-passion

Angelo Gopee
directeur général de Live Nation France

Samuel Jequier
directeur général adjoint de Bona fidé
et président de l'Institut Bona fidé

Sophie Lenormand
facilitation graphique

Marilyne Maigrat
fondatrice et dirigeante d'HUNIC Conseil

Denis Maillard
co-fondateur du cabinet de conseil
en relations sociales Temps commun
et animateur du dispositif Social Demain

Luesy Malanda
étudiante à l'EMIC

Lucie Marinier
professeure du Conservatoire national
des arts et métiers,
titulaire de la Chaire d'ingénierie
de la culture et de la création,
responsable du projet d'école des transitions

Jean-François Naton
rapporteur de l'avis du CESE
« Travail et santé-environnement :
quels défis relever face aux dérèglements
climatiques »

Frédéric Olivennes
directeur général d'Audiens

Céline Portes
déléguée générale de l'ensemble Correspondances,
co-fondatrice de l'association ARVIVA,
Arts Vivants – Arts Durables

Charlotte Rotureau
Le Bureau des Acclimations

Malika Séguineau
directrice générale d'Ekhoscsènes

Thierry Teboul
directeur général de l'Afdas

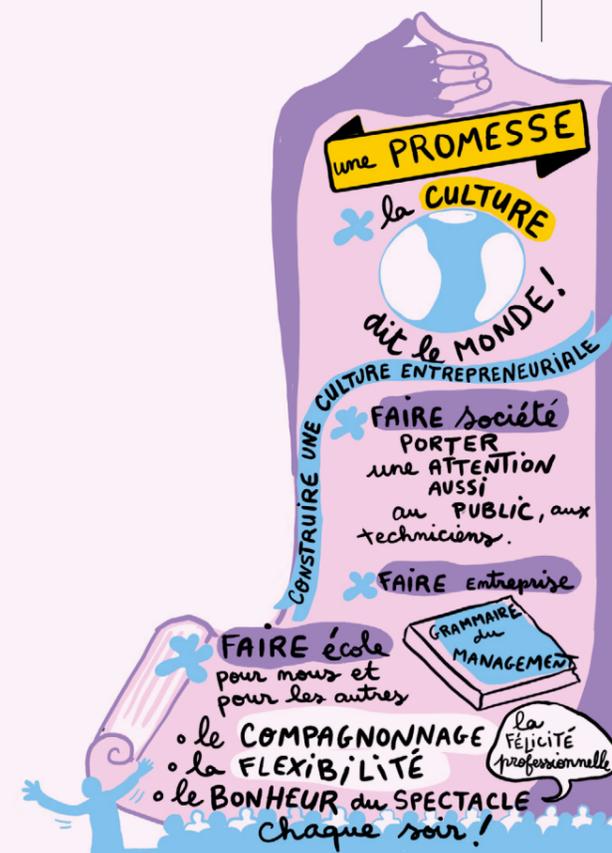
Claire Voivenel
étudiante à l'ICART



LE GRAND TÉMOIN

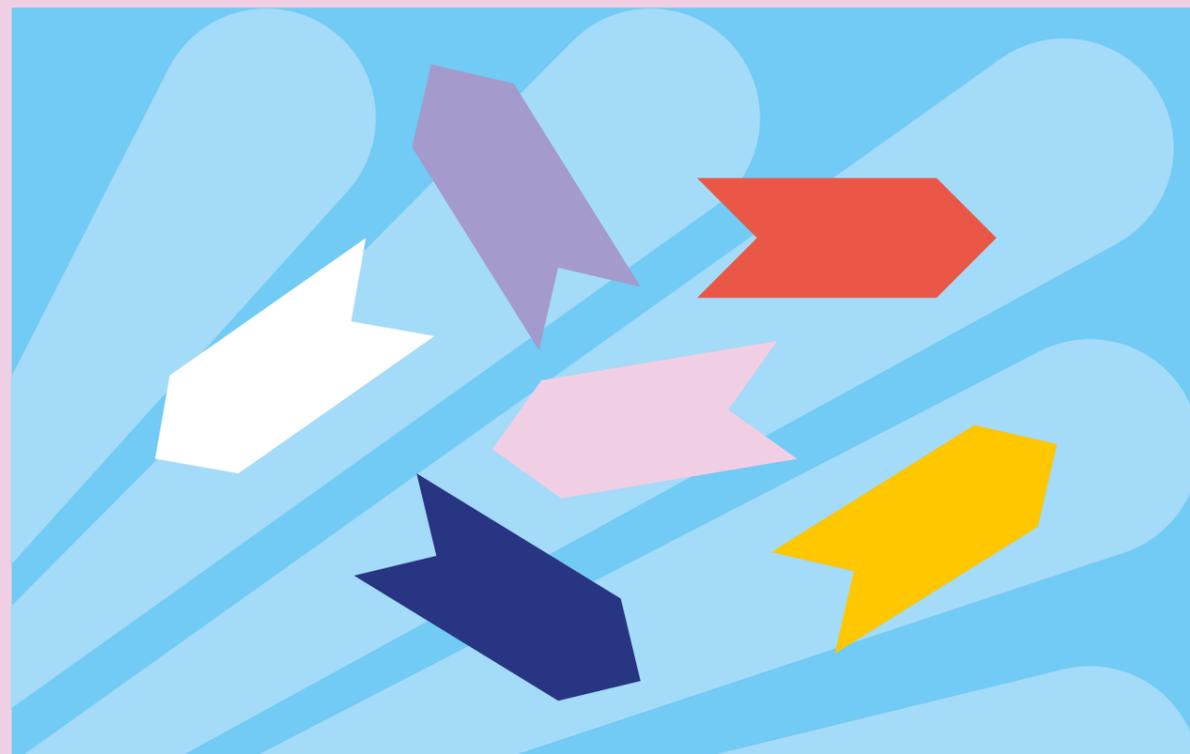
Thierry Teboul
directeur général de l'Afdas

« Je voudrais que s'affirme une nouvelle promesse employeur. La promesse de faire République, de faire société, de faire école. Nous devons montrer le monde et jouer un rôle politique. Nous devons intégrer les jeunes dans un secteur culturel qui vieillit. Nous devons donner le goût de la culture entrepreneuriale dès les formations initiales. »



Illustrations

Sophie Lenormand
e-pigramme



Focus

Le rapport au travail des jeunes des filières d'études du spectacle vivant

Une enquête de l'Institut Bona fidé pour EkhoScènes, en partenariat avec l'EMIC et l'ICART

Cette enquête a été réalisée en ligne en mai et juin 2024 par l'Institut Bona fidé pour EkhoScènes auprès des étudiants et alumni du Master 2 « Spectacle vivant Musiques Actuelles » de l'EMIC et des étudiants spécialisés en spectacle vivant des MBA « Music Business Management » et « Ingénierie Culturelle & Management » de l'ICART. L'échantillon compte 70 répondants (40 issus de l'EMIC, 35 de l'ICART) âgés de 21 à 27 ans.

Les jeunes des filières d'études du spectacle vivant partagent les attentes de toute leur génération sur la souplesse de l'organisation du travail et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

85 % sont favorables au passage à la semaine de 4 jours.

66 % sont favorables au développement et à l'extension du télétravail.

Les principales caractéristiques de leur « job de rêve » sont les mêmes que celles de l'ensemble des jeunes.

Le top 3 des caractéristiques d'« un job de rêve »

	Citations Ensemble des jeunes 18-24 ans ¹	Citations Jeunes étudiants du spectacle vivant
Avoir du temps libre pour ma vie personnelle	★★★★★★	★★★★★★
Un sentiment de bien-être au travail	★★★★★★	★★★★★★
Avoir une activité intéressante	★★★★★	★★★★★

Mais ils sont bien plus sensibles que la moyenne à leur utilité dans la société et surtout à leur contribution à changer le monde.

	Citations Ensemble des jeunes 18-24 ans ¹	Citations Jeunes étudiants du spectacle vivant
Être reconnu pour la qualité de mon travail	★★★★	★★★
Gagner très bien ma vie, peu importe les conditions de travail	★★★★	★
Me sentir utile pour la société	★★★	★★★★
Être performant	★★	★★
Contribuer à améliorer le monde	★	★★★★★

Et les métiers du spectacle vivant correspondant à leurs attentes :

95 % considèrent ainsi que ce sont des métiers qui donnent du sens et qui ont une forte utilité sociale. Et ce sont des passionnés !

100 % disent ainsi vouloir s'engager ou s'être engagés dans les métiers du spectacle vivant par « passion ».

70 % sont cependant inquiets de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle dans les métiers du spectacle vivant.

Les entreprises du secteur doivent comprendre leurs aspirations pour les recruter et les fidéliser.

🔍 Focus

En finir avec les idées fausses sur le management dans la culture, un livre de Thierry Teboul, Pascale Levet et Michel Barabel.

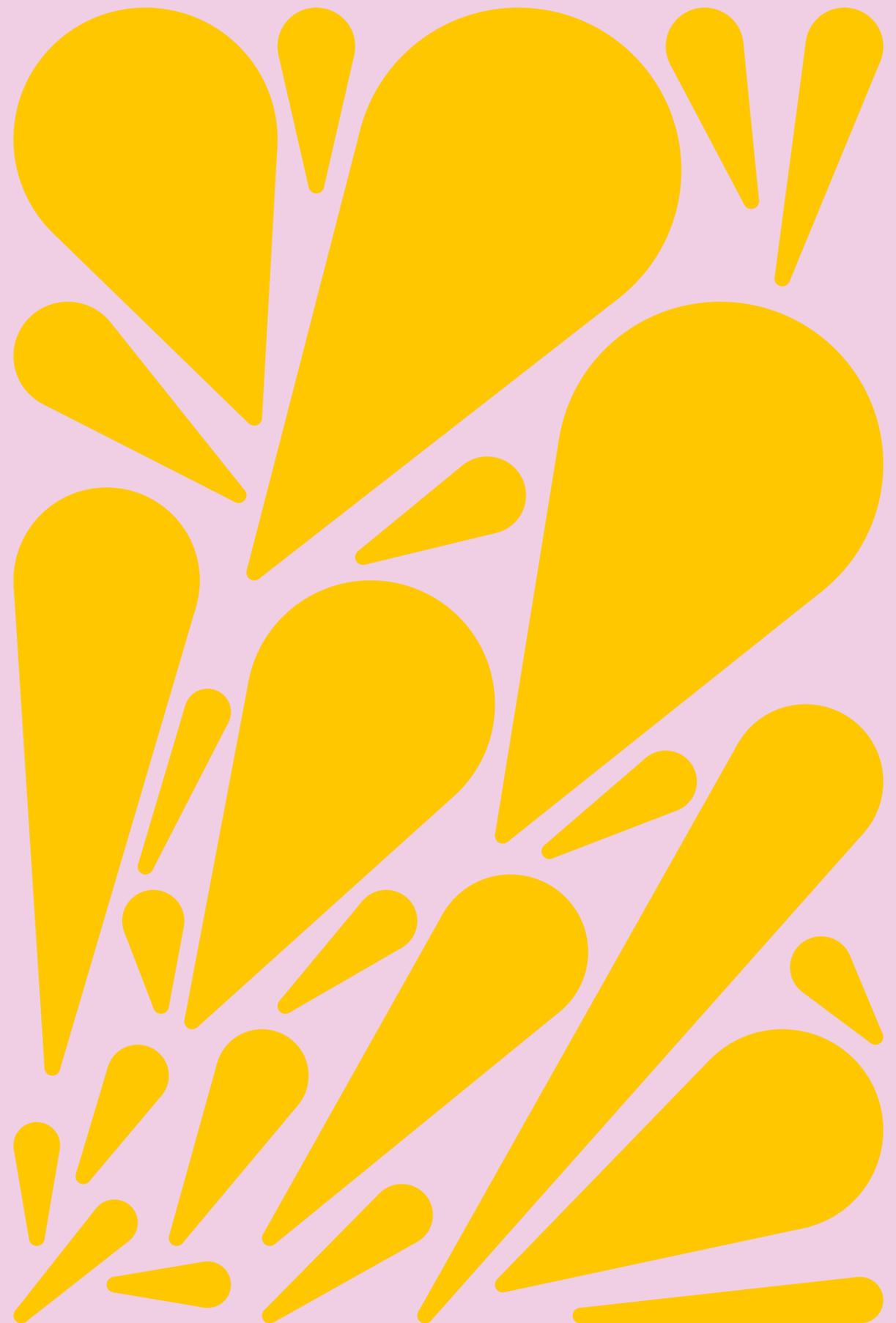
Ce livre destiné à proposer une autre culture du management et à faire évoluer les pratiques a été publié en août 2024 par les Éditions de l'Atelier. Il a été réalisé en partenariat avec L'Afdas, le Centre national de la musique et *Le Nouvel Obs*. EkhoScènes y a contribué.



Le mot « management » a-t-il sa place dans les structures culturelles ? Comme un pavé jeté dans la mare, le mot qui fait trembler la culture, souvent réfractaire aux codes de l'entreprise, est ici prononcé. Le milieu culturel fait face à une crise des vocations qui l'oblige à évoluer, à sortir de l'ère du bricolage et à inventer ce que certains nomment un « management artisanal », selon la spécificité du projet culturel, des équipes et de la personnalité des managers. On ne peut pas parler de management univoque dans la culture, parce que la culture est plurielle. Mais le secteur ne peut pas non plus faire l'impasse sur ce sujet, et rester une « machine à passion » qui entraîne, au bout du compte, démotivation et abandon. Il s'agit également de tenir compte du besoin de professionnalisation du secteur, ainsi que de son ouverture à la diversité des profils qui y travaillent.

Avec trois types de contributions - des professionnels de la culture, des représentants d'employeurs ou de salariés et des chercheurs -, cet ouvrage propose un diagnostic de pratiques souvent impensées, une réflexion sur la partition public/privé, les relations de travail, la formation des futurs managers de la culture... Pour réinventer une manière de faire ensemble, créative et confiante en l'avenir, sans perdre son âme et sa spécificité.

Retrouvez les contributions de Malika Séguineau, directrice générale d'EkhoScènes, « Le management dans la culture est un sujet "accessoire", d'Isabelle Gentilhomme, secrétaire générale d'EkhoScènes, « On n'a pas besoin de formation initiale en management pour réussir dans la culture et de Caroline Verdu, directrice générale du Théâtre de la Pépinière, « Diriger un théâtre, ce n'est pas tout à fait diriger... »





Programme Afdas/machinistes

Un nouveau parcours de formation inclusif au métier de machiniste avec l'Afdas et Les Déterminés¹

ancé en 2024 pour répondre à de fortes tensions de recrutement et à un besoin d'attirer des profils plus diversifiés, ce parcours vise à former et intégrer dans les équipes des salles de spectacles des futur(e)s professionnel(les) qui n'identifient pas spontanément les structures culturelles comme leur possible

employeur : personnes éloignées de l'emploi ou issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en situation de décrochage. Pensée initialement comme une formation intégrée en mode compagnonnage par les professionnels, l'idée a évolué avec l'accompagnement de l'Afdas vers une option plus mixte.

Le programme se compose désormais de deux temps distincts : une formation théorique, de juin à septembre 2024, puis une alternance dans les théâtres, d'octobre 2024 à mars 2025. À l'issue de ce programme, 14 futurs professionnels machinistes auront été formés, dans une démarche inclusive.

¹ — Les Déterminés (<https://www.lesdetermines.fr>) est une association loi de 1901, fondée en 2015 par Moussa Camara. Elle vise à développer l'initiative et l'entrepreneuriat en banlieue et dans les milieux ruraux.

Entretien avec Morgan Spillemaecker, co-directeur du Théâtre de la Renaissance et de la Comédie de Paris, directeur artistique du Splendid.

Aux côtés de Laurent Bentata, directeur général de Stage Entertainment France, et de Moussa Camara, fondateur de l'association Les Déterminés, Morgan Spillemaecker a contribué à créer avec l'Afdas ce programme de formation, qui s'inscrit dans une longue tradition d'accueil et d'ouverture du spectacle vivant.

« Avec ce programme, nous ouvrons une porte que tout le monde pensait fermée »

Comment ce programme est-il né ?

Nous faisons face depuis plusieurs années à de fortes difficultés de recrutement, en particulier pour les métiers techniques. Singulièrement, depuis le COVID, nous avons de plus en plus de mal à trouver des personnes motivées pour travailler dans nos lieux : une grande partie d'entre elles a changé d'activité et nous faisons face aujourd'hui à un véritable trou générationnel. J'ai donc eu l'idée d'aller chercher des gens avec de l'envie et de leur apprendre le métier, en formant des réfugiés. J'en ai parlé à Isabelle Gentilhomme (Ekhoscènes), qui m'a dit que Laurent Bentata et Moussa Camara avaient eu une idée similaire, mais auprès des personnes éloignées de l'emploi. Nous avons donc échangé et réfléchi ensemble à la formation, en la circonscrivant dans un premier temps à ces personnes éloignées de l'emploi, tout en nous laissant la possibilité d'élargir aux réfugiés dans un second temps.

À qui s'adresse cette formation ?

Nous nous adressons aux personnes éloignées de l'emploi, identifiées grâce à France Travail et l'association Les Déterminés. Il s'agit à 70 % de femmes, ce qui est rare aujourd'hui dans ces métiers. Toutes ces personnes sont extrêmement motivées, beaucoup rêvaient d'entrer dans le monde du spectacle, mais elles ne savaient pas où était la porte, ni comment l'ouvrir. Grâce à cette formation, nous ouvrons une porte qu'elles pensaient être fermée. Nous avons aussi voulu en faire une formation accessible, grâce à l'alternance : la formation théorique est financée par l'Afdas et France Travail, tandis que les théâtres prennent en charge la rémunération des alternants. Cela nous permet d'atteindre des populations qui ne pourraient pas payer cette formation sans ce soutien. Nous espérons maintenant que cette formation sera un succès, qu'elle fera souche et se poursuivra au cours des prochaines années.

Concrètement, en quoi consiste-t-elle ?

L'objectif est de proposer à ces personnes d'apprendre le métier de machiniste, avec trois mois de formation technique, puis six mois de compagnonnage avec un directeur technique ou un régisseur général. Nous avons pris le temps avec l'Afdas et nos partenaires de structurer cette formation pour qu'elle soit la plus efficace possible. Nous voulions vraiment éviter de proposer uniquement des cours théoriques dans une école. Pour apprendre ce métier, il faut voir et il faut faire. Ils suivront donc les équipes techniques de nos théâtres pour chaque représentation. J'en profite pour remercier l'ensemble de mes collègues directeurs de théâtre qui ont immédiatement répondu présents pour cette initiative.

« Nous voulions vraiment éviter de proposer uniquement des cours théoriques dans une école. Pour apprendre ce métier, il faut voir et il faut faire. »

Quel accueil les théâtres ont-ils réservé à cette formation ?

Nous avons ressenti un grand enthousiasme de la part des directeurs des théâtres participants, mais aussi et surtout de la part des directeurs techniques et des régisseurs. Nous aurions pu nous attendre à des résistances, puisqu'il s'agit d'une charge de travail supplémentaire pour eux, mais ils sont en réalité très heureux et très fiers de partager la passion de leur métier et de voir leurs compétences reconnues. Cet enthousiasme fait écho à la longue tradition d'ouverture du théâtre et du spectacle vivant, qui est en pointe sur beaucoup de sujets de société et où il est souvent plus facile d'assumer ses différences. En tant que syndicat, notre rôle est bien sûr de défendre les intérêts économiques des adhérents, mais pas seulement : nous devons aussi défendre une certaine vision de la société, où la culture joue un rôle majeur.

Le programme de formation machinistes, c'est

14 alternant(e)s au cours de la première saison

3 mois de formation théorique

6 mois de formation pratique

Une saison 2 en cours de réflexion



🗨 Entretien avec Marion Gabbaï, directrice de l'agence Vedettes et membre de la promotion 2024 du programme Campus RH

Un programme expérimental pour changer la vision de son organisation, "Campus RH"

En 2024, Ekhoscènes a initié un groupe de travail expérimental réunissant des entreprises adhérentes, membres du groupe "Les nouveaux entrepreneurs" afin de réfléchir à leur politique de ressources humaines. Durant six mois, les dirigeants de ces entreprises se sont réunis pour réfléchir collectivement à leurs problématiques du quotidien, que ce soit en matière de qualité et de conditions de vie au travail que de management. Encadrés par Karine Aubertin, coach en entreprise, ils ont été invités à prendre ce temps pour faire un pas de côté, définir ce qu'est une politique RH, prioriser des actions concrètes à mettre en place, se fonder sur la force du collectif pour réfléchir au champ des possibles, aux freins et à la méthodologie à adopter. Des moments d'échanges productifs qui ont permis de créer davantage de liens entre les adhérents.

Marion Gabbaï a fondé l'agence My Favorite en 2014, avec son associé Jean-Sébastien Nicolet. Depuis 2021, elle dirige l'agence de production et de booking Vedettes, issue de la fusion de My Favorite, Kongfuzi et la Route du Rock Booking. Vedettes représente plus de 300 artistes internationaux et français. Elle organise les tournées d'artistes, la production d'événements et la programmation artistique. Marion Gabbaï, qui fait partie des huit membres de la promotion 2024 de Campus RH, revient sur son expérience au sein de ce groupe de travail expérimental.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a motivé à participer au programme Campus RH ? Quels étaient vos attentes et vos objectifs au moment d'intégrer ce groupe expérimental ?

Ekhoscènes a initié un nouveau groupe en 2023, « Les nouveaux entrepreneurs », composé de dirigeants qui ne sont pas nécessairement dans les instances du syndicat et qui souhaitent se saisir de sujets nouveaux. Je me suis vite mobilisée au sein de ce groupe. Lors de l'assemblée générale de septembre 2023, notre nouveau groupe a reçu un mandat du Bureau d'Ekhoscènes, celui de réfléchir aux nouvelles questions sociales qui remontaient depuis la reprise post-COVID.

Lors de nos échanges au sein du groupe « Les nouveaux entrepreneurs », nous avons préalablement identifié qu'il y avait, d'une part, un problème de recrutement dans notre secteur et, d'autre part, que nous avions des lacunes managériales au sein de nos entreprises. Nous sommes pour la plupart de petites entreprises et personne ne nous a appris à manager. Je pense qu'on marche tous au « feeling ». J'étais donc très motivée à l'idée de pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres adhérentes et adhérents sur leurs pratiques. Quand Ekhoscènes nous a proposé ce format expérimental avec Karine Aubertin, je n'ai pas hésité et je me suis lancée.

Quels sont les avantages de proposer un format resserré qui privilégie les ateliers pratiques et les temps d'échanges collectifs ?

Le groupe resserré permet de se sentir plus facilement en confiance les uns avec les autres. En abordant les questions RH, on entre quand même très vite dans l'intimité de l'entreprise et des dirigeantes et dirigeants. Cela aurait peut-être été plus compliqué si nous avions été plus nombreux. Cela permet aussi d'être dans du concret très vite et de faire plusieurs ateliers pratiques par séance.

Je ressortais chaque après-midi avec l'impression d'avoir appris plein de choses - des méthodes, des outils, mais aussi des autres participantes et participants, via des échanges plus informels.

Quels outils concrets retirez-vous de ces ateliers ? Comment ce programme va-t-il vous aider à répondre aux problématiques RH que vous rencontrez au quotidien et à définir une stratégie RH pour votre entreprise ?

Je retiendrais principalement l'outil de co-développement dont l'objectif est de répondre à une problématique individuelle de façon collective, via une méthodologie précise.

J'essayais déjà d'associer les salariées et salariés de mon entreprise à un certain nombre de réflexions mais une discussion très ouverte, sans méthode, est souvent chronophage. J'ai appris, grâce à ces ateliers, des méthodes qui me permettent de mieux animer les échanges au sein de ma structure, d'être beaucoup plus précise dans mes questions et d'avancer plus efficacement sur les sujets sur lesquels je souhaite les faire réfléchir.

Mon objectif était également de travailler sur la question du recrutement. Lors de ces ateliers, j'ai pu partager mes problématiques au sein du groupe, qui m'a justement aidé en co-développement à préciser mes besoins et le profil que je recherchais.

Enfin, la formatrice nous a donné de nombreuses astuces pour mieux mener nos entretiens de recrutement et mieux intégrer nos salariées et salariés dans l'entreprise.

[Découvrez ici la vidéo de présentation du programme.](#)

Ekhoscènes, engagé pour la transition écologique

P.68 Pour une évolution systémique du live : éco-concevoir les tournées

P.77 Défi Durable, le baromètre de la transition écologique d'Ekhoscènes

P.72 « Quel cap pour mon organisation ? »
Un programme expérimental pour les adhérents d'Ekhoscènes

Des enjeux pris en considération par nos organisations

Les entreprises et les professionnels du spectacle vivant sont désormais majoritairement sensibilisés au risque climatique et à l'idée d'un impact environnemental de leurs activités. Outre leur éventuel engagement individuel, les événements météorologiques extrêmes qu'ils subissent à divers titres et leur porosité à l'actualité, ils constatent que des incitations, des aides ou des conditions sont mises en œuvre par leurs partenaires publics et privés, et savent être soumis à des obligations réglementaires et légales croissantes. Les professionnels ont compris qu'ils doivent mieux connaître l'empreinte environnementale de leurs activités et a minima s'inscrire dans une trajectoire chiffrée de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, de leur production de déchets, et de leur consommation d'eau et d'énergie. Dirigeantes et dirigeants perçoivent aussi des attentes en ce sens de la part des salariés, des publics et des artistes, malgré une foule de contradictions.

Ekhoscènes, acteur engagé dans l'action collective

De leur côté les organisations professionnelles, les acteurs institutionnels, ainsi que des associations et des collectifs travaillent à poursuivre l'effort de sensibilisation, à étendre le champ des préoccupations à la notion indispensable d'adaptation au changement climatique et à la diversité des enjeux environnementaux. Ils conçoivent ou diffusent des ressources documentaires, initient ou soutiennent le développement d'outils et de référentiels, orchestrent les partages d'expériences, et multiplient

les dispositifs d'accompagnement, de formation et d'expérimentation. Ensemble ils travaillent aussi à construire une vision prospective et recherchent l'activation de leviers systémiques.

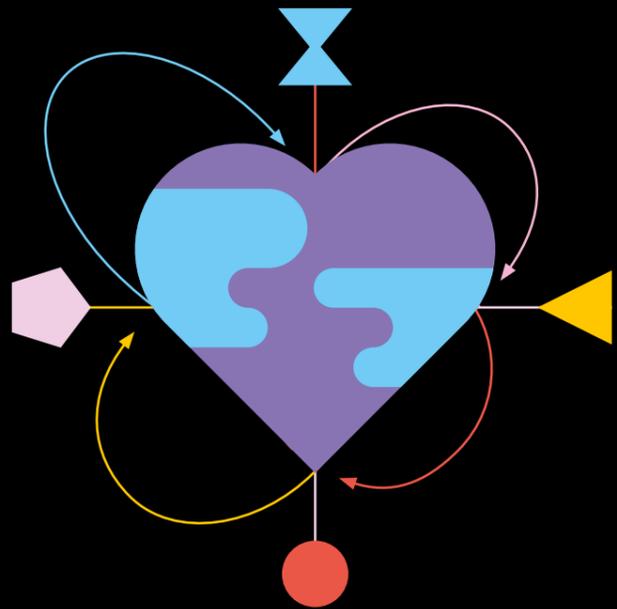
C'est ce que fait Ekhoscènes depuis trois ans en prenant une large part aux initiatives collectives du secteur et en multipliant les actions concrètes auprès de ses adhérents. Nous sommes fiers d'être le premier syndicat du spectacle à avoir installé une mission dédiée puis à internaliser un Pôle transition écologique et RSE. Fiers d'avoir misé sur la coopération et la mutualisation de moyens qui ont permis d'inaugurer l'année 2024 avec la présentation aux BIS de Nantes du « [Plan d'action commun pour une transformation écologique du spectacle vivant](#) » élaboré avec 13 autres réseaux et syndicats. Fiers d'avoir renforcé notre engagement au sein de l'association ARVIVA en rejoignant son conseil d'administration.

Agir et croire à deux vitesses

Pourtant, comme partout, le *business as usual* reste la dominante, et l'assitude ou l'aquibonisme semblent parfois grandir dans notre secteur comme dans la société autour d'une alerte environnementale progressivement normalisée. Mais le terreau de la transformation est là, et des centaines de démarches progressent à bas bruit, nous le constatons chaque jour. Nous devons donc faire le pari de la persévérance et du temps long en gardant la conviction de l'urgence, et la conscience des difficultés structurelles et économiques. Agir et croire à deux vitesses. Dès lors qu'elle est engagée, nous devons encourager l'évolution du système, et nourrir l'audace et la capacité d'entraînement de noyaux précurseurs.

C'est ce que nous mettons déjà en œuvre avec le dispositif pilote « *Quel Cap pour mon organisation ?* » et que nous espérons prolonger grâce au projet de recherche-action sur les tournées de musiques actuelles déposé dans le cadre de l'appel à projet « Soutenir les Alternatives vertes 2 » (pages suivantes), sans faiblir dans l'accompagnement de tous au quotidien.

Oui, le spectacle vivant privé saura adapter ses activités et sa pérennité économique à l'exigence et à la réalité écologique. Il ne s'agit pas d'arrêter toutes les activités, il s'agit de les rééquilibrer pour les préserver.



Pour une évolution systémique du live : éco-concevoir les tournées

Si toutes les structures et tous les métiers du spectacle vivant sont concernés par les démarches de transition, les niveaux de mise en œuvre restent très inégaux et les modèles différemment interrogés. Aujourd'hui, l'engagement des producteurs de spectacles pour faire évoluer les tournées est devenu indispensable pour le secteur.

Chacun aura beau continuer de travailler à des améliorations dans son périmètre d'action direct, si les productions mises au service des artistes et leur façon de « tourner » ne sont pas conçues de façon plus responsable, salles, festivals et diffuseurs ne pourront avoir de démarche aboutie de réduction de leur impact environnemental et continueront d'hériter de celui qu'induisent les tournées qu'ils reçoivent. Les producteurs de spectacles sont à la genèse des concerts de musiques actuelles et rendent financièrement, techniquement et logistiquement possible leur création ; ils dimensionnent l'ensemble.

Or les sociétés de production de spectacles ont questionné plus tardivement que d'autres leur impact environnemental et les risques associés, et se sentent en moindre capacité de changement.

Une succession de choix

La question des impacts n'a plus à se poser. Dans le registre de la lutte climatique, pour rencontrer l'ambition européenne de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% d'ici moins de 30 ans, aucun acteur économique ne peut s'exonérer de la responsabilité commune. Quant aux risques, si elles semblent moins touchées par les conséquences déjà inéluctables du dérèglement climatique, ces sociétés le sont au bout du compte autant que les autres entreprises du secteur et solidairement avec elles, comme pour les risques dits de transition (réglementation et réputation notamment). Elles sont également dépendantes de ressources naturelles non renouvelables dont la disponibilité diminue et le prix augmente.

Concevoir un spectacle implique un ensemble de choix artistiques, techniques et financiers dont découlent un certain type et un certain volume de backline, de décors, de costumes, de matériel audio, vidéo et d'éclairage. Mettre ce spectacle « sur la route » c'est sélectionner des territoires, des salles et/ou des festivals, un itinéraire, donner un rythme à la

tournée selon le nombre de dates par semaine, le temps de montage/démontage, le temps de repos pour les équipes et le nombre de kilomètres à parcourir ; c'est conditionner et transporter le matériel ; c'est déplacer, héberger et nourrir les équipes artistiques, techniques et de production. C'est bâtir un plan marketing, choisir des supports de promotion, des canaux de diffusion, une zone de chalandise. Avec l'idée d'offrir aux artistes un public le plus vaste possible, qui se déplace à son tour, que l'on accueille avec de la lumière, du chauffage, de la climatisation, une offre alimentaire et de boissons, du merchandising... eux-mêmes produits, conditionnés, transportés. Chacun de ces choix ayant *in fine* une influence sur les équipements qui sortent de terre pour accueillir les productions. Ils déterminent donc une consommation de matière, d'énergie, d'eau, de sols, qui engendre de l'extraction, des déchets, des pollutions, et contribue à la pression des activités humaines sur le vivant et sur les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Certes tous les producteurs ne sont pas à l'origine du spectacle : celles et ceux qui diffusent en France des artistes étrangers accueillent des « shows » déjà existants en prenant le risque financier de leur exploitation. Tous font cependant des choix, en commençant par celui de sélectionner les artistes aux représentants desquels les propositions seront faites.

Une équation à plusieurs inconnues

La question des moyennes et grandes tournées et de la démultiplication des impacts associés existe, et sans elles le secteur ne pourra pas s'inscrire dans la réalité d'une transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Le spectacle vivant doit produire et tourner autrement, d'autant que la place qu'il occupe dans la société crée sans doute une responsabilité. Mais cela ne se résout pas avec une formule mathématique, et ces tournées ne doivent pas être mises en accusation ni devenir l'objet d'injonctions simplistes.

Elles créent du lien, de l'émotion, elles changent la vie de celles et ceux qui les font comme de leur public. Et elles ne figurent pas, bien sûr, dans le « top » des activités polluantes.

D'autant que théoriquement, plus un spectacle est joué, plus les ressources mobilisées pour sa création sont écologiquement « amorties ». Plus il tourne, moins les spectateurs ont à parcourir de kilomètres. Cela ne supprime ni ne compense les impacts environnementaux des scénographies et de leur transport, ni ceux liés à la mobilité des artistes et des équipes, comme cela ne justifie pas une débauche énergétique ou numérique. Tous les modèles actuels ne sont bien sûr pas « soutenables ». Mais l'équation est complexe.

Un spectacle qui tourne alimente les territoires, les emplois, la programmation et l'économie générale de la filière, incluant son système redistributif. Et les plus « gros » spectacles sont les plus contributeurs pour les droits d'auteurs et la taxe sur les spectacles de variétés perçue par le Centre national de la musique (CNM). En 2023, les jauges de plus de 1 500 places ont généré 48 % des entrées et 64 % des recettes déclarées au CNM¹. Sans elles, ce sont 25 M€ de taxe en moins pour le secteur, et près de 13 M d'entrées qui ne seraient pas simplement

transférables ailleurs en décrétant la fin des grandes tournées. Comment programme-t-on dans des salles de 200 à 1 500 places un artiste susceptible et désireux de remplir un stade, une aréna, un Zénith ? Quel impact sur le nombre de dates à y jouer et quelle place restante pour les autres² ? Sans oublier que les revenus des artistes dépendent désormais beaucoup des tournées car les redevances du streaming ne compensent pas les ventes « physiques » antérieures à la crise du disque.

Une transformation collective

Les entreprises de production de concerts sont objectivement mises en difficulté par la quantité et la singularité des projets qu'elles mènent en flux tendu, par une marge de manœuvre réduite avec les artistes les plus vendeurs qui n'hésitent pas à aller au plus offrant, y compris en termes d'envergure de spectacle, par les attentes discordantes des publics, par la force du risque économique et la faiblesse des marges, par la concurrence globale (entre elles, entre artistes, entre territoires, entre propositions culturelles), par les obstacles logistiques, infrastructurels et financiers au report modal du fret et des transports, par l'insuffisance de possibilités techniques et logistiques « vertes » matures, agiles et bon marché. Etc.

Mais pour qui est-ce facile ? Pour qui la transition écologique ne rencontre-t-elle aucun frein budgétaire, organisationnel ou technique, et pour qui ne comporte-t-elle aucun renoncement ? Bien qu'ils soient contraints, et dépendants d'acteurs multiples, être à la source engage les producteurs à entrer en action, et au-delà, à devenir une des forces motrices de la mutation d'ensemble. Ils en sont conscients.

Doit-on chercher le ratio optimum entre les données artistiques, économiques et écologiques ? Comment se calcule-t-il ? Le spectacle est-il tombé dans l'excès de spectaculaire, et en sortira-t-il sans contrainte tarifaire ou réglementaire ?

Qui doit renoncer à quoi, de l'artiste au public en passant par le producteur de spectacles ? Les quelques entreprises à l'origine des 50 spectacles qui représentent 5 % des représentations payantes et 49 % des recettes de billetterie hors festivals se mettront-elles autour d'une table pour se donner des règles écologiques qui s'imposeraient aux artistes ? Après tout, ce sont elles qui investissent pour que les spectacles existent. Les grands concerts étaient-ils moins magiques avant les écrans géants et les effets spéciaux ? Continuera-t-on pour voir jusqu'où « ça tient » ? Est-ce seulement une nouvelle génération d'artistes et de producteurs de spectacles qui prendra en charge la part de réinvention qu'exige la fragilité de nos modèles ? Et si une partie du matériel était mutualisé localement ? Si les décors resservaient, provenaient de matériaux réutilisés, si les puissances installées tenaient compte des besoins réels, si les fiches techniques étaient ajustées à une limite de consommation fixée ? Si les tournées ralentissaient pour prendre le train ? Et si on commençait quelque part pour rééquilibrer le système ?

Tant de questions encore, et une certitude : il n'y aura pas de changement sans changement. Il y a urgence à éco-concevoir toutes les étapes, à enclencher tout ce qui peut sembler à la marge mais qui contribuera à faire bouger les lignes et que d'autres acteurs culturels ou d'autres champs du spectacle explorent déjà. Urgence à cesser d'attendre que les solutions soient technologiques.

Au-delà de cet impératif minimum, l'avenir de nos tournées n'est pas écrit, comme celui de nos modes de vie. Nous devons expérimenter des voies alternatives, agir collectivement pour transformer nos tournées et nos métiers : choisir plutôt que subir.

Le projet M.A.T.R.I.C.E

Une recherche-action sur les tournées de musiques actuelles proposée par Ekho-scènes et un consortium d'adhérents partenaires dans le cadre de l'appel à projet « Soutenir les Alternatives vertes 2 ».

Lancé par l'État dans le cadre de France 2030 et confié à la Banque des Territoires pour sa mise en œuvre opérationnelle, l'appel à projets « Soutenir les Alternatives vertes 2 » vise à amplifier la transformation écologique des industries culturelles et créatives.

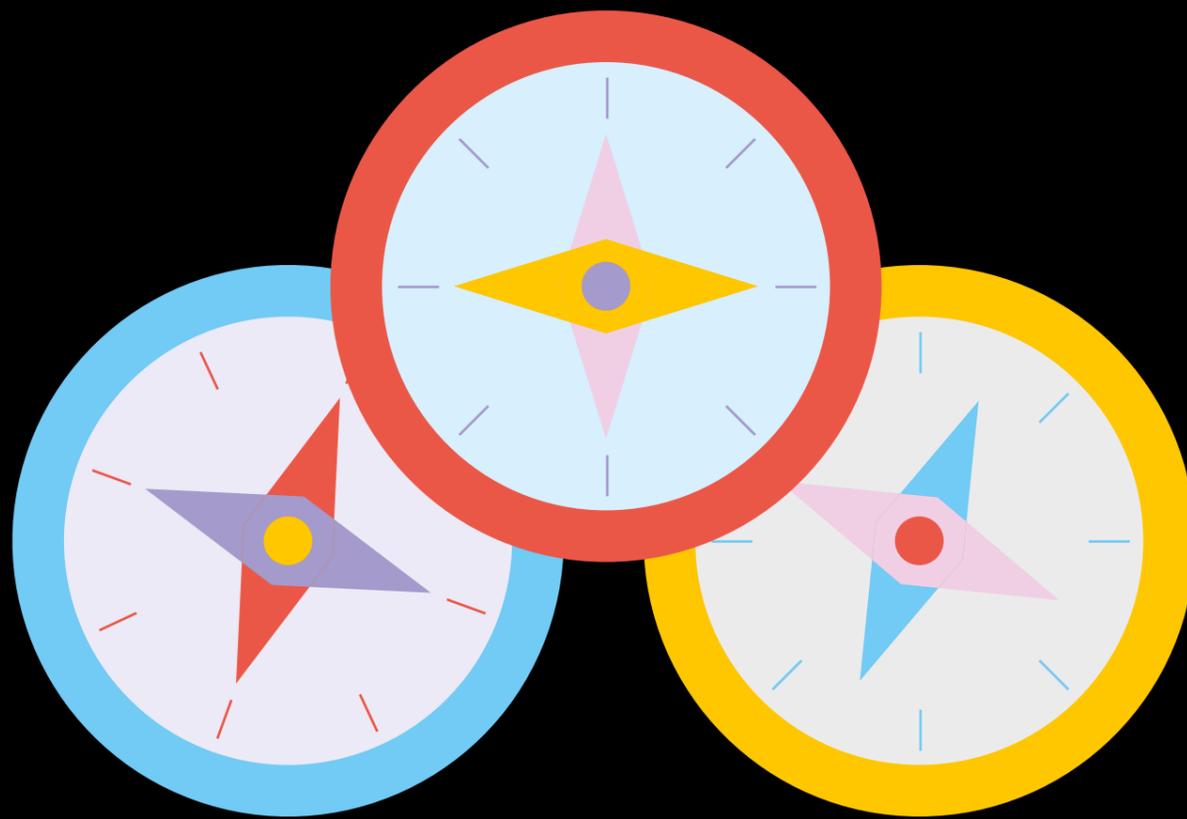
Le projet *M.A.T.R.I.C.E* est issu des réflexions du Comité de pilotage Transition écologique & RSE d'Ekho-scènes³. Il propose de qualifier les enjeux environnementaux matériels des modèles de tournée, de les mesurer sur un échantillon représentatif de tournées types préalablement définies, d'établir des axes d'écoconception, puis d'expérimenter en conditions réelles et sur plusieurs cas leur faisabilité et leur potentiel de réduction d'impacts. Avec le soutien d'experts, un suivi quantitatif et qualitatif est partagé dans des livrables réguliers, et un travail approfondi avec les parties prenantes pour faire levier sur la résolution des obstacles à court, moyen et long terme. L'objectif est d'impulser un effort collectif qui repose sur des données consolidées et de placer les grandes tournées au cœur de la transition écologique du secteur. Un dossier de candidature dont l'instruction est en cours a été déposé en mars 2024.

M.A.T.R.I.C.E - Musiques Actuelles en Tournée Recherche & Innovation pour la Coopération et l'Écoconception

1 — « Les lieux de diffusion », in *Diffusion live et focus festivals en 2023*, CNM, juillet 2023. Même source pour chiffres suivants.

2 — En 2023, 59 % des représentations de concerts et spectacles de variétés hors festivals ont été données dans les lieux de petite jauge (moins de 200 entrées).

3 — Le PRODISS, devenu Ekho-scènes, a installé en février 2022 un comité de pilotage dédié. Informé et consulté mensuellement par Ekho-scènes, ce comité contribue à orienter les actions initiées dans le champ de la transition écologique et de la RSE. Il rassemble 11 adhérents issus de tous les pôles, tous les métiers et toutes les tailles d'entreprises.



« Quel cap pour mon organisation ? » Un programme expérimental pour les adhérents d'Ekhoscènes

« Quel cap pour mon organisation ? » est un programme d'accompagnement inédit imaginé et mis en œuvre par Le Bureau des Acclimatations pour les adhérents d'Ekhoscènes, avec le soutien pédagogique et financier de l'Afdas.

Avant de pouvoir développer plus largement le dispositif, une promotion pilote de 10 dirigeantes et dirigeants a démarré en mars 2024 un parcours expérimental d'une durée de 22 mois destiné à les aider à s'orienter face à la complexité et à l'entremêlement des enjeux écologiques, managériaux et économiques.

Jusqu'en décembre 2025, ils partageront une dynamique collective à travers des formations, des séminaires et des temps d'inspiration, puis bénéficieront d'un suivi individuel avec la venue de conseillers dans les entreprises. « Quel cap pour mon organisation ? » a été conçu pour leur permettre d'échanger et de réfléchir ensemble sur un temps long, dans un espace de liberté de parole et de pensée autant que de projection dans l'avenir. Tout au long du parcours des experts leur proposent des éclairages théoriques et méthodologiques, et des entreprises ou des territoires en transformation viennent à leur rencontre pour témoigner de leur expérience.

Échanger et réfléchir ensemble sur un temps long, dans un espace de liberté de parole et de pensée autant que de projection dans l'avenir.

Une des particularités de ce programme est aussi que chaque dirigeant vienne accompagné d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de son choix à quatre séminaires, et puisse associer son équipe à toutes les autres phases collectives du dispositif. Ceci pour faciliter le déploie-

ment des apprentissages mais aussi l'implémentation du changement dans les structures, et la réflexion sur les modèles d'organisation.

Rompre le sentiment d'impuissance, d'isolement ou de manque de compétences que peuvent ressentir les dirigeantes et les dirigeants.

Quel cap pour mon organisation ? cherche à accompagner les structures pour penser et mettre en œuvre l'évolution des activités et des modèles face à l'exigence écologique d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et pour rompre le sentiment d'impuissance, d'isolement ou de manque de compétences que peuvent ressentir les dirigeantes et les dirigeants à l'heure de définir la stratégie d'entreprise dans ce contexte.

4 séminaires de 2 jours sont organisés en 2024, qui ont pour thèmes :

« Nos organisations face aux enjeux systémiques ? »
les 19 et 20 mars à Besançon

« Quels modèles économiques pour nos organisations ? »
les 18 et 19 juin à Dunkerque

« Organisation et leadership à l'heure de la Redirection Écologique & Solidaire, ma place de dirigeant ? »
les 15 et 16 octobre à Lille

« Accompagner le changement pour la Redirection Écologique & Solidaire en tant que dirigeant »
les 9 et 10 décembre à Paris

La première année comporte ces 8 jours de séminaires, 2 temps d'inspiration collectifs de 2 h 30, et 6 demi-journées de conseil individuel par organisation ; avant un programme *ad hoc* en deuxième année pour finir de structurer la démarche de chaque entreprise selon ses besoins.

Un comité de suivi réunit Ekhoscènes, l'Afdas et le Bureau des Acclimatations tous les trimestres pour évaluer le bon déroulement du programme, se donner la possibilité de procéder au fur et à mesure à des ajustements, et préparer les conditions de renouvellement du dispositif.

Objectif : lancer une nouvelle promotion dès l'automne 2025 !

Consultants et formateurs

Cyril Delfosse et Charlotte Rotureau
Le Bureau des Acclimatations

Stéphane Durand
Synergies et Développement

Sébastien Kraft
Kovalence



Regards croisés d'une dirigeante et d'une salariée participant au programme



Marie Favre

est présidente et cofondatrice d'Octopus, une société qui représente et produit des artistes en France et en Europe et programme ou coorganise des festivals de musique.



Laurie Floucat

est administratrice du Transbordeur, salle de concerts de Villeurbanne qui accueille 160 concerts et 140 000 spectateurs par an sur toutes les esthétiques de musiques actuelles.

Quelles sont selon vous les spécificités de « Quel cap pour mon organisation ? » ? En quoi son approche est-elle innovante ?

Marie Favre

Il est rare que les enjeux économiques, RH et écologiques soient questionnés simultanément dans les formations classiques. Or, c'est le cas dans ce programme, qui les traite ensemble comme nous le faisons dans notre quotidien professionnel.

Laurie Floucat

Oui, tout est lié : on ne peut pas traiter des enjeux de transition écologique sans questionner nos économies, sans réfléchir à leur impact sur nos équipes et sur nos entreprises. Le but est de réfléchir à la transition de nos activités et de nos entreprises au global.

Marie Favre

Il y a aussi une énergie créée par la discussion, par l'échange, et par le fait qu'on interroge nos modèles ensemble. D'ailleurs l'effet de groupe crée une maïeutique d'un séminaire à l'autre : lorsqu'on se retrouve ce qui a résonné chez chacun se transmet comme des vibrations. Quant aux rencontres avec des représentants d'autres secteurs d'activité qui ponctuent le programme, elles décroissent nos pensées trop centrées sur notre secteur et sur nos fonctionnements, c'est une respiration.

Laurie Floucat

Ces moments permettent vraiment

de pouvoir entendre des choses auxquelles nous ne sommes pas habitués. Lors des séminaires nous apprenons autant par les intervenants que par les retours d'expérience, et personnellement ça me donne un regain d'énergie de voir que des personnes s'engagent.

**« On ne peut pas traiter des enjeux de transition écologique sans questionner nos économies, sans réfléchir à leur impact sur nos équipes et sur nos entreprises. »
L. F.**

Quels sont les bénéfices d'associer les salariés à ce dispositif ?

Laurie Floucat

Je trouve que c'est une très bonne initiative, d'autant que la particularité de nos entreprises est souvent d'avoir de petites équipes. Au sein du Transbordeur il y a déjà beaucoup de réflexions collectives et de prises de décision horizontales, mais je mesure que ce qui me paraît naturel ne l'est pas partout. Associer les salariés est un gage de légitimité : favoriser la co-construction et la co-réflexion assure une meilleure adhésion de l'équipe.

Marie Favre

Il est intéressant de constater que les salariés choisis par les dirigeants pour participer ne sont pas ceux habituellement mis en lumière dans notre secteur, où l'attention est en général polarisée sur les personnes qui s'occupent de l'artistique. Or nos entreprises ont besoin de ces autres métiers ; les associer au dispositif est un signal fort, une façon de les valoriser en interne et de leur accorder l'importance qu'ils méritent.

Le programme a été lancé il y a plusieurs mois, comment avez-vous vécu ces premiers temps collectifs ?

Marie Favre

Au-delà d'être intéressants ces temps sont « nutritifs » pour nos réflexions. Notamment parce qu'ils permettent de croiser les vies de structures différentes. En tant que dirigeants on se consulte déjà régulièrement les uns les autres, mais on a rarement l'occasion de le faire si intimement et avec une portée aussi large. En général, c'est plutôt sur une question et dans un contexte précis ; là nous délibérons sur des notions que l'on a moins l'occasion de questionner : nos valeurs et nos missions. Les temps collectifs sont aussi l'occasion d'entendre comment et pourquoi les décisions sont prises par chacun. Entre organisations aux ambitions différentes et aux activités complémentaires, parfois on se reconnaît et on se connecte, parfois on s'étonne de certains pas de côté.

Laurie Floucat

Un groupe se crée, être ensemble casse la solitude que l'on peut éprouver sur ces sujets et dissuade de baisser les bras, ce qui fait du bien. C'est un autre salarié qui sera présent sur le troisième séminaire et je suis déjà triste de ne pas y participer ! La transition n'est pas un enjeu pour chaque structure dans son coin, elle pose la question de savoir où on veut mener le bateau tous ensemble.

Marie Favre

Cette approche holistique et systémique permet également de mieux comprendre la place, les problématiques et les enjeux de chacun de nos métiers, et de reconsidérer le fonctionnement du secteur. Cela fluidifiera peut-être certains échanges ou négociations à l'avenir.

Quelles perspectives ce programme ouvre-t-il ? De premières pistes d'actions apparaissent-elles ?

Laurie Floucat

Dès lors que l'approche est très macro, ça ne peut pas se traduire tout de suite, « Quel Cap » plante plutôt des graines que nous sommes en train de faire germer. Pour le moment c'est comme une toile de fond, qui influe déjà sur l'élaboration de notre projet pour être candidats au renouvellement de la délégation de service public pour la gestion du Transbordeur. Une coïncidence de calendrier ! En parallèle, dès la fin du premier séminaire, nous nous sommes dit qu'il fallait reprendre des temps de forma-

tion en équipe avec ceux qui ne participent pas au programme.

Marie Favre

Nous avons décidé de prendre un jour par mois ou a minima un jour par trimestre entre associés pour redéfinir ce qu'est Octopus et réfléchir aux perspectives que l'on veut donner à notre entreprise. C'est à la fois une réflexion latente et déjà une action que de se recentrer. Prendre ce temps ne sera pas facile car nous avons des activités de volume, mais nous nous tiendrons à l'exercice de la page blanche, y compris pour revoir notre communication et notre façon de nous présenter.

Laurie Floucat

Nous sommes inscrits sur le temps long, je suis persuadée que les formateurs sont en train de semer pour nous amener à quelque chose qu'on ne voit pas encore. Inscrire dans le calendrier des espaces dédiés permet d'avancer.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a motivées à y participer ?

« On est à un moment de transition écologique qui va perturber nos organisations de toutes parts. » M. F.

Laurie Floucat

C'était la suite logique de ce que nous avons déjà initié. Ces questions étaient déjà présentes dans notre équipe, mais être accompagnés donne un cadre et nous sort la tête de l'eau, sans quoi le risque est de retomber dans le travers des tâches quotidiennes. L'enjeu est fort : anticiper les changements physiques, économiques et réglementaires. Le dispositif aide à cette anticipation collective.

Marie Favre

J'y suis allée plus les yeux fermés pour saisir l'occasion d'un temps qui permette d'intégrer et de prioriser des nouvelles valeurs et de se les approprier. On est à un moment de transition écologique qui va perturber nos organisations de toutes parts ; il est nécessaire d'intégrer ces indicateurs de pérennité et de sérénité et de prendre le temps de les mûrir pour en faire une force, avant de se trouver contraints.

Quels messages souhaitez-vous transmettre pour inciter vos pairs à s'engager dans une réflexion sur la transformation du secteur ? Et pour les encourager à participer à une deuxième édition de ce programme ?

Marie Favre

Les enjeux RSE peuvent sembler nébuleux, difficiles à appréhender. Or, il est important de prendre un temps pour interroger nos pratiques, nos valeurs, nos intentions, la façon dont nous voulons les transmettre tant

à l'échelle de nos entreprises que de notre secteur, ce que nous voulons raconter et transmettre tous ensemble quand nous ouvrons une salle de spectacle.

« Nous devons inventer autre chose, rendre nos structures plus résilientes, anticiper le futur. » L. F.

Laurie Floucat

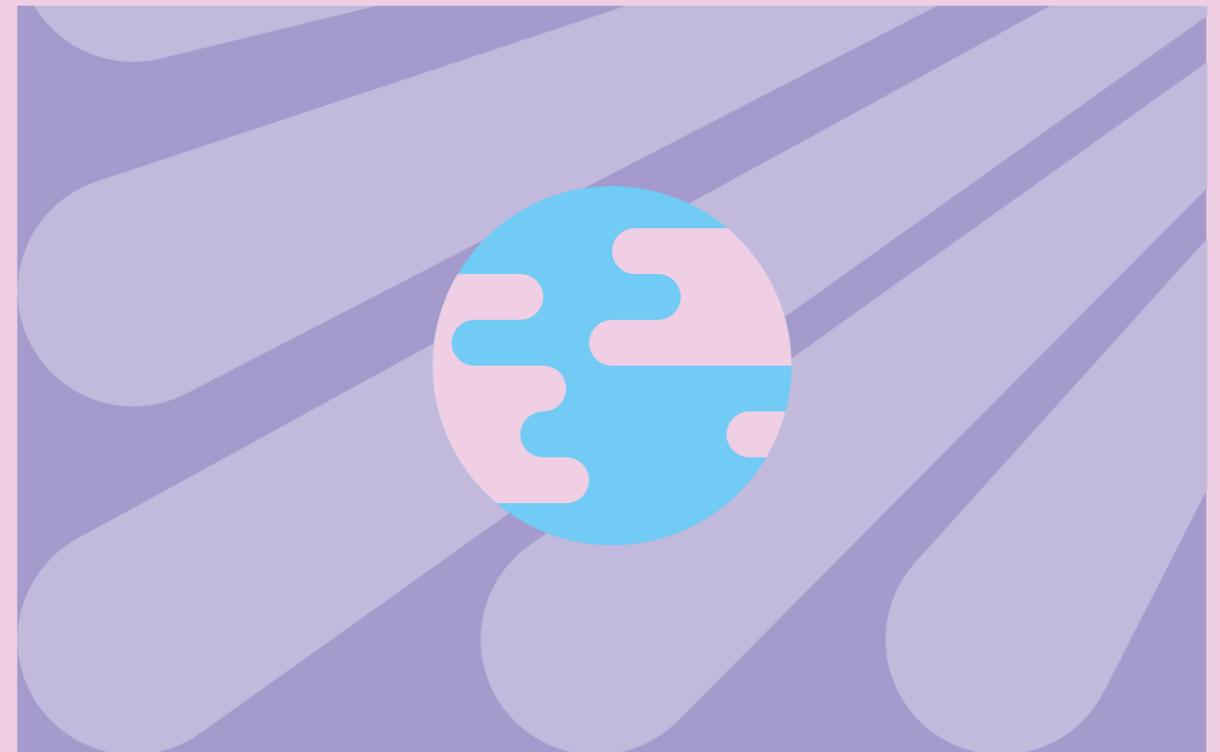
Le dérèglement climatique est déjà en cours, il n'est pas à venir, ce n'est plus à prouver. Et il aura une incidence dans notre vie et dans notre économie. S'il y a un enjeu à inverser la courbe des émissions carbone, il y a des conséquences déjà certaines du changement climatique auxquelles il faudra s'adapter. Nous devons inventer autre chose, rendre nos structures plus résilientes, anticiper le futur et savoir comment va se placer notre secteur économiquement. En participant à ce collectif nous sommes peut-être un peu des précurseurs, c'est une façon de construire ensemble la voie à prendre.

Marie Favre

Je veux leur dire que c'est maintenant ! On parle d'urgence climatique sans savoir quoi dire des solutions. C'est maintenant qu'il faut y réfléchir, maintenant que nous avons l'occasion de nous approprier ces sujets-là et de

les faire nôtres pour transformer et adapter nos activités à ces nouvelles exigences et à ces nouvelles valeurs, plutôt que de les repousser jusqu'à ce qu'elles s'imposent. Il est possible de s'emparer de notre responsabilité : quelle influence voulons-nous avoir sur notre écosystème et sur la société en tant que producteur, et chacun en tant qu'acteur de ce secteur ?

« Il est important de prendre un temps pour interroger nos pratiques, nos valeurs, nos intentions (...), ce que nous voulons raconter et transmettre tous ensemble quand nous ouvrons une salle de spectacle. » M. F.



Défi Durable, le baromètre de la transition écologique d'Ekhoscènes

« Défi Durable » est une enquête réalisée tous les deux ans par Ekhoscènes auprès de ses adhérents pour faire le point sur leur perception des enjeux écologiques, mieux connaître leurs actions correctives ou adaptatives, et comprendre l'évolution de leurs besoins.

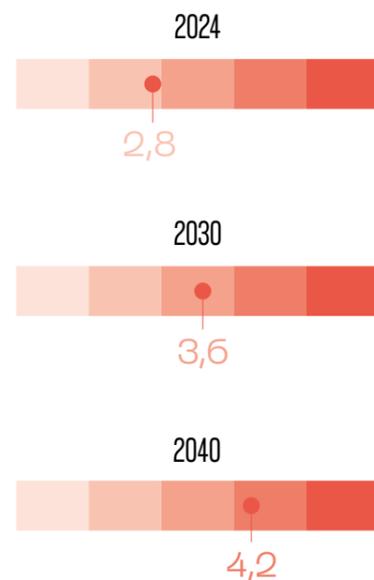
Ce baromètre permet à Ekhoscènes d'affiner ses dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement, mais aussi de nourrir échanges et coopération avec les partenaires privés et publics en mesure de favoriser la transformation du secteur.

L'enquête précédente réalisée en 2022 est consultable sur [ce lien](#)¹. Les résultats ci-dessous sont issus de l'enquête réalisée entre mai et juin 2024.

Enquête réalisée par questionnaire en ligne auprès des adhérents d'Ekhoscènes. L'échantillon est constitué de 160 répondants, soit environ un tiers des adhérents d'Ekhoscènes, dont 73 % issus du pôle Musique & Variétés, 18 % du pôle Théâtre et 9 % du pôle Cabaret, une répartition proche de celle des adhérents d'Ekhoscènes au sein des pôles. L'enquête pourra être retrouvée en intégralité sur le site d'Ekhoscènes dès sa publication.

Perception des risques

Risque moyen estimé par les répondants sur une échelle de 1 à 5, de « très faible » à « très important »



Le niveau de risque lié aux enjeux environnementaux ressenti par les adhérents pour leur entreprise grimpe en 2030, et atteint un degré très élevé à l'horizon 2040.

Il peut notamment s'agir des risques physiques du changement climatique, de l'augmentation des risques sanitaires, des tensions sur la disponibilité et le prix des ressources, de l'augmentation des réglementations contraignantes, de la difficulté accrue pour s'assurer, ou du risque dit de réputation auprès des artistes, du public ou des salariés.

Effets des aléas climatiques

Depuis deux ans, les conditions météorologiques ont déjà un impact avéré sur l'organisation de spectacles et d'événements.

L'aléa climatique est un événement plus ou moins prévisible (sécheresse, pluie torrentielle, tempête, température extrême, etc.) qui peut entraîner des dommages sur les personnes, les infrastructures et les activités humaines. L'une des conséquences du changement climatique est l'évolution de la fréquence, de l'ampleur, de la prévisibilité et de la durée de ces événements, donc du niveau de risque.

Les conséquences sur l'organisation de spectacles et d'événements peuvent comprendre des modifications d'horaires, de configuration, de conditions techniques, ou entraîner une annulation partielle ou totale.



37 %

des répondants ont subi un événement météo qui a impacté les conditions d'organisation



25 %

des répondants ont été contraints au moins une fois à une annulation partielle ou totale

Adaptation au changement climatique

74 % des répondants pensent que leur entreprise va devoir adapter ses activités face à l'évolution des conditions climatiques

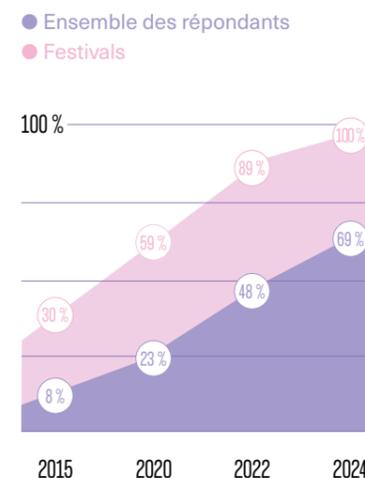
L'adaptation est le complément indispensable de « l'atténuation » (réduction des émissions de gaz à effet de serre) : il s'agit de réduire la vulnérabilité des populations, des infrastructures et des entreprises face aux nouveaux risques naturels liés aux conséquences inévitables du changement climatique.

Tous les secteurs d'activités, toutes les populations et toutes les zones géographiques sont concernés par la mise en place de ces mesures d'ajustement au climat réel ou prévu, qui peuvent comporter des co-bénéfices.

Pour le spectacle vivant, l'adaptation peut concerner les bâtiments, la saisonnalité des événements, leur localisation, mais aussi les horaires de programmation, l'organisation du travail, la conception des spectacles, le choix des équipements scéniques, etc.

Limitation de l'impact environnemental

% cumulé de répondants ayant mis en œuvre des actions dans leurs activités



En 2024, 69 % des répondants avaient commencé à mettre en place des actions concrètes pour limiter l'impact environnemental de leurs activités de production, d'exploitation ou d'accueil de spectacles.

Ils n'étaient que 48 % en 2022, 23 % en 2020, et 8 % en 2015. Les festivals, précurseurs parmi les métiers du live, ont tous mis en place des actions en 2024 et 30 % avaient entamé ces démarches avant 2015.

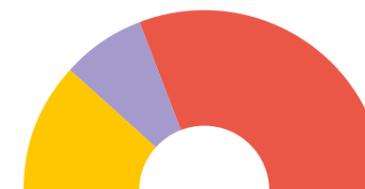
Ces actions relèvent le plus souvent de l'objectif d'atténuation du changement climatique, mais peuvent aussi chercher à limiter l'impact des activités humaines sur les autres limites planétaires. Elles peuvent notamment porter sur la sensibilisation, la formation, la réduction et le traitement des déchets, l'énergie, la mobilité, le fret, la restauration, la sobriété matière, la préservation de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, la sobriété numérique, ou la communication responsable.

Au nombre de neuf, les limites planétaires sont les seuils au-delà desquels les équilibres naturels terrestres pourraient être déstabilisés et les conditions de vie devenir défavorables à l'humanité.

Évolution managériale

38 % des entreprises répondantes ont déjà modifié la composition ou l'organisation de leur équipe pour adresser les enjeux environnementaux, ou prévoient de le faire dans les deux ans.

Il peut s'agir de la désignation d'un référent missionné en plus de ses fonctions premières, de l'embauche d'un salarié dédié, et/ou de la mise en place d'un groupe de travail ou comité projet.



25 % ont modifié la composition ou l'organisation de leur équipe

13 % prévoient de le faire dans les deux ans

62 % ne prévoient pas de le faire dans les deux ans

Principaux freins

Principaux freins cités par les répondants (parmi leurs trois principaux)

Le coût financier trop élevé 55 %

Le coût organisationnel trop élevé 47 %

Le manque de repères 31 %

Les carences des infrastructures 31 %

Si les coûts financiers et organisationnels de la transition écologique à opérer par les entreprises sont les freins les plus cités par les répondants, les carences des infrastructures publiques et les interrogations sur la démarche à entreprendre sont perçues comme des obstacles significatifs.

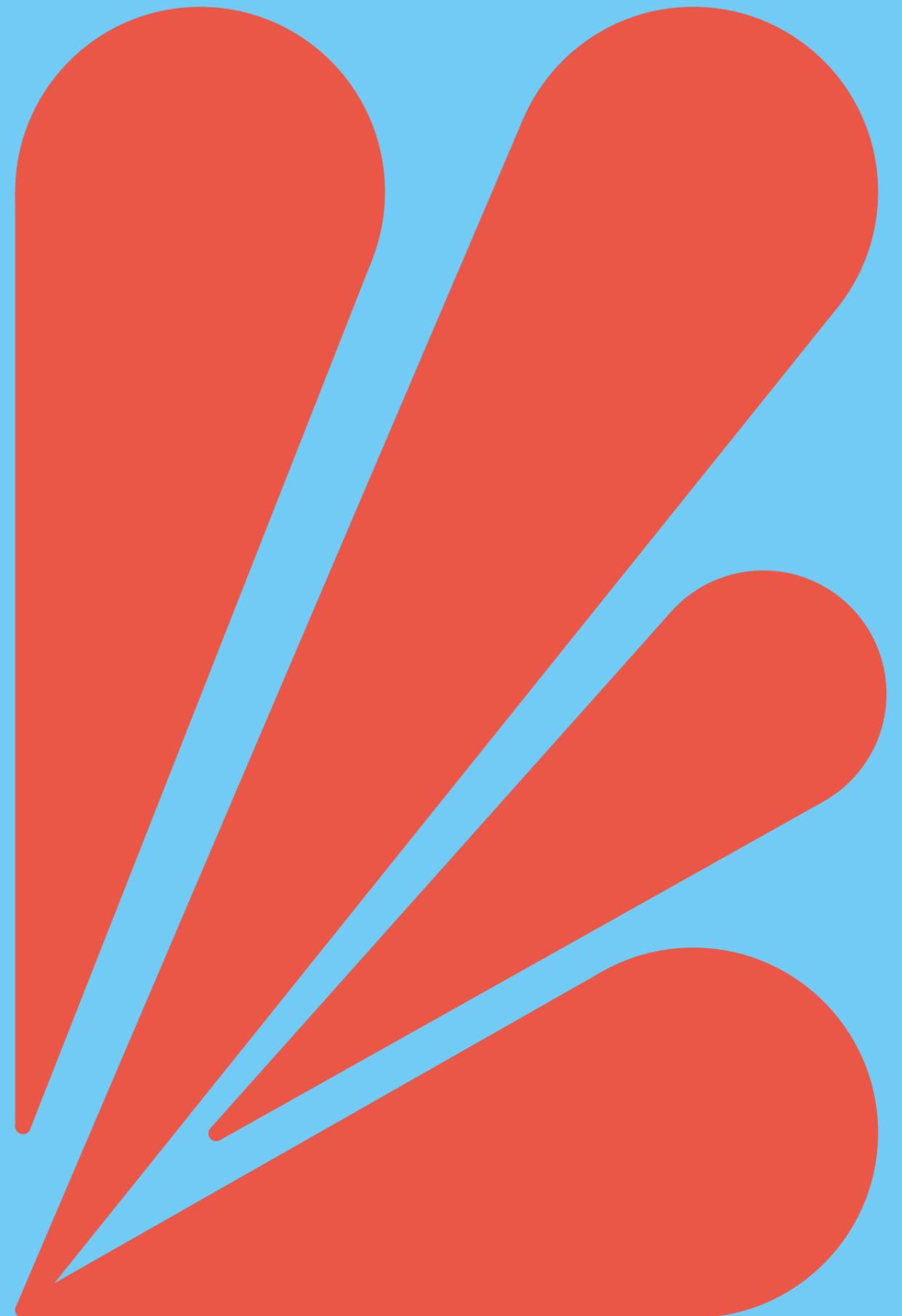
Cinquième partie

Les mandats d'Ekhoscènes, ses délégués en région et son équipe permanente

P.84 Les mandats
d'Ekhoscènes

P.98 L'équipe permanente
d'Ekhoscènes

P.96 Les délégués d'Ekhoscènes
en région



Les mandats d'Ekhoscènes

Ekhoscènes siège au sein d'une trentaine d'instances à travers des mandats exercés par les membres de l'équipe permanente ou par ses adhérents.

Panorama

Nos fédérations

- › FESAC
- › Medef
- › Pearle*

Nos mandats au CNPS et au HCE

Nos mandats filière

- › CNM
- › ASTP
- › ARVIVA
- › TPLM
- › Agi son
- › Les Victoires de la Musique

Nos mandats sociaux

Convention collective du spectacle vivant privé

- › CPPNI
- › FCAP-SVP

Institutions sociales professionnelles

- › Audiens
- › Afdas
- › Thalie santé
- › Caisse des congés spectacles
- › CPNEF-SV

Nos mandats régionaux

- › Observatoire du dialogue social
- › COREPS
- › CREFOP

Nos autres mandats

- › France compétences
- › COCT
- › Sous-commissions « de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle » et « à l'intéressement et à la participation » du ministère du Travail
- › Commission professionnelle consultative « Arts, spectacles et médias » du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- › CNESERAC
- › EMIC
- › Les Formations d'Issoudun

Nos fédérations

FESAC



Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma

La Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma) a été fondée en 1998 pour traiter les dossiers sociaux communs à l'ensemble de ces secteurs, principalement ceux relatifs aux salariés intermittents du spectacle. Elle est la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur du spectacle vivant et enregistré. À ce titre, la Fédération est régulièrement consultée au plus haut niveau de l'État, notamment dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement (assurance chômage, formation professionnelle, apprentissage, retraites, etc).

Certains mandats d'Ekhoscènes lui ont été attribués par la Fesac. Ils sont indiqués dans la suite de cette présentation par une pastille rose ●.

Bureau

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Trésorière
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Invitée en tant que présidente du collège employeurs de l'Afdas

Conseil d'administration

— **Malika Séguineau**
et **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

MEDEF



Mouvement des Entreprises de France

Le Medef est la première organisation patronale et réunit plus de 200 000 entreprises adhérentes, petites, moyennes et grandes, représentant l'intégralité des secteurs de l'économie française, implantées sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin et rayonnant à l'international. Ekhoscènes siège au sein des instances thématiques qui structurent les travaux du Medef.

Comité Culture

Olivier Darbois
Corida
Président
Malika Séguineau
Ekhoscènes

Commission Dynamique du marché du travail et de l'emploi

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
— **Pauline Auberge**
Ekhoscènes
— **Nancy Marquet**
Ekhoscènes

Commission Réforme de la protection sociale (Groupe de travail Santé au travail et conditions de travail)

— **Pauline Auberge**
Ekhoscènes
— **Nancy Marquet**
Ekhoscènes

Commission Fiscalité (Groupe de travail facturation électronique)

— **Pauline Auberge**
Ekhoscènes
— **Nancy Marquet**
Ekhoscènes

Commission économie, compétitivité et finance

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
— **Anne-Gaëlle Geffroy**
Ekhoscènes

Commission Transition écologique et économique

— **Hermine Pélissié du Rausas**
Ekhoscènes

Commission Énergie

— **Hermine Pélissié du Rausas**
Ekhoscènes

Commission Entreprises dans la société et inclusion

— **Hermine Pélissié du Rausas**
Ekhoscènes

PEARLE*



Live Performance Europe

Créée en 1991, Pearle* Live Performance Europe est la fédération européenne des arts de la musique et du live. Pearle* représente, à travers ses membres, plus de 10 000 festivals, producteurs, théâtres, orchestres, compagnies de danse et ballets, et autres organisations professionnelles représentatives des arts en Europe.

Bureau

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
Suppléante pour la France

Nos mandats au CNPS et au HCE

CNPS

Conseil national des professions du spectacle

Le Conseil national des professions du spectacle (CNPS) est un lieu important d'information et d'échanges sur les questions concernant les professions du spectacle vivant et enregistré. Présidé par le ministre chargé de la Culture, le CNPS est la seule instance qui peut être consultée par le Gouvernement sur l'ensemble du champ du spectacle vivant et enregistré. Il se réunit en Bureau, en deux sous-commissions, la commission emploi et la commission nationale de la sécurité dans le spectacle vivant et enregistré, et en séance plénière en présidence du ministre de la Culture.

Bureau

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Sous-commission d'observation de l'emploi

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
— **Nancy Marquet**
Ekhoscènes

Groupe de travail relatif à la transition écologique

— **Hermine Pélissier du Rausas**
Ekhoscènes

HCE

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, créé en 2013, a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité. Contribuant à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes, il peut notamment être saisi par le Premier ministre de toute question sur le sujet.

Le HCE est composé de personnalités nommées par arrêté par le Premier ministre, pour un mandat de deux ans. Malika Séguineau a été désignée comme Titulaire au sein de ce conseil pour la FESAC.

Haut Conseil

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Nos mandats filière

CNM



Centre national de la musique

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) créé en 2020 et placé sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Maison commune de la musique, le CNM recherche, par « un processus permanent de concertation avec l'ensemble du secteur » selon les termes de la loi du 30 octobre 2019, les équilibres nécessaires à un développement harmonieux des différentes composantes de la filière, dans un cadre en constante évolution et de plus en plus mondialisé. Il garantit la diversité, le renouvellement et la liberté de la création musicale. Ses dispositifs d'aides financières et non financières ont pour objectif de soutenir les auteurs, compositeurs, artistes et les professionnels qui les accompagnent pour leur permettre d'aller à la rencontre de tous les publics, en France et à l'international.

Conseil d'administration

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Conseil professionnel

— **Christophe Davy**
Radical Production
— **Aurélien Binder**
Fimalac Entertainment
— **Haude Hellio**
Morgane Groupe
— **Carol Meyer**
Festival Art Rock
— **Olivier Villalon**
Moulin Rouge

Nos mandats filière

Commission création, production, diffusion

Section 1

— **Thierry Langlois**
Uni-T
Titulaire
— **Charlotte Guiot**
Arachnée Concerts
Titulaire
— **Gildas Dexheimer**
Sanguine, P BOX
Suppléant
— **Marie Rigaud**
Le Printemps de Pérouges
Titulaire
— **Émilie Yakich**
Les Francofolies
Suppléante
— **Noémie Benizri**
Raoule Production
Titulaire
— **Rodolphe Gaumin**
Cabaret L'Insolite
Suppléant

Section 2

— **Charlotte Gluzman**
Décibels Productions
Titulaire
— **Christel Martinet**
Corida
Suppléante
— **Christophe Bosq**
3C
Titulaire
— **Joran Le Corre**
Wart
Suppléant
— **René Gentil**
Radical Production
Titulaire
— **Charlotte Lions**
LM Productions
Suppléante
— **Florent Decroix**
AGDL Productions
Titulaire
— **Céline Garnier**
Zénith d'Amiens
Suppléante
— **Ioanna Giourgas**
Pleyel Gestion
Suppléante

Commission festivals

— **Gérard Pont**
Les Francofolies
Titulaire
— **Armel Campagna**
Live Nation France Festivals
Suppléant
— **Jean-Paul Roland**
Les Eurockéennes de Belfort
Titulaire
— **Marie Rigaud**
Le Printemps de Pérouges
Suppléante
— **Carol Meyer**
Festival Art Rock
Titulaire
— **Sophie Levy-Valensi**
Bleu Citron Productions
Suppléante
— **Frédéric Mazzolini**
Zamora Productions
Titulaire
— **Alban Coutoux-Rosso**
J.H.D. Production, Alias
Suppléant
— **Marion Gabbai**
Vedettes
Titulaire
— **Corinne Serres**
Mad Minute Music
Suppléante
— **Eddy Pierres**
Wart
Titulaire
— **Deborah Hazotte**
Aktiv
Suppléante

Commission développement, aménagement et équipement des salles

— **Lily Fisher**
Zénith de Paris
Titulaire
— **Sylvie Chauchoy**
Zénith de Strasbourg
Suppléante
— **Cristelle Gioanni**
Le Trianon, L'Élysée Montmartre
Titulaire
— **Frédéric Jérôme**
Le Casino de Paris
Suppléant

— **Marc Daniel**
Play Two
Titulaire
— **Fabienne Roux**
Far Prod
Titulaire
— **Catherine Fahri**
New Morning
Titulaire
— **Estelle Bremaud**
Universal Music France Events
Suppléante
— **Franck Clerico**
Caesar Palace
Titulaire
— **Emmanuelle Thenot**
Cabaret Extravagance
Suppléante

Commission diffusion des lieux

— **Stéphane Portet**
Sunset and Sunside
Titulaire
— **Catherine Fahri**
New Morning
Suppléant
— **Xavier Decleire**
La Maroquinerie
Titulaire
— **Cyrille Bonin**
Le Transbordeur
Suppléant
— **Yann Dernaucourt**
Structure Spectacles
Titulaire
— **Corinne Serres**
Mad Minute Music
Suppléante
— **Marie Favre**
Öctopus
Suppléante
— **Emmanuelle Thenot**
Cabaret Extravagance
Titulaire
— **Isabelle Lichtfouse**
Cabaret La Belle Entrée
Suppléante

Commissions développement à l'international

Jazz

— Sébastien Vidal

Le Duc des Lombards

Titulaire

— Thibaud Rolland

Nancy Jazz Pulsations

Suppléant

— Reno Di Matteo

Anteprima

Titulaire

— Étienne Ziller

Astérios Spectacles

Suppléant

— Pascal Pilorget

Giantsteps

Titulaire

— Laurent Carrier

Laurent Carrier Diffusion

Suppléant

Musiques actuelles

— Mélodie Blanchard

Caramba Culture Live

Titulaire

— Julie Fighiera

Astérios Spectacles

Suppléante

— Matthias Leullier

Live Nation

Titulaire

— Thomas Sabot

Uni-T

Suppléant

— Anne-Sophie Gadrey

AGDL Productions

Titulaire

— Clotaire Buche

Junzi Arts

Suppléant

Musiques classiques et contemporaines

— Jeanne Coussy

Céleste Productions

Titulaire

Commission soutien aux entreprises

— Pierre-Pascal Houdebine

Furax

Titulaire

— Olivier Cauchon

Diogène

Suppléant

— Julien Lavergne

AZ Prod

Titulaire

— Sophie Hazebroucq

Ruq Spectacles

Suppléante

— Élodie Erard

Les Nuits de Fourvière

Titulaire

Commission égalité entre les femmes et les hommes

— Sandrine Marrel

Caramba Culture Live

Titulaire

— Olivier Cauchon

Diogène

Suppléant

— Sylvie Liogier

Zénith de Saint-Étienne

Titulaire

— Cécile Moreau

Uni-T

Suppléante

— Éric Debegue

Cristal Production

Suppléant

— Patrick Chung To

Live Nation

Suppléant

— Patrice Chevalier

Le Grand Cabaret

Titulaire

Commission innovation

— Damien Chamard-Boudet

Live Nation

Titulaire

— Thomas Held

Fimalac Entertainment

Suppléant

— Alexandre Jaillon

WLA Events

Titulaire

— Agathe Olivier

Universal Music France Events

Suppléante

Commission structuration et développement professionnel

— Alexandra Groseiller

Live Nation

Titulaire

— Jean-Luc Rousselet

Dessous de Scène

Suppléant

— Florent Decroix

AGDL Productions

Titulaire

— Myriam Kanou

Migal Productions

Suppléante

— Jean-Paul Roland

Les Eurockéennes de Belfort

Titulaire

— Cyrille Bonin

Le Transbordeur

Titulaire

— Fabienne Roux

Far Prod

Suppléante

Commission plan lieux

— Sébastien Vidal

Le Duc des Lombards

Titulaire

— Thomas Held

Fimalac Entertainment

Suppléant

— Charlotte Guiot

Arachnée Concerts

Titulaire

— Julien Lavergne

AZ Prod

Suppléant

— Haude Hellio

Morgane Groupe

Titulaire

— Matthieu Ducos

Rock en Seine

Suppléant

— Lily Fisher

Zénith de Paris

Titulaire

— Céline Garnier

Zénith d'Amiens

Suppléant

— Marc Daniel

Play Two

Titulaire

Nos mandats filière

Comités en régions

Bretagne

— Cécile Moreau

Uni-T

Centre – Val de Loire

— Sophie Pedduzi

ADL Productions

Normandie

— Arnaud Faz

213 Productions

Titulaire

— Maxime Lecuyer

213 Productions

Suppléant

Nouvelle-Aquitaine

— Claude-Jean Antoine

Nancy Jazz Pulsations

Occitanie

— Jimmy Kinast

3C

Paca

— Valérie Étienne

F2F Music

Auvergne-Rhône-Alpes

— Anthony Chambon

Opus Live

Hauts de France

— Isabel Dacheux

Scherzo Concerts & Production

— Bénédicte Froidure

Vox'Pop Collective

Bourgogne-Franche-Comté

— Alexandre Aujolas

Le Périscope

La Réunion

— Mouna Haguma

Sakifo Production

ASTP

Association pour le Soutien du Théâtre Privé

Depuis 1964, l'Association pour le Soutien du Théâtre privé (ASTP) promeut et encourage le théâtre privé, dans le respect de ses valeurs fondatrices : l'autonomie de gestion et la prise de risques permanente, la liberté de programmation des théâtres dans le respect de leur diversité et l'exercice d'une véritable solidarité. Promouvoir ces valeurs, et maintenir cette exception de théâtres pleinement impliqués dans la production suppose que l'on s'en donne les moyens ; telle est la mission dévolue à l'ASTP, véritable outil de régulation économique du théâtre privé et garant de sa longévité.

— Pascal Guillaume

Ki m'aime me suive, Théâtre Tristan-Bernard
Président

— Caroline Verdu

Théâtre La Pépinière
Secrétaire générale

Conseil d'administration

— Bertrand Thamin

Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse

— Laurent Bentata

Stage Entertainment France

— David Roussel

Sudden Théâtre, Théâtre Les Béliers Parisiens

Comité de gestion de l'aide à l'exploitation en lieu fixe

— Bertrand Thamin

Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse

— Morgan Spillemaecker

Théâtre Renaissance, Splendid St Martin et Comédie de Paris

— Luq Hamet

Théâtre Edgar

Comité de gestion de l'aide à l'exploitation en tournée

— Thibaud Houdinière

Atelier Théâtre Actuel

— Pierre Beffeyte

Scène et Public

— Nelly Correia

Arts et Spectacles Productions

ARVIVA



ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables est une association créée en juin 2020 par des professionnels du spectacle vivant pour la transition écologique du secteur, le changement des pratiques et la transformation des modèles. ARVIVA a pour objectifs de concevoir et de proposer des outils et normes partagées, de permettre l'émergence de positions collectives, et de contribuer à la définition d'une stratégie nationale.

Conseil d'administration

— Hermine Péliissié du Rausas
Ekhoscènes

TPLM

Tous Pour La Musique

Tous Pour La Musique est une association qui fédère les professions de la musique : auteurs, compositeurs, artistes interprètes et musiciens, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et diffuseurs, afin de promouvoir la création musicale en France dans toute sa diversité, en particulier les nouveaux talents.

Ses actions :

- › mettre la musique en valeur ;
- › informer sur la diversité des métiers qui composent la filière et favoriser la compréhension de ses mécanismes complexes ;
- › expliquer la propriété intellectuelle : le droit d'auteur ;
- › promouvoir les nouveaux services musicaux qui respectent la chaîne des ayants droit.

Conseil d'administration et Bureau
— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
Vice-présidente

AGI-SON

L'association AGI-SON œuvre depuis vingt ans pour une gestion sonore conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et des conditions de la pratique musicale.

Conseil d'administration
— **Alexandre Jaillon**
et **Marie Sabot**
We Love Green
Trésoriers
— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
Suppléante

Comité scientifique
Lily Fisher
Zénith de Paris

VICTOIRES DE LA MUSIQUE

Les Victoires de la musique sont une cérémonie de remise de prix qui se tient annuellement en France depuis 1985 et au cours de laquelle sont décernés des trophées nommés « Victoires » à des artistes du monde de la musique produits dans le monde francophone lors de l'année écoulée.

Conseil d'administration
— **Clotaire Buche**
Junzi arts
— **Pierre-Alexandre Vertadier**
Décibels Productions
— **Alice Boinet**
Association Wild rose,
Festival Art Rock

Nos mandats sociaux**Convention collective du spectacle vivant privé****CPPNI**

Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation

La CPPNI est une instance au sein de laquelle siègent les organisations patronales et les organisations syndicales représentatives de la branche professionnelle du spectacle vivant privé. Elle est principalement le lieu où les partenaires sociaux négocient des accords de branche et des dispositions de la convention collective. Elle est également amenée à rendre des avis concernant l'interprétation des dispositions conventionnelles.

CPPNI plénière et réunion du collège employeurs
— **Isabelle Gentilhomme**
Pauline Auberger, Nancy Marquetet et Guillaume Collet
Ekhoscènes

FCAP — SV

Fonds Commun d'Aide au Paritarisme du Spectacle Vivant Privé

Bureau
— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
Présidente

Comité de gestion
— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Assemblée générale
— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes
Présidente

Nos mandats sociaux**Institutions sociales professionnelles****AUDIENS ●**

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Audiens est le groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Il accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.

Sommitale
— **Bertrand Thamin**
Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse
Président du collège employeurs

Conseil d'administration Audiens Santé Prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission financière Audiens Santé Prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission sociale Audiens Prévoyance Santé
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Comité d'audit
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission paritaire professionnelle du spectacle vivant
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
— **Patrice Chevalier**
Le Grand Cabaret

Conseil d'administration et Comité paritaire professionnel Alliance Professionnelle Retraite Agirc-Arrco
— **Bertrand Thamin**
Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse

Conseil d'administration Association de Moyens d'Audiens
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Comité paritaire de suivi accord interbranche prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire
— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante

Afdas ●

Opérateur de compétences

L'Afdas est l'opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est l'organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.

Ses six missions principales sont les suivantes :

› accompagner le développement de l'alternance ;

› accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE-PME ;

› accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi ;

› accompagner les mutations économiques ;

› développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (du spectacle, artistes-auteurs) ;

› informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en compétences pour leurs projets d'adaptation à la transition écologique.

Conseil d'administration
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Présidente du collège employeurs

Bureau du conseil d'administration
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Présidente du collège employeurs

Commission paritaire de gestion des contributions conventionnelles du spectacle vivant
— **Isabelle Gentilhomme et Guillaume Collet**
Ekhoscènes
Titulaires
— **Nancy Marquetet et Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléantes

Pôle paritaire des salariés intermittents du spectacle
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire
— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante

THALIE SANTÉ ●



Thalie Santé est un service inter-entreprises de santé au travail dont l'activité est régie par le Code du travail. L'équipe pluridisciplinaire de Thalie Santé conseille et accompagne les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés.

Au-delà de la visite d'information et de prévention périodique (anciennement visite médicale), Thalie Santé développe des actions :

- > de prévention en milieu du travail ;
- > d'information et de sensibilisation des employeurs et des salariés aux risques professionnels.

Il développe également une compétence professionnelle nationale pour les salariés intermittents du spectacle : un accord national interbranches, signé le 29 juin 2009 par les partenaires sociaux du spectacle, mandate Thalie Santé pour le suivi de la santé au travail des salariés intermittents du spectacle sur le territoire national.

Conseil d'administration

— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante d'Aurélié Foucher
PROFEDIM

Conseil de gestion des Intermittents

— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission de contrôle

— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes

LES CONGÉS SPECTACLES ●

La Caisse des congés spectacles assure le service du congé payé aux artistes et techniciens qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des douze mois précédant la demande de congé.

Conseil d'administration

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission paritaire

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Membres de droit à l'Assemblée générale des Congés Spectacles
— **Ekhoscènes**

CPNEF SV

Commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant

La CPNEF-SV agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant. Institution sociale autonome, elle regroupe l'ensemble des organisations patronales et syndicales du secteur. La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications en partenariat avec l'Afdas.

Bureau

— **Nancy Marquet**
Ekhoscènes
Titulaire
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Suppléante

Assemblée générale

— **Nancy Marquet**
et **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Nos mandats régionaux

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL ●



Les ordonnances « Macron » ont créé un nouvel observatoire dans chaque département pour favoriser et encourager le développement du dialogue social et de la négociation collective au sein des entreprises de moins de 50 salariés. L'observatoire a pour objectif spécifique d'inciter et d'accompagner les TPE-PME en matière de dialogue social et de négociation collective. Il a pour missions de dresser un bilan annuel de la négociation au plan départemental, de traiter des difficultés dans le cadre de négociations et peut apporter une expertise juridique en droit social. C'est une instance qui « observe » et peut faire remonter ses constats et propositions au niveau national.

Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var
— **Matthieu Irlès**
Mad In Event

Nord, Oise et Somme
— **Patrice Chevalier**
Le Grand Cabaret

COREPS

Comité régional des professions du spectacle

Le COREPS est l'instance de dialogue social régionale du secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Il a pour objet d'instaurer un lien permanent de dialogue social, de consultation, de concertation, de réflexion et de proposition pour l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels. S'inscrivant dans une complémentarité avec les autres espaces de dialogue social, qu'ils soient sectoriels ou interprofessionnels, le COREPS constitue le pendant régional du CNPS.

COREPS Occitanie
— **Sophie Levy Valensi**
Bleu Citron, Association Les Curiosités
Titulaire

COREPS Provence-Alpes-Côte D'Azur
— **Stéphane Métayer**
Adam Concerts
Titulaire

COREPS Pays de la Loire
— **Nicolas Nantillet**
O Spectacles
Titulaire
— **Jérôme Nicolet**
Le Mur du Songe
Suppléant

COREPS Grand Est
— **Sylvie Chauchoy**
Zénith de Strasbourg
Titulaire
— **Frédéric Saint-Dizier**
Les Productions Label LN
Suppléant

COREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— **Cyrille Bonin**
Le Transbordeur
Titulaire

COREPS Centre-Val de Loire
— **Julien Lavergne**
AZ Prod

Titulaire
— **Haude Hellio**
Morgane Groupe
Suppléante

COREPS Bretagne
— **Yves Barré**
Le Liberté
Titulaire
— **Carol Meyer**
Festival Art Rock
Suppléante

COREPS Bourgogne-Franche-Comté
— **Jean-Paul Roland**
Les Eurockéennes de Belfort
Titulaire
— **Karine Ripert**
Zénith de Dijon
Suppléante

COREPS Nouvelle-Aquitaine
— **Haude Hellio**
Francofolies de La Rochelle
Titulaire
— **Sébastien Bellec**
Peel Productions
Suppléant

COREPS Île-de-France
— **Cyril Bahsief**
Öctopus
Titulaire
— **Sophie Hazebroucq**
Ruq Spectacles
Suppléante

COREPS La Réunion
— **Jérôme Galabert**
Sakifo Production
Titulaire
— **Mouna Haguma**
Sakifo Production
Suppléante

CREFOP ●

Centre Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

Le CREFOP, créé en 2014, réunit l'État, représenté par le Préfet de région, les recteurs, le DIRECCTE, le DRJSCS (directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale), le DRAAF (directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), le DREAL (directeur régional Environnement Aménagement Logement), le président du Conseil régional et six conseillers régionaux, les partenaires sociaux représentatifs au niveau national et interprofessionnel ou multiprofessionnel ou intéressés, ainsi que les chambres consulaires et les principaux opérateurs de l'emploi et de la formation.

Le CREFOP est une instance de concertation, de suivi, de coordination, et d'évaluation des politiques de l'emploi de la formation professionnelle initiale et continue et de l'orientation tout au long de la vie.

Région Auvergne-Rhône-Alpes

— **Sylvie Liogier**

Zen Gestion,
Zénith de Saint-Étienne
Titulaire

Département de La Réunion

— **Mouna Haguma**

Sakifo Production
Titulaire
— **Émilie Dijoux**
Sakifo Production
Suppléante

Nos autres mandats

France Compétences ●



Assemblée générale

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes
Titulaire

COCT ●



Conseil d'orientation des conditions de travail

Créé en 2008 en remplacement du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels, le Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) est une instance d'orientation des politiques publiques, non seulement en matière de prévention des risques professionnels, mais plus largement au service d'une réelle promotion de la santé au travail.

Commission spécialisée n°2 du COCT « Prévention des risques physiques, chimiques et biologiques pour la santé au travail »

— **Nancy Marquet**

Ekhoscènes

Commission spécialisée n°4 du COCT « Pathologies professionnelles »

— **Pascal Papazian**

Artishow Cabaret

Ministère du travail ●



Sous-commission de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Suppléante d'Astrid Reymond

Sous-commission à l'intéressement et à la participation

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

Suppléante d'Astrid Reymond

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ●



Commission professionnelle consultative « arts, spectacles et médias »

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Titulaire

CNESERAC ●

Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels

Instance consultative créée par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016, ce conseil est notamment consulté sur les orientations générales de la politique du ministère de la Culture en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans les domaines de la création artistique, de l'architecture et du patrimoine. Il donne également son avis sur les projets de textes législatifs ou réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche qui lui sont soumis, ainsi que sur le rapport annuel présentant l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche Culture. Il peut faire des propositions au ministre sur toute question relative à son domaine de

Nos autres mandats

compétence et sera consulté sur l'accreditation des écoles de la création artistique (arts plastiques, spectacle vivant, cinéma et audiovisuel).

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Titulaire

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

Suppléante

EMIC



Ecole de Management des Industries Créatives

L'EMIC a été créée dans le but de former des professionnels opérationnels dès leur sortie de l'école. Leur approche combine une pédagogie basée sur la pratique et l'action, sur le développement personnel de l'étudiant avec un accès direct aux entreprises et professionnels des secteurs, pour une employabilité renforcée.

Conseil stratégique et de perfectionnement

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

LFI

Les Formations d'Issoudun

Les Formations d'Issoudun constituent un maillon essentiel vers la professionnalisation des acteurs et actrices de la filière musicale depuis 1989. Véritable pionnier en France, Les Formations d'Issoudun fédèrent une communauté unique de plus de 1 400 anciens stagiaires et 70 intervenants professionnels au sein d'un réseau de 1 200 entreprises partenaires.

L'établissement a quatre missions principales : former les talents de demain pour favoriser les évolutions des pratiques ; certifier les compétences des professionnels de la filière ; insérer de nouvelles forces vives en contribuant aux recrutements des entreprises et à la création de nouvelles structures ; accompagner les organisations (institutions, universités et grandes écoles, réseaux et fédérations, structures d'appui et d'accompagnement) désireuses de développer les compétences dans l'industrie musicale.

Conseil d'administration

— **Julien Lavergne**

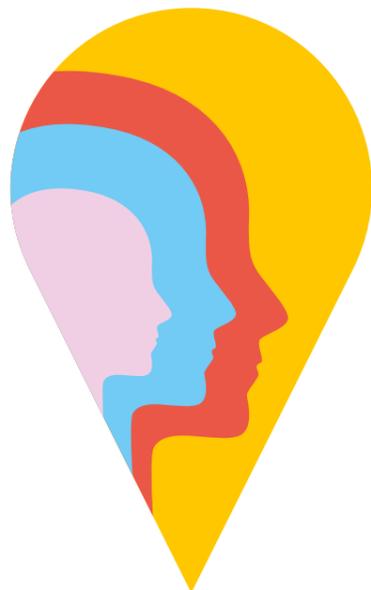
AZ Prod

Les délégués d'Ekhoscènes — en région

Les délégués en région ont deux missions principales de coordination et de transmission d'informations :

› en interne vis-à-vis des adhérents implantés dans leurs régions, en étant un contact privilégié favorisant les échanges avec le syndicat ;

› en externe, vis-à-vis des pouvoirs publics (des élus de la région, des collectivités territoriales, des instances déconcentrées de l'État...), en remontant les informations locales au syndicat et en promouvant la visibilité du syndicat en région.



Auvergne-Rhône-Alpes

Cyrille Bonin
SAS Transmission - Le Transbordeur
— Pôle Musique et Variété

Charlotte Guiot
Arachnée Concerts
— Pôle Musique et Variété

Sylvie Liogier
Zen Gestion - Le Zénith de St-Étienne
— Pôle Musique et Variété

Julien Poncet
Comédie Odéon
— Pôle Théâtre

Frédéric Grateau
SAS Production Paris Spectacle
— Pôle Cabaret

Bourgogne-Franche-Comté

Hamid Asseila
NG Productions
— Pôle Musique et Variété

Karine Ripert
Zénith de Dijon
— Pôle Musique et Variété

Jean-Paul Roland
Territoires de Musiques -
Les Eurockéennes de Belfort
— Pôle Musique et Variété

Julie Soulard
La Ruche Gourmande
— Pôle Cabaret

Bretagne

Yves Barré
Citédia - Le Liberté
— Pôle Musique et Variété

Olivier Cauchon
Diogène
— Pôle Musique et Variété

Eddy Pierres
Wart
— Pôle Musique et Variété

Mickael Coelo
SAS Norton's - Cabaret Moustache
— Pôle Cabaret

Centre-Val de Loire

Julien Lavergne
AZ Prod
— Pôle Musique et Variété

Rodolphe Gaumin
RW&CO - Cabaret L'Insolite
— Pôle Cabaret

Grand-Est

Claude-Jean Antoine
Nancy Jazz Pulsations
— Pôle Musique et Variété

Sylvie Chauchoy
Zénith de Strasbourg
— Pôle Musique et Variété

Frédéric Saint-Dizier
Les Productions Label LN
— Pôle Musique et Variété

Pierre Meyer
Royal Palace
— Pôle Cabaret

Hauts-de-France

Armel Campagna
Live Nation France Festivals
— Pôle Musique et Variété

Florent Decroix
AGDL Productions
— Pôle Musique et Variété

Maxime Demouveaux
Tu m'étonnes productions
— Pôle Musique et Variété

Patrice Chevalier
SARL Côté Avenue - Grand Cabaret
— Pôle Cabaret

Normandie

Mathieu Barbey
SNC Docks Café
(Carré des Docks - Le Havre)
— Pôle Musique et Variété

Paul Langeois
Myster Black Productions -
Festival Beauregard
— Pôle Musique et Variété

Corinne Fremy
Le Tambour
— Pôle Cabaret

Nouvelle Aquitaine

Sébastien Bellec
Peel Productions
— Pôle Musique et Variété

Christophe Bosq
3C
— Pôle Musique et Variété

Haude Hellio
Francofolies
— Pôle Musique et Variété

David Moison
Arkéa Arena
— Pôle Musique et Variété

Samuel Vincent
SAS Belle Factory
— Pôle Musique et Variété

Alexandre Duvollet
SARL Le Girondin
Cabaret l'Ange Bleu
— Pôle Cabaret

Occitanie

Gaëtan Brochard
Zénith de Toulouse Métropole
— Pôle Musique et Variété

Sophie Levy Valensi
Bleu Citron Productions
— Pôle Musique et Variété

Martine Vicériat
Montpellier Events - Le Zénith Sud
— Pôle Musique et Variété

Stéphane Fauré
Le Robinson
— Pôle Cabaret

Outre-mer

**Jérôme Galabert
et Mouna Hagouma**
Sakifo
— Pôle Musique et Variété

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sébastien Costamagna
Le Mas Production
Le Mas des Escaravatières
— Pôle Musique et Variété

Rabah Houia
Sud Concerts
— Pôle Musique et Variété

Olivier Ledot
Delta Festival
— Pôle Musique et Variété

Gil Marsalla
Directo Productions
— Pôle Musique et Variété

Thibaud Houdinière
Référent Avignon
Atelier Théâtre Actuel
— Pôle Théâtre

Manoah Michelot
L'Étoile Bleue
— Pôle Cabaret

Pays de la Loire

Mohamed Bahnas
Hellfest Productions
— Pôle Musique et Variété

Nicolas Nantillet
O Spectacles
— Pôle Musique et Variété

Jérôme Nicolet
Le Mur du Songe
— Pôle Musique et Variété

Clément Pouillot
Théâtre des 100 noms
— Pôle Théâtre

Isabelle Lichtfouse
Cabaret La Belle Entrée
— Pôle Cabaret

L'équipe permanente d'Ekhoscènes



Malika Séguineau
Directrice générale

Isabelle Gentilhomme
Secrétaire générale

Pauline Auberger
*Directrice du pôle
des affaires juridiques*

Anne-Gaëlle Geffroy
*Directrice du pôle des études
et des affaires économiques*

Hermine Pélessié du Rausas
*Directrice du pôle transition
écologique et RSE*

Christelle Rouveau
*Directrice du pôle
administratif et financier*

Amélie Lonjaret
*Responsable du pôle relations
aux adhérents et avec les régions*

Guillaume Collet
Responsable des affaires juridiques

Nancy Marquenot
*Responsable des affaires
juridiques*

Hatice Besken
*Assistante du pôle
administratif et financier*

Inès Sibaï
Comptable

et nos deux alternantes :

Luesy Malanda
Assistante de communication

Leïla Kédémos
*Assistante transition écologique
et RSE en alternance*



Crédits interviews
Bona fidé

Crédits photos
Philippe Levy

Stéphane de Bourgies
(photo de Jean-Claude Camus)

Thibault Burban
(photo de Benoît Piquet)

Sebastian Mittermeier
(photo de Philippe Lhomme)

**Illustrations des ekhos du travail
et de l'emploi**
Sophie Lenormand
e-pigramme

**Direction artistique,
illustrations et réalisation**
Xavier Perrillat
xavier-perrillat.com



La voix des entrepreneurs
du spectacle vivant privé

